

RAPPORT ANNUEL

1992



BANQUE PARIBAS

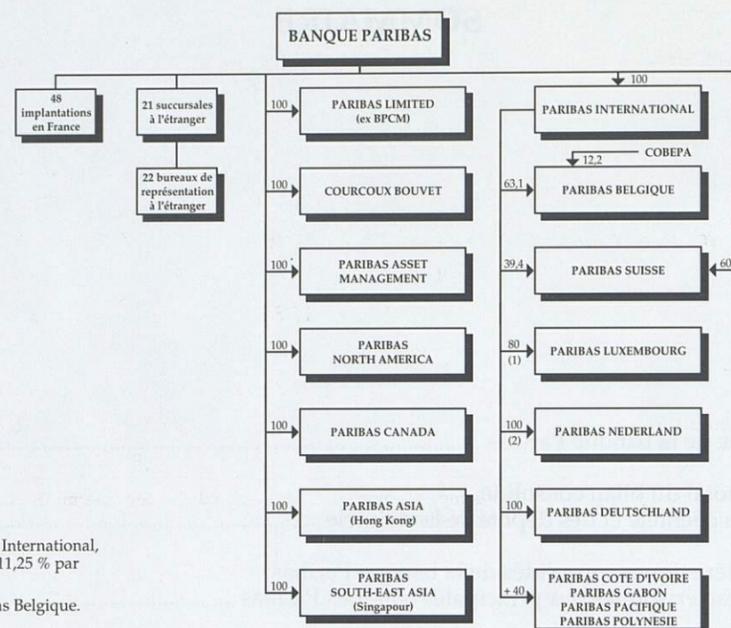
SOMMAIRE

(EN MILLIONS DE FRANCS)	1991	1990	VARIATION entre 1992 et 1991
Total du bilan	1 000 000	950 000	+ 50 000
Crédits à la clientèle	450 000	430 000	+ 20 000
Dépôts de la clientèle (1)	550 000	520 000	+ 30 000
Fonds sans obligation de remboursement (2)	10 000	10 000	0
Fonds propres (3)	100 000	100 000	0
Produit net bancaire	100 000	100 000	0
Résultat brut	100 000	100 000	0
Résultat net total	100 000	100 000	0

- Organigramme de la banque Paribas p. 2
- Evolution du total du bilan consolidé,
des crédits à la clientèle et des dépôts de la clientèle p. 2
- Chiffres caractéristiques consolidés de la banque Paribas
et données caractéristiques des principales banques Paribas p. 3
- Structure et résultats financiers de l'exercice 1992 p. 4
- Rapport de gestion : les activités de la banque Paribas
et de ses filiales en 1992 p. 5
- Comptes consolidés p. 24
- Comptes sociaux p. 39
- Inventaire des valeurs mobilières p. 57
- Résultats financiers au cours des cinq derniers exercices p. 60
- Les filiales et les participations p. 61
- Résolutions p. 63
- Répartition du capital p. 65

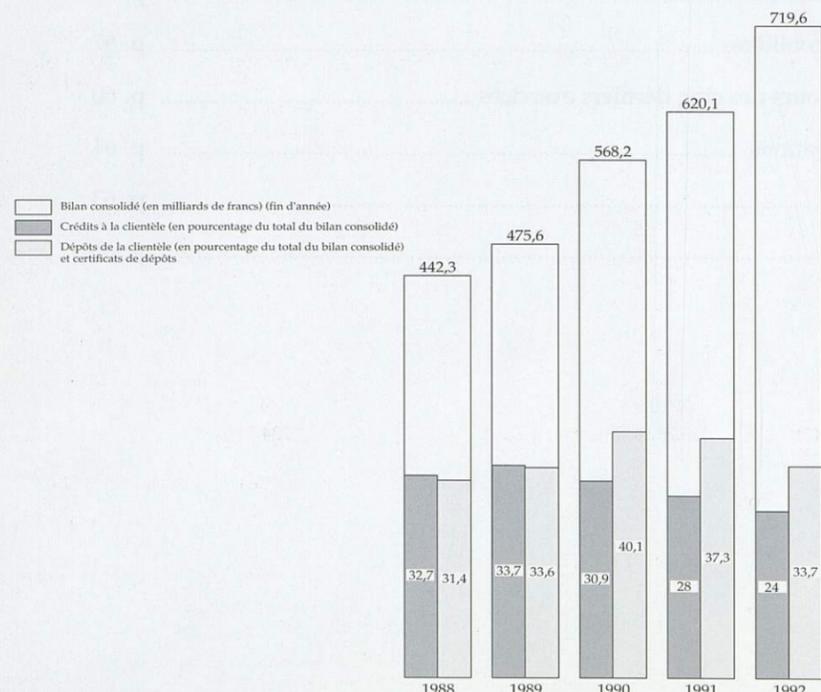
(1) Après réputation.
 (2) Sans tenir compte des opérations de placement.
 (3) Pour les C.F.P. et les F.C.P. de la banque Paribas.
 (4) Pour les autres établissements du Groupe Paribas.
 (5) Avec les C.F.P. et les F.C.P. de la banque Paribas.
 Groupe net de 7,2 %.

ORGANIGRAMME DE LA BANQUE PARIBAS



- (1) Détenu à 33,75 % par Paribas International, 35 % par Paribas Belgique et 11,25 % par Paribas Suisse.
 (2) Dont 10 % détenus par Paribas Belgique.

EVOLUTION DU TOTAL DU BILAN CONSOLIDE, DES CREDITS A LA CLIENTELE ET DES DEPOTS DE LA CLIENTELE



CHIFFRES CARACTERISTIQUES

(CONSOLIDES)

(EN MILLIONS DE FRANCS)	1992	1991	1990	VARIATION en % entre 1992 et 1991
Total du bilan	719 613	620 102	568 156	+ 16
Crédits à la clientèle	178 098	173 982	175 594	+ 2
Dépôts de la clientèle (1)	242 328	231 346	227 927	+ 5
Fonds sans obligation de remboursement (2)	19 165	12 167	12 168	+ 58
Fonds propres (3)	18 020	11 089	10 747	+ 63
Produit net bancaire	10 477	10 534	8 902	-
Résultat brut	3 874	4 171	2 762	- 7
Résultat net total	1 041	1 232	856	N. S.
dont part de la Banque	839	953	631	N. S.
Résultat net par titre (en francs)	19,7	42,9	28,4	N. S.

* Liés à l'assainissement de Paribas Suisse
 (1) Y compris les certificats de dépôts

(2) Y compris l'emprunt subordonné à durée non déterminée et avant affectation des résultats
 (3) Avant affectation des résultats

DONNEES CARACTERISTIQUES DE LA BANQUE PARIBAS ET DE SES PRINCIPALES FILIALES

	Banque Paribas (comptes non consolidés) en FRF	Banque Paribas Belgique S.A. (1 BEF = 0,1660 FF) en BEF	Banque Paribas Suisse S.A. (1 CHF = 3,782 FF) en CHF	Banque Paribas Luxembourg S.A. (1 LUF = 0,1660 FF) en LUF	Banque Paribas Nederland N.V. (1 NLG = 3,0354 FF) en NLG
Capital	4 261,3 millions (+ 91,7 %)	4 600 millions	337,5 millions	2,25 milliards (8)	164 millions
Participation de la Banque Paribas	-	63,1 % (5)	99,7 %	80 %	100 %
Fonds propres (1)	15 140 millions (+ 111 %)	13 834 millions (+ 7,7 %)	748,3 millions (+ 2,1 %)	5 289 millions (+ 8,0 %)	299 millions (- 1,6 %)
Total du bilan	539 985 millions (+ 33,8 %)	417 798 millions (+ 1,3 %)	7 075 millions (- 2,8 %)	205 326 millions (+ 10,1 %)	7 306 millions (+ 6,3 %)
Total des crédits	133 110 millions (+ 8,7 %)	117 088 millions (- 0,9 %)	3 335 millions (- 0,9 %)	32 685 millions (- 5,6 %)	2 538 millions (- 9,5 %)
Total des dépôts	145 617 millions (2) (+ 5,2 %)	132 235 millions (+ 11,5 %)	3 095 millions (+ 13,0 %)	98 285 millions (+ 13,3 %)	2 814 millions (- 12,5 %)
Produit net bancaire	5 765 millions (+ 5,8 %)	9 154 millions (+ 6,7 %)	172,1 millions (- 5,2 %)	3 157,5 millions (- 5,5 %)	70,1 millions (- 10,9 %)
Bénéfice net	130,4 millions (- 68,1 %)	1 539 millions (+ 12,0 %)	15,1 millions (- 46,6 %)	770,6 millions (+ 12,6 %)	2,5 millions (+ 66,7 %)
Bénéfice net par titre	3,07 FRF	757 BEF	4,5 CHF	474,2 LUF	15,2 NLG
Distribution globale	312,5 millions (+ 4,9 %)	959 millions (+ 10,9 %)	-	380,25 millions (+ 4,5 %)	-
Distribution par titre	12,5 FRF (3) 6,9 FRF (4)	415,76 BEF (6)	-	234 LUF	-
Effectifs	4 563	1 237	694 (7)	363	288
Implantations	48 implantations en France 21 succursales et 22 bureaux à l'étranger	54	8	1	9

- (1) Après répartition.
 (2) Ce chiffre comprend les dépôts de la clientèle et les certificats de dépôts.
 (3) Pour les CIP et actions privilégiées (3 300 000 titres).
 (4) Pour les actions ordinaires (39 312 591 titres).
 (5) Avec les 12,2 % détenus par la Cobepa, la participation totale du Groupe est de 75,3 %.

- (6) Pour les actions ordinaires ; BEF 515,76 pour les AFV1 ; BEF 500,00 pour les AFV2.
 (7) Effectif global de la Banque y compris Paribas Privatbank AG.
 (8) Capital souscrit et libéré (capital autorisé : Luf 3 milliards).
 (9) Bénéfice net tel que publié par les sociétés.
 (10) Le résultat publié par Paribas Suisse en 1991 correspondait à un profit de CHF 28,3 millions après une contribution des actionnaires au fond de sécurité de CHF 650 millions.

STRUCTURE ET RESULTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 1992

En 1992, les variations significatives de périmètre correspondent à la consolidation par mise en équivalence de la Compagnie de Navigation Mixte et de Finaxa suite à l'apport de ces sociétés à la Banque Paribas par la Compagnie Financière de Paribas.

Les totaux du bilan consolidé, des crédits et des dépôts (y compris les certificats de dépôts) s'élèvent respectivement à 719,6 milliards de francs, 178,1 milliards de francs et 242,3 milliards de francs. Ils avaient atteint, en fin d'exercice précédent, respectivement 620,1 milliards de francs, 174 milliards de francs et 231,3 milliards de francs.

Le résultat brut d'exploitation avant amortissements et provisions, s'établit à 3.874 millions de francs (contre 4.171 millions de francs pour 1991).

Les provisions bancaires s'élèvent à 1.966 millions de francs, contre 5.173 millions de francs en 1991.

Le résultat net consolidé de la Banque Paribas se traduit par un bénéfice de 1.041 millions de francs et de 839 millions de francs hors intérêts minoritaires.

Les fonds propres totaux de la Banque Paribas au 31 décembre 1992, avant prise en compte du résultat de l'exercice, représentent 18 milliards de francs (et 15,5 milliards de francs hors intérêts des tiers).

Les totaux du bilan, des crédits à la clientèle et des dépôts (y compris les certificats de dépôts) de la clientèle au bilan social de la Banque Paribas s'élèvent respectivement à 540 milliards de francs, 133,1 milliards de francs et 145,6 mil-

liards de francs en fin d'exercice 1992. Ils avaient respectivement atteint 403,6 milliards de francs, 122,5 milliards de francs et 138,4 milliards de francs en fin d'année précédente.

Le résultat net social s'établit à 130 millions de francs, contre 409 millions de francs en 1991.

ACTIF NET ESTIME (en millions de francs)

L'actif net estimé, hors intérêts minoritaires, s'établit de la façon suivante (en millions de francs et montant par action en francs) :

	1991 par action		1992 par action(1)	
Fonds propres consolidés (part du groupe) au bilan	9 266	417	15 520	364
Plus-values latentes	3 181	143	517	12
Actif net estimé avant autofinancement	12 447	560	16 037	376

(1) A la date du 31 décembre 1992, le capital de la Banque se compose de 42 612 591 actions contre 22 225 074 actions à la date du 31 décembre 1991.

Les plus-values latentes résultent de l'estimation des titres cotés à leur valeur boursière et de l'estimation des titres non cotés et des immobilisations à des valeurs établies par nos services. Ces estimations ne prennent pas en compte des valeurs de fonds de commerce.

Aucun effet fiscal n'est inclus dans la détermination de ces plus-values latentes.

Ces éléments n'ont pas été soumis à l'examen des commissaires aux comptes.

RAPPORT DE GESTION : LES ACTIVITES DE LA BANQUE PARIBAS ET DE SES FILIALES EN 1992

L'ENVIRONNEMENT BANCAIRE ET FINANCIER

Après une année 1991 riche en bouleversements majeurs avec le déclenchement de la guerre du Golfe et la disparition de l'Union Soviétique, l'année 1992 aura surtout été marquée du sceau de la déception.

Les espoirs de reprise économique mondiale et d'une baisse généralisée des taux d'intérêt européens, formulés en début d'année, se sont trouvés une nouvelle fois déçus. Un grand pessimisme a progressivement affecté les agents économiques dans les pays développés. Couplé à l'effort nécessaire d'assainissement de leurs situations financières après les excès d'endettement de la fin des années 80, ce pessimisme a contribué, dans toutes les grandes économies occidentales, au repli de l'investissement et au tassement de la consommation. L'impossibilité de conclure les négociations commerciales internationales dans le cadre du GATT a ajouté à la morosité, le surcroît de dynamisme attendu d'un éventuel accord étant de nouveau reporté.

Si un regain de confiance s'est manifesté en fin d'année aux Etats-Unis, avec le redressement de plusieurs indicateurs économiques et l'effet psychologique de l'élection d'un nouveau Président, le Japon a vu s'accroître le ralentissement de son activité. En Europe, l'inquiétude face à la faiblesse de la croissance, voire sa transformation en une véritable récession, s'est doublée d'incertitudes croissantes quant à la poursuite du processus d'intégration communautaire. La marche des pays de la Communauté vers une véritable Union Economique et Monétaire est devenue moins évidente à mesure que les réticences nationales à ratifier le traité de Maastricht apparaissaient plus importantes que prévu. Ces incertitudes et le manque de convergence des économies européennes ont abouti à une grave crise des changes à l'automne et à la mise en congé de certaines monnaies membres du Système Monétaire Européen.

Dans ce contexte, la divergence apparue en 1991 entre les taux d'intérêt européens, d'une part, américains et japonais, d'autre part, a eu tendance à perdurer. A l'exception des fluctuations marquées, observées entre certaines devises européennes, les taux de change entre les principales monnaies nationales n'ont pas enregistré d'évolutions sensibles. Les principales bourses mondiales ont en revanche connu des fortunes diverses : si l'indice Nikkei a souffert d'une nouvelle baisse importante, la bourse de Londres s'est particulièrement bien tenue.

Stabilité du prix du pétrole et des matières premières

A la différence des deux années précédentes, durant lesquelles il avait enregistré d'importantes fluctuations, le prix du pétrole s'est montré relativement stable en 1992. Son prix en fin d'année (18 dollars le baril de Brent) était proche de celui de début d'année (17,75 dollars) tandis que les mouvements intra-annuels ont été d'ampleur modérée (minimum à 17,2 dollars début mars 1992 et maximum à 21,6 dollars à la fin du mois de juin). En moyenne annuelle, le prix du baril de Brent est passé de 20,1 dollars en 1991 à 19,4 dollars en 1992.

Cette stabilité, due essentiellement à l'atonie de la croissance économique mondiale, masque toutefois certaines tensions sur le marché pétrolier. L'érosion de la production s'est poursuivie dans l'ex-URSS : 8,8 millions de barils/jour ont été produits au troisième trimestre 1992 contre 10,4 millions de barils/jour en 1990 et 12,5 millions de barils/jour en 1988. La capacité d'exportation de l'ex-URSS n'en a cependant que peu souffert compte tenu de la chute concomitante de la consommation intérieure de pétrole. Au sein des pays de l'OPEP, l'année 1992 a été marquée par le retour du Koweït sur le marché, avec une production atteignant progressivement 1,2 million de barils/jour, soit un niveau proche de celui d'avant la guerre du Golfe, et une certaine

tension politique entre l'Arabie Saoudite et l'Iran qui tentent chacun d'affirmer leur leadership sur le marché pétrolier mondial.

Les prix des matières premières ont également connu une évolution fort sage, l'indice Moody's enregistrant une faible progression de 0,8 % entre le début et la fin de l'année.

Des zones économiques aux évolutions divergentes

Le taux de croissance en valeur du commerce mondial, déjà fortement réduit entre 1990 (+12,3 %) et 1991 (+2,4 %), a de nouveau décéléré en 1992 : il n'a atteint que 1,1 % au premier semestre 1992 par rapport à la période correspondante de 1991. Toutefois, si l'ensemble de l'économie mondiale a souffert de la faiblesse de l'expansion et du ralentissement corrélatif des échanges, les différentes zones économiques n'en ont pas également pâti.

Alors qu'une certaine atonie s'est généralisée à l'ensemble des pays développés, l'instabilité a continué de caractériser l'évolution des économies d'Europe Centrale et de l'Est. En Russie, la désorganisation de la production s'est poursuivie ; les perspectives de redressement ont été obérées par un certain laxisme monétaire et budgétaire et des difficultés à définir une ligne claire de politique économique, notamment en matière de réformes structurelles. La visibilité quant à l'avenir économique de l'ex-URSS est restée en tout état de cause très réduite. Dans les ex-pays frères, la Hongrie et la Pologne ont affiché une amélioration assez sensible de leur situation économique, évolution qui n'est pas encore apparente en Bulgarie ou en Roumanie. En Tchéco-Slovaquie, les questions politiques ont dominé l'année 92 qui s'est conclue sur la partition du pays en deux Etats.

Bien qu'en léger recul par rapport aux années précédentes, le dynamisme des économies d'Asie du Sud-Est ne s'est pas démenti. La Chine a notamment connu un développement économique

accélération qui a exercé un effet d'entraînement sur l'ensemble de la zone. En Amérique Latine, l'amélioration générale amorcée depuis la fin des années 80 s'est confirmée : les efforts de libéralisation des économies ont porté progressivement leurs fruits. La recherche d'une plus grande intégration régionale s'est poursuivie, aboutissant notamment à la signature de l'Accord de Libre-Echange Nord-Américain (ALENA) entre le Canada, les Etats-Unis et le Mexique.

Dans l'ensemble, la situation financière des pays en développement s'est stabilisée. L'encours de leur dette extérieure totale s'est établi en fin d'année 1992 à 1 703 milliards de dollars contre 1 608 milliards de dollars un an auparavant ; le ratio du service de la dette aux recettes d'exportation a légèrement fléchi (19 % en 1992 après 21 % en 1991). Le flux net de ressources à long terme vers les PED s'est de nouveau accru, atteignant 134 milliards de dollars contre 115 milliards de dollars en 1991. Cette augmentation, qui a surtout bénéficié à l'Amérique Latine et à l'Asie, s'explique principalement par la plus grande présence des pays de ces deux zones sur les marchés internationaux de capitaux privés et par l'augmentation des investissements directs sur leur territoire.

Morosité dans les économies occidentales

Contrairement aux attentes formulées dès l'année 1991, les économies développées n'ont pas enregistré de reprise sensible de leur activité en 1992. Le ralentissement s'est, à l'inverse, accentué au Japon et en Allemagne. Si la France a bénéficié en début d'année d'une nette poussée de ses exportations, elle a ensuite pâti de l'assombrissement de la conjoncture européenne, particulièrement vif en Italie et en Espagne. Dans ce contexte de faible activité, les tensions inflationnistes sont globalement restées très modérées mais la situation des finances publiques s'est, dans beaucoup de pays, détériorée.

Aux Etats-Unis, la croissance du PIB réel, négative en 1991 (-0,7 %), est redevenue positive (1,9 %). Le soutien essentiel a été trouvé dans une accélération de la consommation des ménages ; cette dernière a tiré parti de la désinflation (3 % en moyenne en 1992 après 4,1 % en 1991) qui a accru le pouvoir d'achat des consommateurs, et de l'assainissement progressif de la situation financière des ménages. Le solde commercial américain a peu varié (-1,4 % du PIB en 1992 contre -1,2 % en 1991) mais le déficit budgétaire s'est creusé, atteignant près de 300 milliards de dollars (5 % du PIB) après 260 milliards en 1991. L'année 1992 s'est toutefois conclue sur une note plus optimiste, avec le redressement en fin d'année de plusieurs indicateurs économiques et l'effet psychologique favorable, aussitôt inscrit dans les indices de confiance, de l'élection d'un nouveau Président.

Après plusieurs années de forte croissance, le Japon est entré en 1992 dans une phase de ralentissement prononcé. Son PIB réel n'a progressé que de 1,8 % contre une hausse de 4,4 % en 1991. L'ajustement a essentiellement porté sur l'investissement productif, des surcapacités de production étant apparues en 1992, suite aux fortes progressions des années précédentes. Les déflations boursière et immobilière se sont prolongées et ont participé à la morosité générale. L'inflation a, en revanche, sensiblement fléchi (1,6 % en moyenne annuelle après 2,7 % en 1991) tandis que le solde commercial a enregistré une nouvelle hausse, s'établissant à 130 milliards de dollars contre 103 milliards en 1991.

La conjoncture dans les principaux pays européens est demeurée très maussade en 1992. Le Royaume-Uni a connu une seconde année de récession avec un repli de 0,8 % de son PIB réel (-2,3 % en 1991) ; la croissance italienne est restée faible (environ 1 % en 1992 après 1,4 % en 1991) tandis qu'un retournement brutal des perspectives espagnoles est intervenu en milieu d'année. Le PIB espagnol n'a ainsi progressé

que de 1,3 % en moyenne en 1992, en repli de plus d'un point sur le résultat de 1991. Les principales interrogations concernant l'activité en Europe occidentale sont cependant venues d'Allemagne.

Après avoir connu deux années de forte expansion suite à la réunification, l'économie ouest-allemande est entrée en récession au deuxième semestre 1992. La croissance du PIB réel a atteint 0,7 % en moyenne sur l'année, après 3,1 % en 1991 et près de 5 % en 1990. Le rythme de croissance de la partie orientale de l'Allemagne a été de sorte que, prise globalement, l'économie allemande n'a enregistré qu'une progression de 0,8 % de son PIB sur l'année. L'inflation s'est dans le même temps accélérée (3,9 % à l'Ouest en 1992 contre 3,5 % en 1991) et le déficit des finances publiques s'est creusé, atteignant 5,7 % du PIB. L'héritage est-allemand est apparu plus lourd à gérer qu'initialement prévu par les autorités, suscitant une réévaluation du coût de la réunification.

Dans ce contexte, la France a offert un panorama mitigé. La modération de l'inflation s'est poursuivie (2,8 % en moyenne annuelle en 1992 après 3,2 % en 1991) et le solde commercial, traditionnellement déficitaire, est devenu positif pour un montant de 25 milliards de francs. Les belles performances obtenues à l'exportation ont permis de soutenir la croissance française en début d'année. En moyenne, la progression du PIB réel a ainsi été supérieure en 1992 (+2,1 %) au rythme dégagé en 1991 (+1,2 %). Toutefois, la seconde partie de l'année a été marquée par un fléchissement sensible de l'activité qui s'est traduit dans une montée du pessimisme des chefs d'entreprise. Les ménages ont, pour leur part, pâti de la forte progression du chômage ; ce dernier concernait 10,5 % de la population active en fin d'année contre 10 % un an auparavant.

Turbulences monétaires en Europe

Les Etats-Unis et le Japon ont poursuivi en 1992 la politique

de baisse des taux d'intérêt amorcée en 1991. Le taux d'escompte américain qui s'élevait à 3,5 % en début d'année a été ramené à 3 % en juillet tandis que le taux nippon correspondant fléchissait pour sa part de 4,5 % à 3,25 % d'une fin d'année à l'autre. L'ensemble de la gamme des taux d'intérêt américains et japonais a entériné ce mouvement. Notons, par exemple, que la rémunération offerte sur les placements à trois mois en yen est revenue de 6 % en fin d'année 1991 à 3,8 % un an plus tard.

En Europe, le reflux des taux d'intérêt a été contrarié par la fermeté de la politique monétaire allemande et par les turbulences qui ont affecté le marché des changes à l'automne. Ces turbulences ont été la conséquence des difficultés de ratification du traité de Maastricht et de la prise de conscience par les opérateurs financiers des déséquilibres structurels de certaines économies.

Le «non» danois au référendum sur le traité de Maastricht et l'annonce par la France d'un référendum sur le même sujet le 20 septembre ont ouvert, en juin, une grande période d'incertitude sur les marchés des changes européens. Couplées au durcissement de la politique monétaire allemande (le taux d'escompte de la Bundesbank a été relevé de 75 points de base à 8,75 % en juillet), aux attermolements européens du Royaume-Uni et au creusement accéléré des déséquilibres commerciaux et budgétaires italien et espagnol, ces incertitudes ont abouti à une sévère crise au sein du Système Monétaire Européen. En dépit de la baisse de 50 points de base du taux d'escompte allemand le 13 septembre, la livre sterling et la lire italienne sont sorties du système européen de changes à la mi-septembre tandis que la peseta espagnole puis l'escudo portugais étaient dévalués. A la périphérie du SME, plusieurs pays (la Finlande, la Norvège et la Suède) ont, entre septembre et novembre, rompu le lien fixe qui existait entre leur monnaie et l'écu.

Si les taux de change entre les monnaies européennes d'une

part, le yen et le dollar d'autre part, ont relativement peu évolué en 1992 (le dollar valait 1,5831 DEM et 124 yens en fin d'année 1992 contre 1,5624 DEM et 128 yens douze mois auparavant), la crise du SME a profondément modifié les parités entre certaines monnaies européennes. Le mark s'est apprécié de 18 % contre la lire d'une fin d'année à l'autre, de 16 % contre la livre et de 12 % contre la peseta. La faible modification du taux de change entre le mark et le franc français entre décembre 1991 (3,4168 francs pour un mark) et décembre 1992 (3,4105) masque une forte instabilité en cours d'année : le franc s'est apprécié en mai jusqu'à atteindre 3,36 francs pour un mark mais les assauts de la spéculation en septembre et en décembre l'ont fait se replier à environ 3,42 francs pour un mark.

Ces tensions monétaires en Europe n'ont pas permis aux taux courts français de refluer : le taux euro à trois mois sur le franc dépassait 11 % en fin d'année 1992 alors qu'il atteignait 10 % en décembre 1991. Les taux long terme ont en revanche partiellement bénéficié du repli enregistré sur les rendements longs allemands : la rémunération des OAT est revenue de 8,8 % à la fin de l'année 1991 à 8,2 % à la fin de l'année 1992.

L'environnement financier

Les performances des principales bourses mondiales ont été très diverses en 1992. Alors que Tokyo a connu une nouvelle année de baisse sévère (l'indice Nikkei s'est contracté de 23 % entre décembre 1991 et décembre 1992), l'indice Footsie de la bourse de Londres a progressé de 14 % sur douze mois. Le marché londonien a tiré parti du maintien des conservateurs au pouvoir et de l'ample baisse des taux d'intérêt permise par le flottement de la livre à l'automne. L'indice Dax de la bourse de Francfort s'est pour sa part replié de 2,1 % d'une fin d'année à l'autre, cette contre-performance s'expliquant notamment par la morosité croissante du climat économique allemand.

A New-York et à Paris, le Dow-Jones et le CAC 40 se sont chacun appréciés d'environ 5 %, les fluctuations intra-annuelles étant cependant assez fortes.

En France, l'activité sur le marché primaire des actions et des obligations n'a pas pâti du ralentissement économique. Les émissions brutes d'actions ont atteint 206 milliards de francs durant les dix premiers mois de l'année 1992 contre 194 milliards de francs pendant la période correspondante de l'année 1991, les émissions brutes d'obligations s'établissant pour leur part, sur onze mois, à 319 milliards de francs en 1992 contre 298 milliards en 1991. Notons toutefois que la part de l'Etat dans les émissions obligataires s'est nettement accrue (50 % du flux en 1992 contre 35 % en 1991) en liaison avec le dérapage des finances publiques.

Le fléchissement de l'activité économique interne s'est en revanche traduit dans un ralentissement de la progression des crédits. Le taux de croissance des crédits à l'ensemble des résidents qui atteignait 5,7 % l'an en décembre 1991 est revenu à 3,1 % en septembre 1992, le taux de croissance des seuls crédits bancaires à l'économie se repliant pour sa part de 7 % en décembre 1991 à 3,5 % en août 1992.

La progression de l'encours des SICAV, toutes catégories confondues, ne s'est pas démentie : 1 819,4 milliards de francs étaient gérés sous cette forme à la fin du mois de novembre 1992, contre 1 624,1 milliards de francs à la fin de l'année 1991. Si l'encours des SICAV actions s'est réduit pour la troisième année consécutive (197,7 milliards de francs en novembre 1992 après 212,6 milliards en décembre 1991), les SICAV obligataires ont suscité un intérêt croissant de la part des épargnants : leur encours s'établissait à 318,7 milliards de francs à la fin du mois de novembre 1992 contre 296,3 milliards en décembre 1991. Ce sont cependant toujours les SICAV court terme et, en leur sein, les SICAV monétaires, qui voient leur encours le plus progresser : le montant épargné sous

forme de SICAV court terme atteignait 1 303 milliards de francs en novembre 1992 (dont 1 088 milliards pour les véhicules monétaires), à comparer à 1 115 milliards en décembre 1991 (dont 922 milliards pour les SICAV monétaires).

Les différents métiers de la Banque Paribas sont présentés ci-dessous :

LES ACTIVITES BANCAIRES EN FRANCE

Le contexte économique peu favorable de 1991 pour les activités bancaires de la Banque Paribas en France s'est dégradé tout au long de 1992.

La concurrence entre les banques, toujours très forte, avec pour conséquence une nouvelle érosion des marges, a pesé sur les dépôts dont les volumes (hors certificats de dépôts) se sont contractés.

La stagnation constatée des emplois est, en grande partie, imputable à la faiblesse des investissements engendrée par le ralentissement de l'activité économique et à la montée générale des risques.

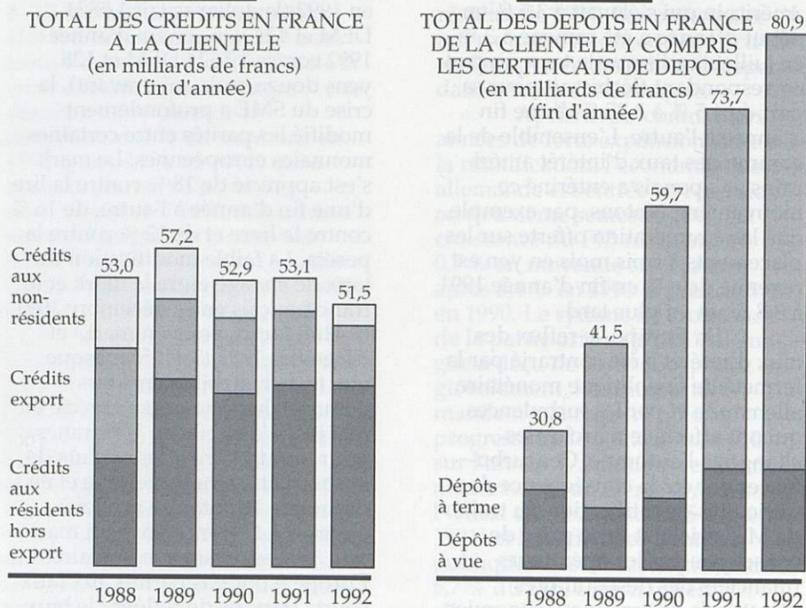
Les concours en France à la clientèle, toutes natures de crédits confondus, se sont établis à 51,5 milliards de francs en 1992 contre 53,1 milliards de francs en 1991.

Dans ce contexte de diminution des recettes, les actions du Département Bancaire Européen se sont orientées dans trois directions principales :

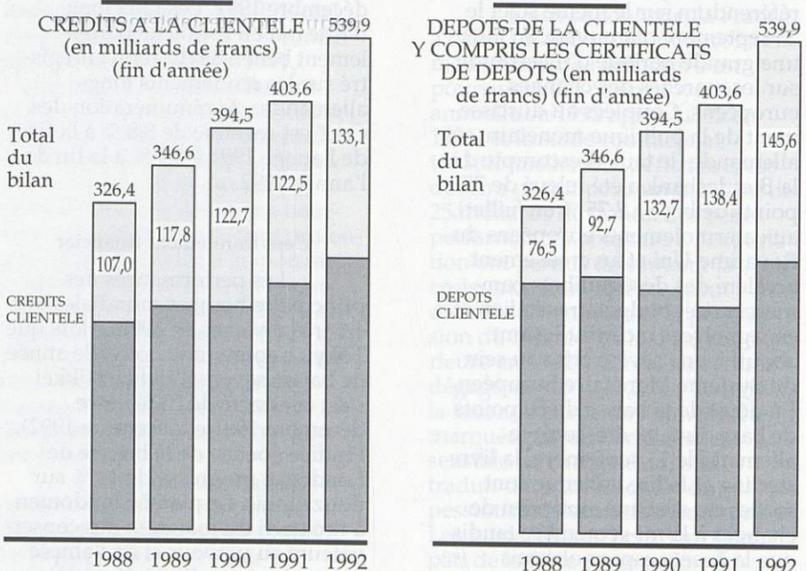
- la segmentation et le ciblage de la clientèle européenne qui a permis d'accroître, de façon significative, la pénétration commerciale en France, notamment par une approche multi-métiers et par une offre multi-produits sur le plan bancaire. Par ailleurs, le développement auprès des clients d'opérations à valeur ajoutée a été grandement facilité par des moyens en hommes et en formation mis en oeuvre au premier semestre 1992.

- la maîtrise des risques qui demeure une mission fondamentale dans cette période de crise, face à l'évolution préoccupante des provisions. La stratégie de traitement amorcée en 1991 et suivie jusqu'à ce jour, sera poursuivie et amplifiée en 1993 et doit permettre d'assurer une prévention encore meilleure.

ACTIVITE DE LA BANQUE PARIBAS EN FRANCE (chiffres non consolidés)



ACTIVITE DE LA BANQUE PARIBAS (chiffres non consolidés)



tale dans cette période de crise, face à l'évolution préoccupante des provisions. La stratégie de traitement amorcée en 1991 et suivie jusqu'à ce jour, sera poursuivie et amplifiée en 1993 et doit permettre d'assurer une prévention encore meilleure.

- la poursuite de l'adaptation du réseau France aux orientations stratégiques de la Banque Paribas qui implique une concentration des moyens humains et matériels auprès de cibles et de zones géographiques privilégiées.

La restructuration du réseau France, annoncée en Juin 1992, a ainsi conduit à la suppression de dix agences et la transformation de six autres en délégations commerciales. Ces opérations sont pratiquement terminées fin 1992, sauf pour Télébanque dont la fermeture était prévue au cours du premier trimestre 1993.

ENCOURS SUR LES PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER

Au 31 décembre 1992, les encours de la Banque Paribas sur les professionnels de l'immobilier (promoteurs et marchands de biens) auxquels ont été ajoutés la valeur comptable des gages exercés dans le cadre de mise en jeu des garanties sur des encours de cette nature, et la part du Groupe dans des activités directes de promotion, représentent un total, avant provisions de 13,7 MdF et se décompose de la façon suivante :

France	8,2 MdF
Grande-Bretagne	0,5 MdF
Suisse	2,5 MdF
Etats-Unis	1,5 MdF
Autres	1,- MdF
Total	13,7 MdF

Ces chiffres n'incluent pas les opérations de financement des particuliers ni les opérations de crédit consenties à des sociétés non professionnelles de l'immobilier même si elles comportent à titre de garantie complémentaire un gage immobilier (par exemple opérations de crédit-bail).

Les provisions sur ces risques ont été évaluées sur la base de la valeur raisonnable de l'achèvement de chaque projet immobilier sous-jacent en appréciant, à l'arrêt de comptes, la situation de crise que connaissent actuellement la plupart des marchés immobiliers et sans anticipation de reprise significative au cours des prochains exercices, notamment en ce qui concerne les bureaux à Paris. Les évaluations du Groupe ont été, de plus, comparées avec l'approche du marché réalisée par la

Commission Bancaire pour les projets les plus significatifs et sont en conformité avec celle-ci. Le taux moyen de provision de ces encours s'établit au 31 décembre 1992 à 25,4 % contre 14,2 % au 31 décembre 1991.

LES ACTIVITES DU COMMERCE EXTERIEUR

Le net ralentissement de la croissance du commerce mondial observé en 1991 s'est aggravé en 1992 puisque cette croissance devrait se situer autour de + 1,1 % en 1992 contre + 2,4 % en 1991.

La France est restée en 1992 le quatrième exportateur mondial en volume derrière les Etats-Unis, l'Allemagne et le Japon. De façon spectaculaire et pour la première fois depuis 1986 (+ 0,4 milliard de francs) la balance commerciale est positive de 25 milliards de francs à comparer au déficit 1990 (- 49,5 milliards de francs) et à celui de 1991 (- 29,6 milliards de francs). Ceci traduit incontestablement une amélioration de la compétitivité française, particulièrement démontrée par l'élargissement des parts de marché sur pays industrialisés et notamment européens (Royaume-Uni, Espagne, Italie). Néanmoins, il faut noter que ce résultat a été atteint dans un environnement de fort ralentissement économique, les exportations ne croissant en valeur que de + 2,1 % tandis que les importations qui avaient progressé de + 2 % en 1991 ont décliné de 2,4 %.

Dans une conjoncture internationale peu favorable, la décroissance des grands contrats (+ 10 milliards de francs en part française) reste limitée à - 6 %. Le total s'élève à 120 milliards de francs à comparer à 128 milliards de francs en 1991. Les contrats civils se maintiennent à 57 milliards de francs (contre 67 milliards de francs) les contrats militaires sont en forte croissance du fait d'une très grosse opération et s'élèvent à 50 milliards de francs (contre 34 milliards de francs en 1991) tandis que l'aéronautique, au

net des annulations de commandes, plonge pour la deuxième année consécutive avec 13 milliards de francs de commandes à comparer à 59 milliards de francs en 1990.

L'activité produit export de la Banque s'est maintenue en 1992 à un niveau que l'on peut considérer comme satisfaisant alors même qu'à la différence de 1991 aucun crédit signé ne peut être qualifié d'exceptionnel. La part de la Banque Paribas dans les crédits signés s'élève à 3,1 milliards de francs pour un risque non «Cofacé» s'élevant à 500 millions de francs, celui-ci étant couvert pour 312 millions de francs par des garanties spécifiques, garanties d'actifs ou lettres de confort.

Les projets financés continuent de concerner principalement le secteur des transports (bateaux de croisière, avions), l'énergie (centrales au Pakistan, en Indonésie, en Thaïlande, en Chine, financements pétroliers en Afrique) et les télécommunications (commutation au Chili, lancements de satellites en Thaïlande, au Mexique, réseaux hertziens en Indonésie, centraux téléphoniques en Turquie) ; la part de la chimie est en légère diminution. On constate un bon développement de l'activité sur le Mexique et le Chili, un redémarrage du crédit sur l'Iran (cimenteries) tandis que l'activité reste bonne avec l'Indonésie et la Chine.

Le montage de financements avec recours sur actifs a continué de se développer malgré la situation de vive concurrence mondiale. Une dizaine de financements portant sur 17 avions ont été organisés et parmi les plus importantes affaires, on peut citer le financement de 2 Boeing B737 au profit des Malaysian Airlines Systems en Japanese leverage lease.

En termes d'encours de crédits à l'exportation, la Banque Paribas devrait continuer de se classer au quatrième rang derrière la BNP, le Crédit Lyonnais et la Société Générale avec une part de marché autour de 11 %. L'encours de nos crédits à l'exportation demeure stable (11,7 milliards de francs).

LES RELATIONS AVEC LES BANQUES ET LES INSTITUTIONNELS

La poursuite de la dégradation du risque bancaire et la diminution du nombre de contreparties indiscutables a induit un renforcement de la sélectivité des engagements interbancaires.

Afin de renforcer sa position dans un marché très concurrentiel la Banque a organisé par métiers les services rendus aux banques et institutions dans le domaine de la conservation et de la compensation des valeurs mobilières. En tant que banque dépositaire, la Banque Paribas se classe aujourd'hui au premier rang en France et parmi les dix leaders mondiaux.

La Banque Paribas continue par ailleurs à diversifier et élargir la base de clientèle en compensation Francs et Ecus.

En 1992, le marché international des crédits syndiqués s'est légèrement tassé, compte tenu du ralentissement de l'économie mondiale, à l'exception du marché domestique américain stimulé par de nombreuses opérations de refinancement et de «deleverage».

NEGOCE ET COMPENSATION

L'année 1992 a été marquée par une bonne performance du métier négoce international qui comprend les activités de financement du négoce de matières premières (essentiellement pétrole) de compensation, de courtage sur les marchés à terme de l'énergie (via la filiale spécialisée : Paribas Futures) et les instruments de couverture à terme de gré à gré (commodity swaps).

En effet, les recettes brutes en 1992 ont progressé de 28 % par rapport à l'exercice précédent, dépassant ainsi le seuil des 100 millions de dollars en dépit d'un contexte de marché difficile caractérisé par une faible volatilité des prix et une érosion des marges de trading et de raffinage. Cette performance n'a pas pour autant nécessité de provisions plus importantes que celles, déjà faibles, constituées en 1991.

L'intégration des différentes composantes de ce métier, coordonnée par une équipe spécialisée au siège, a permis une meilleure synergie entre les dix implantations des trois continents actifs dans ce secteur.

LES ACTIVITES FINANCIERES

EN FRANCE

En ce qui concerne les actions, le marché de Paris n'aura enregistré qu'une progression symbolique de 3 % pour la seconde année consécutive.

Sur les cinq premiers mois de l'année 1992, l'indice CAC 40 a connu une progression de 20 %. L'ensemble des opérateurs faisait preuve de confiance, confiance fondée à la fois sur les anticipations de reprise économique mondiale et de baisse des taux européens. L'indice CAC 40 a atteint son plus haut de l'année à 2077 au cours de la deuxième semaine de mai.

La période d'incertitude monétaire ouverte par la préparation du référendum sur le traité de Maastricht au début de l'été a duré jusqu'au rallye de fin d'année. Par ailleurs, les révisions en baisse des résultats annoncés par les sociétés ont influencé défavorablement, non seulement le marché français mais également les autres places boursières internationales.

L'importante volatilité des cours s'est accompagnée d'une baisse des volumes, réduisant considérablement les opportunités d'appel au marché.

Les émissions d'actions et autres produits dérivés actions (obligations convertibles, actions à bons de souscription d'actions...) lancées par les émetteurs français sur le marché domestique ont représenté 16 milliards de francs en 1992 contre 30,1 milliards de francs en 1991, en baisse de près de 50 %.

La Banque Paribas a dirigé 8 opérations représentant un montant total de 9 milliards de francs. En tenant compte de

l'augmentation de capital de Ciments Français, la Banque Paribas occupe la première place du palmarès des banques chefs de file sur les tranches françaises et se classe à la deuxième place pour les tranches internationales.

Les opérations les plus importantes de l'année ont été :

- les reclassements par l'Etat Français (ou privatisations partielles) d'actions Elf Aquitaine puis Total avec pour la première fois des offres publiques de vente françaises se déroulant sur des périodes de trois jours ;

- l'introduction en bourse de 25 % de Lapeyre, filiale de Poliet, précédée d'un reclassement domestique et international faisant l'objet d'une syndication sur la base d'une fourchette de prix.

Le **marché obligataire** a connu dans l'ensemble une année paisible en dehors des conditions de marché rendues difficiles par la ratification du Traité de Maastricht.

Les taux d'intérêt sont revenus à des niveaux plus bas qu'avant la bataille monétaire de l'automne, suite aux interventions de la Banque de France et de la Bundesbank pour défendre le franc et à la détente significative des taux allemands. Ainsi les taux à court terme ont varié dans la fourchette 9,5 - 10,5 % et les taux à long terme entre 8 et 9 %.

Le marché a souffert de la concurrence de l'eurofranc, plus souple, et les réformes entreprises, comme la réduction de la durée minimale des titres à 5 ans, n'ont pas apporté le dynamisme espéré. Dans l'ensemble, les emprunts ont connu un placement régulier mais assez lent. Les investisseurs institutionnels, tout comme l'année précédente, ont été très actifs alors que la clientèle des particuliers était moins présente.

Dans ce contexte, le volume des émissions nouvelles réalisées sur le marché domestique a atteint 367,6 milliards de francs contre 325 milliards en 1991. Mais c'est surtout l'Etat qui a emprunté davantage : 177,3 milliards de francs d'obligations assimilables du Trésor (contre 119 milliards en 1991).

En 1992, la Banque Paribas a dirigé 22 émissions pour un montant global de 20,7 milliards de francs, ce qui la place au troisième rang des banques (quatrième en 1991).

Le total émis en francs (marché domestique et Euro-marché) s'élève à 630,4 milliards de francs.

En 1992, le produit net d'exploitation de la société de bourse **Courcoux-Bouvet** a atteint 177,8 millions de francs, en augmentation de 27 % sur l'exercice précédent.

L'intensité de la crise économique d'une part, la persistance des taux courts élevés d'autre part, conséquences des tensions monétaires ont pesé très fortement sur les activités des marchés actions. Dans cet environnement très volatil, la société de bourse a su préserver une excellente rentabilité, le résultat net courant atteignant 61,1 millions de francs, en augmentation de 7 % sur l'exercice précédent.

Quant au montant total de la conservation clientèle, il s'établit à 7,4 milliards de francs au 31 décembre 1992.

DANS LE MONDE

Les marchés financiers ont été touchés en 1992 par les tensions monétaires. D'une part, la volonté des autorités américaines de réduire les taux pour relancer l'activité économique, accompagnée d'une forte baisse du dollar contre toutes monnaies, et d'autre part, l'attitude toujours très rigoureuse de la Bundesbank de maintenir ses taux à un niveau élevé, ont contribué à la fragilisation du Système Monétaire Européen. Les difficultés liées à la ratification du Traité de Maastricht et les prises de position spéculatives ont amplifié le phénomène pour aboutir en septembre à une crise de changes. Les monnaies les plus faibles du Système Monétaire Européen (livre, lire et peseta) se sont sensiblement dépréciées. Le

franc, quant à lui, a subi plusieurs attaques qui ont conduit la Bundesbank à s'engager aux côtés de la Banque de France.

*
* *

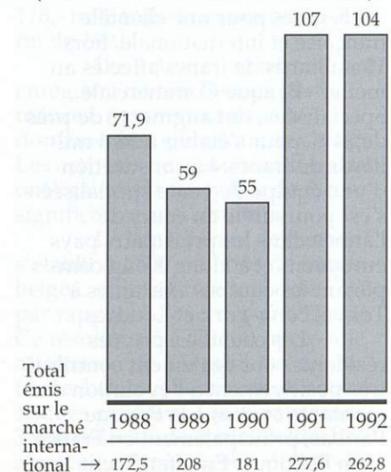
Ces tensions ont été ressenties différemment selon les compartiments de l'euro-marché avec cependant un volume d'émissions de 262,8 milliards de dollars, en retrait de 5 % par rapport à 1991.

Le dollar a profité des incertitudes monétaires pour accroître sa part de marché des euro-émissions à 34,6 %, soit 90,9 milliards de dollars (+ 14 %) avec un fort développement des émissions de FRN.

Le deutsche mark et le yen se maintiennent à la deuxième et troisième position avec respectivement 34,5 milliards de dollars (13,1 % du marché) et 34,1 milliards de dollars (13 %).

L'écu, quant à lui, a subi les malheurs du Système Monétaire Européen ; l'activité primaire sur ce marché a été totalement stoppée au second semestre et les volumes émis (20,9 milliards de dollars) sont en recul de 35 % par rapport à 1991.

EMISSIONS INTERNATIONALES PARIBAS LEAD, CO-LEAD OU CO-MANAGER (EN MILLIARDS DE DOLLARS)



En revanche, le créneau de l'eurofranc a connu un nouveau et fort développement en 1992 (+ 30,7 %) et ceci malgré une interruption des émissions d'août à la sortie de la crise monétaire. Outre les rendements du franc supérieurs à ceux du mark, ce marché a été attractif avec 22,6 millions de dollars émis, en raison de la large palette de possibilités : émissions «jumbos» (Finlande, Suède), élargissement des maturités (20 et 30 ans), introduction de nouvelles signatures de qualité (La Poste). De ce fait, l'eurofranc a dépossédé l'écu de sa quatrième place au palmarès.

Dans ce contexte, la Banque Paribas a été très active sur les marchés et occupe la sixième place mondiale de la «league table» des euro-émissions avec 46 opérations dirigées pour un total de 12,1 milliards de dollars (portant ainsi sa part de marché à 4,55 %). Elle demeure toujours la seule banque française dans les dix premières de ce palmarès.

Sur le marché de l'écu, la Banque Paribas est restée leader avec une part de 20 % acquise durant la première partie de l'année. Mais c'est surtout sur le compartiment franc que la Banque Paribas s'est distinguée en prenant la première place sur l'eurofranc avec 30,85 milliards de francs de volume émis et 21 mandats parmi lesquels les opérations les plus remarquables, à savoir : les émissions à 30 et 31 ans réalisées respectivement pour EDF (3 milliards) et SNCF (3 milliards), l'émission «jumbo» de 6 milliards pour le Royaume de Suède, la première intervention de La Poste sur l'euro-marché avec 1 milliard de francs. Avec une position de troisième sur le marché domestique, derrière le Crédit Lyonnais et la Banque Nationale de Paris, la Banque Paribas se situe au total en tête du classement franc (domestique + euro).

*
* *

En 1992, la Banque Paribas a dirigé 9 tranches internationales d'opérations actions lancées par des émetteurs européens.

La Banque Paribas a, en particulier, dirigé le placement continental européen (Europe hors U.K.) de l'émission Waste Management.

Le marché américain a également été actif. La Banque Paribas a participé à de nombreuses opérations en tant que co-garant.

La Banque Paribas a participé à de nombreuses opérations sur les marchés dits «émergents»: marchés sud-américains et asiatiques essentiellement.

Sur les marchés sud-américains, la Banque Paribas a été chef de file pour la France dans une seconde tranche Telmex.

La Banque Paribas a également joué un rôle de co-garant dans un certain nombre d'autres opérations: Télécom Argentina, Bancomer, Cemex, Liverpool,...

SWAPS

Les activités d'échange de taux d'intérêt et de devises, ainsi que les opérations de change de devises, ont bénéficié d'une croissance de la volatilité des marchés à l'échelle mondiale, due notamment à l'abandon de la convergence des taux d'intérêts en Europe, au désordre qui en a suivi au sein du Système Monétaire Européen, et aux efforts des autorités monétaires au Japon et aux Etats-Unis pour relancer les économies par une baisse des taux d'intérêts. Les contrats de swaps et d'options traités par la Banque Paribas en 1992 sont en augmentation de 40 % par rapport à 1991.

L'activité de change de devises a connu la même évolution reflétant des conditions de marché favorables et une expérience accrue de nos équipes.

LA GESTION INSTITUTIONNELLE ET PRIVÉE

Malgré le comportement décevant des marchés financiers et immobiliers, la Gestion

Institutionnelle et Privée a poursuivi, en 1992, la croissance de sa conservation totale ainsi que le développement de sa gamme de produits. Cette activité, structurée depuis 1991 en métiers pour l'ensemble de la Banque Paribas tant en France qu'à l'étranger sous la dénomination de Paribas Asset Management, regroupe la gestion d'actifs pour compte de tiers, particuliers et institutions.

L'évolution de la gamme des produits s'est principalement traduite par la création de nouveaux compartiments au sein de la Sicav luxembourgeoise **Parvest**. Avec ses vingt fonds d'investissement, Parvest constitue, conformément à sa mission, le tronc commun utilisé par l'ensemble du réseau de la Banque Paribas et de ses filiales. Celles-ci peuvent ainsi offrir à leurs diverses clientèles, nationales ou internationales, un large éventail de produits correspondant à leurs besoins, spécialisés par marchés boursiers et obligataires, dans un grand choix de devises. A la fin de l'année, les actifs de Parvest ont atteint 0,8 milliard de dollars.

Le total des actifs gérés par la Gestion Institutionnelle et Privée, exprimé en encours moyen annuel et à périmètre comparable après mise en place finale de la nouvelle organisation, a progressé de 10,5 % par rapport à 1991, pour atteindre 175,4 milliards de francs.

Cette croissance a été particulièrement soutenue pour la Gestion Institutionnelle, dont les actifs gérés pour une clientèle française et internationale, hors 19 milliards de francs affectés au métier «Banque Commerciale Spécialisée», ont augmenté de près de 24 % pour s'établir à 38,4 milliards de francs. La constitution d'une équipe de vente spécialisée s'est poursuivie au cours de l'année dans les principaux pays européens et à Hong-Kong complétant les équipes existantes à Tokyo, New-York et Londres.

Les clientèles privées résidentes ont également contribué très positivement à l'évolution des montants confiés à la Banque Paribas, principalement en France et en Belgique. En effet, l'actif

moyen géré pour le compte des particuliers résidents, hors 10 milliards de francs également affectés au métier «Banque Commerciale Spécialisée», ressort à 71,3 milliards en 1992, soit, à clientèle comparable, un accroissement de près de 17 % par rapport à 1991.

Cette évolution devrait se renforcer après l'ouverture chez Paribas Milan, d'un Département de Gestion de Patrimoine mettant à la disposition des grands clients particuliers résidents italiens, dès la fin de 1992, une équipe d'une dizaine de collaborateurs.

La Gestion Privée Internationale, dont les services, principalement implantés en Suisse, au Luxembourg, à Londres, Monaco, Hong-Kong et Paris, s'adressent aux clientèles non résidentes, a poursuivi le développement de sa nouvelle structure. La conservation globale a consolidé la forte progression de l'année précédente, notamment en Suisse ou au Luxembourg et s'est élevée à environ 66 milliards de francs.

Enfin, les performances de gestion ont été satisfaisantes. Les Sicav spécialisées sur les marchés d'actions notamment européens et américains ont encore une fois maintenu leurs positions dans le groupe de tête par rapport à la concurrence.

La gestion en valeurs françaises a, quant à elle, confirmé sa position de leader sur les trois dernières années à travers la performance de la Sicav **Parfrance**. Sur le plan obligataire, **Paribas Revenus** s'est également placé au premier rang des Sicav de sa catégorie (distribution de revenus) sur la même période.

Sur le plan des équipes de gestion, des renforcements ont été poursuivis, notamment à Londres pour la gestion obligataire internationale et de taux, ainsi qu'à Paris dans le cadre des produits de gestion quantitative.

LES AFFAIRES INDUSTRIELLES ET LE CONSEIL AUX ENTREPRISES

La Banque Paribas a poursuivi en 1992 les opérations d'assistance au bénéfice des

sociétés françaises ou étrangères, qu'il s'agisse de groupes avec lesquels la Banque Paribas entretient des liens en tant qu'actionnaire ou plus généralement des sociétés industrielles et commerciales.

L'année 1992 a vu la réalisation de très importantes opérations relevant de la première catégorie qui ont généré d'importantes commissions d'intervention.

On peut citer à ce titre l'assistance au groupe Doux dans diverses négociations, la cession du contrôle de Ciments Français à Italcementi, la fusion UGC DA/Robur, l'introduction en bourse de Lapeyre, l'assistance permanente à Sofinergie, la cession par Sema Group de SOFRES, le rapprochement de Matra Communication/Northern Télécom., l'OPA amicale Fougère sur la S.A.E., le mandat de vente par Nord-Est de son activité chauffage CICH.

Relèvent de la deuxième catégorie, les opérations Compagnie Française de Sucrierie achetée par le groupe de la Navigation Mixte, l'assistance au groupe Barraqueiro (Portugal) dans la réorganisation de son capital, la cession au groupe Legrand de la société Baco (composants électroniques), la cession à Groupelec de la société Ceno (distribution de composants électroniques), la cession à Gaz de France de la société Genèse détenue par l'Agip, l'acquisition par le groupe Guillin de Nespak, société italienne d'emballage etc...

L'ensemble de ces opérations s'est traduit par des recettes qui ont permis à la Banque Paribas de réaliser dans ce domaine d'intervention un bénéfice substantiel.

LES GRANDES FILIALES EUROPEENNES

Les présentations ci-dessous s'appuient sur les comptes sociaux des filiales.

Des différences substantielles peuvent apparaître par rapport aux éléments qui sont intégrés

dans les comptes consolidés de la Banque Paribas du fait de l'harmonisation des méthodes comptables, de la prise en compte des résultats des filiales propres des quatre grandes filiales européennes après retraitements usuels de consolidation (élimination des dividendes de sociétés du groupe et des plus-values internes), du retraitement des provisions à caractère de réserve (notamment à la Banque Paribas Belgique), du décalage dans la prise en compte de certaines opérations (par exemple la plus-value sur la cession de l'ancien siège social de la Banque Paribas Suisse a été prise dans les comptes consolidés au 31.12.1991 et dans les comptes sociaux de Paribas Suisse au 31.12.1992). Les contributions des principales filiales aux résultats consolidés apparaissent dans le tableau de la page 3.

Au terme de l'exercice 1992, le total du bilan de la **Banque Paribas Belgique** était de 417,8 milliards de francs belges contre 412,5 milliards de francs belges une année auparavant, soit une légère progression de 1,3 %.

Les opérations hors bilan ont enregistré une hausse importante par rapport à l'exercice précédent ainsi que les dépôts de la clientèle qui ont progressé de 11,5 % à 132,2 milliards de francs belges. Les utilisations de crédit par le secteur privé s'établissent sensiblement au même niveau que l'année précédente, soit 117,1 milliards de francs belges contre 118,- milliards de francs belges à la fin de 1991.

Les activités de marché ont enregistré de très bonnes performances, notamment dans le domaine des opérations de change. Les activités de gestion actif-passif ont également contribué de façon significative aux résultats.

Le bénéfice net de l'année s'établit à 1.539 millions de francs belges, soit une croissance de 12 % par rapport à l'exercice antérieur. Ce résultat a été obtenu après une affectation de 400 millions de francs belges à la provision pour risques généraux (qui totalise ainsi 3.900 millions de francs belges), ainsi que d'importantes dotations

au fonds interne de sécurité et aux amortissements et provisions, tant sur opérations de crédit que sur valeurs mobilières.

Compte tenu du report à nouveau, le bénéfice disponible s'élève à 1.640 millions de francs belges: une distribution de celui-ci est proposée pour un montant de 958 millions de francs belges, ce qui représente une hausse de 10,9 %.

Après la répartition proposée, les fonds propres de la Banque atteindront 13.834 millions de francs belges, soit un accroissement de 985 millions de francs belges par rapport à fin 1991.

A ces fonds propres au sens strict, s'ajoutent 10.330 millions de francs belges d'emprunts subordonnés pour former un total de 24.164 millions de francs belges. Le coefficient de solvabilité calculé par rapport au total du bilan est de 3,31 % à fin 1992 venant de 3,11 % à fin 1991, si l'on considère les fonds propres stricto sensu, tandis qu'en tenant compte des ressources subordonnées, il est passé de 5,36 % à 5,78 %.

Le ratio Cooke, calculé par rapport aux risques pondérés, s'est établi à 11,32 fin 1992. Cette solidité de la Banque Paribas Belgique s'exprime également dans le rating A/B que l'agence IBCA lui a attribué pour la huitième fois consécutive.

La Banque Paribas Belgique a fondé en 1992 Cortal Belgique en vue d'exploiter en Belgique la technique de «direct banking» mise au point par Cortal en France pour la collecte de l'épargne; elle a pris 60 % du capital de cette nouvelle filiale, le solde étant détenu par Cortal France. Les opérations ont débuté dans le courant du quatrième trimestre et suivent le programme prévu.

Enfin un nouveau schéma d'organisation, qui est devenu opérationnel début 1993, a été mis en place afin de renforcer la coordination entre l'action commerciale et les métiers.

L'année 1992 a été, pour la **Banque Paribas Suisse**, celle de la réorganisation et du recentrage stratégique sur cinq centres d'activités.

Comme par le passé, la Banque Paribas Suisse s'appuie, pour son développement, sur les métiers qui représentent sa force traditionnelle et qui font sa réputation : la gestion privée internationale, le financement du négoce international et les financements maritimes, les activités de marché (change, trésorerie et marché suisse des capitaux où la Banque occupe la cinquième place parmi les chefs de file). En plus de ces activités, la Banque entend compléter la palette de ses services dans deux secteurs plus spécifiquement orientés sur des clients suisses : la gestion domestique et institutionnelle d'une part, et d'autre part, le conseil et la banque commerciale.

Ce développement a été accompagné d'une réadaptation des structures d'organisation. Dans le courant de l'année 1992, la direction de la Banque a été renouvelée et renforcée. Le Comité de Direction rassemble désormais les responsables des cinq métiers, ceux des grandes fonctions, ainsi que ceux des filiales et succursales.

L'ensemble des fonctions logistiques, autrefois séparées, sont désormais réunies dans un seul département. La Banque sera, à brève échéance, dotée de logiciels destinés à améliorer les services à la clientèle («Triple A» pour la gestion de patrimoines et «Transact» pour la salle des marchés).

L'exercice 1992 de la Banque Paribas Suisse marque le retour aux bénéfices, en dépit d'une conjoncture maussade en Suisse et en Europe.

Les activités de financement de négoce et les activités de marché ont particulièrement contribué à l'amélioration du résultat.

Compte tenu de produits exceptionnels, le résultat avant impôts, pertes, amortissements et provisions (de 155 millions de francs suisses) est en forte hausse par rapport à l'exercice précédent (62,3 millions de francs suisses).

Le compte de pertes et profits fait apparaître un résultat net positif de 15,1 millions de francs suisses après impôts,

amortissements et provisions. Il sera proposé à l'Assemblée Générale de ne pas distribuer de dividende.

Le résultat d'exploitation avant produits exceptionnels atteint 62,7 millions de francs suisses, en légère hausse par rapport à l'exercice précédent. Les produits exceptionnels comprennent la plus-value sur la cession de l'ancien immeuble de la Banque, d'un montant de 86,2 millions de francs suisses.

La dotation au compte de pertes, amortissements et provisions, au titre de l'exercice de 1992, d'un montant total de 132,6 millions de francs suisses, est très inférieure à l'effort qui avait été nécessaire à l'issue de l'exercice précédent (676,3 millions de francs suisses). La charge d'impôts pour l'année 1992 s'élève à 7,3 millions de francs suisses.

Au 31 décembre 1992, le total du bilan de la Banque s'élève à 7,1 milliards de francs suisses, contre 7,3 milliards de francs suisses à fin 1991, soit une baisse de 2,8 %. Le total des dépôts de la clientèle atteint 3,1 milliards de francs suisses, soit une progression de 13 % par rapport à fin 1991, alors que le total des prêts à la clientèle reste sensiblement constant d'une année à l'autre à 3,3 milliards de francs suisses. A cours du dollar constant, les encours ont en fait diminué de 3 %. Ceci reflète la poursuite de la politique prudente de la Banque en matière d'engagements de crédit.

Cette politique a concerné plus particulièrement les encours par accreditifs et cautionnements, qui ont été réduits de 3,328 milliards de francs suisses au 31 décembre 1991 à 2,773 milliards de francs suisses au 31 décembre 1992, du fait de l'élimination de participations en risque à des crédits internationaux.

En revanche, la Banque Paribas Suisse reste un agent important du financement du négoce international, qui contribue à hauteur de 85 % aux encours par accreditifs et cautionnements, au 31 décembre 1992.

La Banque Paribas Suisse

a, en 1992, cédé son ancien immeuble d'exploitation du 6, rue de Hollande, à Genève. Ses services dans cette ville sont désormais entièrement localisés dans son immeuble du 2, place de Hollande. Outre cet immeuble, qui constitue son siège social, elle possède aussi ses immeubles d'exploitation à Lugano et à Bâle.

Sous réserve de l'acceptation par l'Assemblée Générale des propositions d'affectation du solde disponible, les fonds propres de la Banque se situent à 748,3 millions de francs suisses (contre 733,4 millions de francs suisses à fin 1991).

En comprenant le personnel de sa filiale, Paribas Privatbank A.G. qui assure désormais toute l'activité de gestion de patrimoine exercée par Paribas en Suisse alémanique, l'effectif du Groupe Paribas Suisse est de 694 personnes à fin 1992, comparé à 788 à fin 1991.

La Banque Paribas Luxembourg a connu un exercice 1992 satisfaisant qui se traduit par un résultat net de 770,6 millions de francs luxembourgeois, supérieur de 12,6 % à celui de l'année 1991. Son total de bilan fin 1992 est en augmentation de 10,1 % par rapport à fin 1991, et son total de hors-bilan de 13, - %, illustrant la croissance de toutes les grandes activités de la Banque, dans un contexte de risques bancaires maîtrisés.

Dans un environnement de taux d'intérêt élevés et d'inversion des courbes de taux dans la plupart des devises européennes, la trésorerie a su notamment profiter des turbulences du marché du dernier trimestre pour assurer l'évolution favorable de ses résultats. En outre, l'activité de change a connu une année exceptionnelle.

Le Département Corporate et Ingénierie a poursuivi avec succès la réorientation de ses activités vers des financements spécialisés à plus forte valeur ajoutée, le volume des opérations de crédit traditionnel étant quant à lui en légère contraction. Le nombre de structures financières créées et administrées par la Banque pour le compte de sa

clientèle a ainsi augmenté d'environ 10 %, en dépit de l'évolution peu favorable pour la Place de Luxembourg du contexte législatif et fiscal de certains pays voisins.

Le Département Gestion pour Compte de Tiers s'affirme comme un des pôles majeurs de la Banque en matière de Gestion Privée par la croissance soutenue tant des actifs qui lui sont confiés que de ses résultats.

De même, Paribas Luxembourg confirme sa vocation de grand centre de custody, par l'expansion rapide de l'Administration des Fonds et Comptes Gérés d'une part et de l'activité de Services Financiers d'autre part. Pour cette dernière, la Banque figure maintenant parmi les tous premiers établissements de la Place pour les fonctions d'agent payeur et d'agent de cotation.

Enfin, au sein du marché obligataire primaire luxembourgeois, qui a connu une activité proche de celle, exceptionnelle, de 1991, la Banque apparaît également comme l'un des principaux intervenants de la Place tant par le volume que par la qualité des émissions qu'elle a dirigées.

L'Assemblée Générale des actionnaires, tenue le 7 avril 1993, a décidé de mettre en paiement un dividende de 380,25 millions de francs luxembourgeois, contre 364 millions de francs luxembourgeois en 1991.

Par ailleurs, pour la Banque Continentale du Luxembourg, détenue à 50 % par la Banque Paribas, l'exercice 1992 se caractérise par un accroissement modéré (4,70 %) des dépôts espèces et titres de la clientèle et un maintien du volume du portefeuille-crédits.

La persistance de taux d'intérêts élevés ainsi que la politique de prudence en matière de prise de risques ont eu pour effet de ramener le résultat brut de la Banque de 522 millions à 425 millions de francs luxembourgeois.

Après la constitution de près de 200 millions de francs luxembourgeois de provisions (contre 279,1 millions), le bénéfice net s'est établi à 191,3 millions de

francs luxembourgeois contre 207,6 millions au 31 décembre 1991.

Il sera proposé de distribuer un dividende de 80 francs luxembourgeois par action, soit une distribution globale de 70,2 millions de francs luxembourgeois.

Dans le cadre du plan stratégique quadriennal 1992-1996 adopté en avril, la Banque Paribas Nederland a, en priorité, renforcé sa situation financière, amélioré sa gestion et intensifié sa coopération avec les autres entités du groupe Paribas en se concentrant sur ses activités fondamentales.

La situation financière a été renforcée par une dotation supplémentaire pour risques généraux, en dépit de son impact négatif sur le résultat 1992.

La gestion du département des crédits et du réseau de succursales a été resserrée. La mise en place du département de gestion privée a été finalisée.

La coopération appuyée avec d'autres entités du Groupe Paribas s'est confirmée notamment par la mise en oeuvre de synergies avec le Capital Markets à Londres, le Paribas Asset Management Group de Paris et avec la Banque Paribas Belgique et le Crédit du Nord dans les activités de banque commerciale.

En ligne avec sa politique de recentrage sur ses activités stratégiques, la Banque Paribas Nederland a vendu sa filiale de leasing et crédit à la consommation, Alcrédis Bank B.V., ainsi que les 50 % d'intérêts qu'elle détenait dans Fiat Crédit Nederland B.V. (FCN).

Principalement à cause de ces désinvestissements, le montant des intérêts est tombé de 53,1 millions de florins en 1991 (en excluant Alcrédis et FCN, de 41,3 millions de florins en 1991) à 38,1 millions de florins en 1992.

En revanche, le montant des commissions perçues a augmenté de 7 % pour atteindre 17,4 millions de florins en 1992 et les autres revenus de 57 % pour atteindre 14,6 millions de florins en 1992, traduisant de bonnes performances dans les activités de marché.

Les revenus totaux s'inscrivent en baisse de 11 % à 70,1 millions de florins en 1992 contre 78,7 millions en 1991. Mais en excluant Alcrédis et FCN, ils ont augmenté de 5,4 % (66,5 millions de florins en 1991).

Les dépenses totales ont diminué de 5,7 % de 63,7 millions de florins en 1991 à 60,1 millions de florins en 1992. En excluant Alcrédis et FCN, elles ont augmenté de 6 % (56,7 millions de florins en 1991), principalement en raison de l'augmentation des dépenses d'équipement de bureaux.

Au total, le revenu brut a diminué de 33 % pour atteindre 10 millions de florins contre 14,9 millions. Toutefois, en excluant Alcrédis et FCN, il est en légère augmentation de 1 % (9,9 millions de florins en 1991).

Pour tenir compte de l'environnement économique défavorable, les dotations pour risques généraux se sont élevés à 14 millions de florins en 1992 contre 12,7 millions en 1991. Les désinvestissements mentionnés se sont soldés par un résultat exceptionnel de 6,4 millions de florins. Le résultat net ressort à 2,5 millions de florins, en hausse de 67 % par rapport à 1991 (1,5 million de florins).

L'environnement économique impose de poursuivre une expansion prudente des activités. Cela étant, la Banque Paribas Nederland affiche un optimisme modéré pour les résultats 1993, à la lumière de l'amélioration des résultats au second semestre 1992 et dans l'attente d'une poursuite de la baisse des taux. Elle s'attend également à tirer partie de la coopération intragroupe. Bien qu'aucun investissement majeur ne soit prévu, elle projette une augmentation modérée de ses dépenses totales, pour partie due à une légère augmentation de ses effectifs.

LES AUTRES IMPLANTATIONS HORS DE FRANCE

En Europe, les diverses implantations de la Banque ont, dans un contexte récessionniste plus marqué, mis en œuvre une politique prudente de développement ciblé, et continué de rationaliser leur organisation.

EUROPE DU NORD

En **Grande-Bretagne**, l'ensemble des équipes opérant sur le territoire britannique est désormais rassemblé sous un même toit, favorisant les synergies commerciales et les économies d'échelle. Le climat économique dégradé a continué à peser sur les résultats, en dépit des bonnes performances réalisées dans le domaine des crédits spécialisés et de la trésorerie.

Par ailleurs, **Smurfit Paribas Bank**, détenue à 50 % par la Banque Paribas, a connu une activité satisfaisante, notamment dans les domaines de banque commerciale et des opérations de marché.

Le résultat net enregistré est le meilleur depuis la création de Smurfit Paribas Bank il y a 9 ans.

Au **Danemark**, la politique de développement prudent suivie depuis toujours s'est avérée judicieuse au regard des remous monétaires et des difficultés importantes des secteurs bancaire et financier de la Scandinavie. La succursale de Copenhague a connu en 1992 un exercice satisfaisant, et obtenu des résultats en hausse, tant pour les activités de banque commerciale que pour les activités de marché. L'approche des marchés suédois et finlandais sera sélective, à la mesure des conditions actuellement difficiles de ces marchés.

En **Allemagne**, l'action commerciale a été poursuivie avec succès auprès des grands groupes allemands, et s'est concrétisée par un accroissement des relations entre la Banque et les filiales

européennes de ces grands groupes. Par ailleurs, un bureau a été ouvert à Munich pour, notamment, démultiplier l'action de la succursale de Stuttgart dans cette région. Les résultats de 1992 ont été obérés par des conditions de refinancement difficiles, et sont encore insuffisants au regard de la taille du marché allemand et de son potentiel d'affaires pour la Banque. Le développement de plus en plus important des produits financiers en Allemagne a conduit la Banque Paribas à amorcer, en 1992, un changement de dimension, en renforçant ses structures par métiers :

- la Banque Commerciale Spécialisée, qui développera aux côtés de ses activités bancaires classiques celles des financements spécialisés dont le marché est en expansion ;
- le capital market qui, en plus de ses activités sur le marché des émissions, regroupera à Francfort celles de change, SWAP et autres produits dérivés en DM afin d'être encore plus proche d'une clientèle soucieuse de mieux se protéger des risques de variation des changes et taux ;
- le conseil, à travers sa filiale Paribas Industrie Consult GmbH, qui poursuivra son activité de rapprochement d'entreprises, en particulier dans le domaine des opérations transnationales faisant appel au réseau Paribas ;
- la gestion pour compte de tiers, avec l'ouverture de la succursale de Munich dont c'est la priorité.

De nouveaux locaux accueilleront à Francfort, début 1993, ces diverses activités.

Les frais engendrés par les nouveaux investissements, conjugués avec le ralentissement de la situation économique et la constitution de nouvelles provisions, ont pesé sur les résultats de 1992.

EUROPE DU SUD

En **Espagne**, malgré un contexte économique plus défavorable au cours de l'année 1992, et des remous monétaires ayant abouti à la dévaluation de la peseta, la Banque a pu favorablement consolider ses résultats,

notamment dans le domaine des marchés de capitaux. Les moyens de la Banque Commerciale Spécialisée ont été renforcés, et devraient permettre en 1993 une amélioration sensible de ses résultats.

En **Grèce**, l'environnement est resté très récessionniste, l'économie et la monnaie étant toujours très vulnérables. Grâce à une politique de refinancement adéquate, la succursale a su tirer parti des taux d'intérêts élevés, et accroître efficacement son fonds de commerce de groupes internationaux, tout en améliorant ses résultats de manière très sensible.

En **Italie**, l'activité sur le marché primaire et secondaire des Titres d'Etat a été très soutenue en 1992, permettant d'accroître, cette année encore, les bons résultats de la Banque. L'activité de Banque Commerciale Spécialisée a été renforcée au cours de l'année, avec des résultats déjà encourageants, en dépit d'un environnement rendu très difficile par la situation économique, monétaire et politique du pays. L'activité de gestion patrimoniale a démarré comme prévu au cours de l'année.

Au **Portugal**, **Copapor**, filiale de la Banque Paribas à Lisbonne depuis 1990, a poursuivi en 1992 son développement dans le domaine des opérations de fusions-acquisitions, d'évaluation/privatisation et de financements spécialisés, avec des résultats légèrement positifs. Elle a notamment favorisé le rapprochement de la Compagnie Générale des Eaux avec une société de transport portugaise, réalisé l'évaluation du Banco Portugues do Atlantico dans le cadre de sa privatisation et développé des missions de restructuration auprès de clients privés portugais.

EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE

Paribas a continué son approche basée sur ses activités et ses métiers traditionnels de banque d'affaires.

En **Hongrie**, à l'issue de son deuxième exercice, **Magyar Paribas** a déjà réalisé un léger

bénéfice. Par ailleurs, au cours du dernier trimestre, l'état major de cette société a été renforcé par l'arrivée d'un cadre expatrié de haut niveau.

En **Tchécoslovaquie**, après avoir ouvert un bureau à Prague, la Banque a poursuivi son implantation en s'installant à Bratislava. Les premiers mandats de privatisation ont été signés laissant envisager un développement prometteur de cette activité.

En **Roumanie**, la Banque Paribas a obtenu un mandat pour une opération de privatisation pilote qui concerne les cinq premières sociétés mises sur le marché international.

En **Russie**, la Banque a continué de développer ses activités dans le domaine pétrolier, tant en financement de négoce qu'en ingénierie financière. Une société, la **Compagnie Financière Euro-Sibérienne**, a été créée par la Banque Paribas avec des partenaires russes majeurs de l'industrie pétrolière de ce pays.

En **Turquie**, 1992 a été marquée par une contraction sensible des marges bancaires durant le premier semestre et une hausse significative de l'impôt sur les sociétés. La **Banque Ottomane** a cependant réalisé un bénéfice net à périmètre constant d'environ 170 milliards de livres turques, soit après recapitalisation pour tenir compte de l'effet de dilution des fonds propres par l'inflation de l'ordre de 70 %, un bénéfice transférable de 3,7 millions de livres sterling.

La Banque Paribas est restée très active dans le domaine des financements export sur la Turquie en 1992.

La Banque a été chef de file de plusieurs crédits acheteurs et crédits commerciaux complémentaires pour un montant total de plus de 500 millions de dollars US : financement d'une section de l'autoroute trans-anatolienne réalisée par la société italienne Astaldi, financement du contrat obtenu par Cégélec-Cogex pour la fourniture des sous-stations du barrage Ataturk, financement de 2 usines de traitement des eaux réalisées par la société OTV,

participation au financement des câbles à fibres optiques trans-Turquie fournis par un consortium dirigé par Alcatel.

Paribas Capital Markets a dirigé en mai 1992 la première euro-émission en ECU de la République de Turquie pour un montant de 150 millions d'écus.

EN AMERIQUE

Aux **Etats-Unis**, la majeure partie de l'année 1992 a été marquée par le prolongement de la récession et l'aggravation de la crise immobilière malgré l'évolution favorable des taux d'intérêt et l'anticipation de plans de relance promis par les candidats à l'élection présidentielle de novembre. Dans ce contexte peu favorable, la Banque a néanmoins réussi à améliorer très sensiblement ses performances et à établir un nouveau record de recettes et de rentabilité.

Tout en maîtrisant ses risques de façon satisfaisante, la Banque a continué à développer son leadership dans les créneaux spécialisés qu'elle connaît bien tels que :

- les financements de projets, notamment de cogénération ;
- le financement des grandes maisons de courtage dont l'activité a continué à progresser en 1992 ;
- les financements de réserves pétrolières et gazières associés à des swaps de matières premières ;
- les financements liés au secteur de la santé ;
- le financement des médias (réseaux de télévision par câble, de stations de radio, etc.) ;
- le financement du négoce de matières premières et les produits correspondants de couverture de risque sur les marchés internationaux.

De plus, la Banque a su tirer parti en tant que chef de file de nombreuses opportunités de refinancement d'opérations LBO dans des conditions financières plus conservatrices mais tout aussi rémunératrices qu'à l'origine.

L'activité trésorerie-change a encore amélioré ses performances et su profiter de la baisse des

taux d'intérêt et de la volatilité des taux de change. L'activité de placement d'actions américaines, dans ce contexte, s'est considérablement développée.

Enfin, l'activité de risque d'arbitrage a accru de manière significative sa contribution au résultat.

Au **Canada**, où la récession a été encore plus profonde qu'aux Etats-Unis, la **Banque Paribas du Canada** a développé avec succès ses activités de trésorerie et de gestion du bilan, ce qui lui a permis de compenser en partie le déficit de son activité de crédit aux entreprises.

En **Amérique Latine**, la Banque a su tirer parti des opportunités nouvelles qui se sont présentées du fait de la poursuite de l'amélioration des risques sur certains pays.

Les rapatriements de capitaux vers ces pays se sont poursuivis sur l'ensemble de l'année, à l'occasion d'opérations de privatisations, d'euro-émissions obligataires et de placements d'actions.

Dans les activités de crédit, la banque est restée l'un des leaders du financement du négoce international des matières premières et du financement de la grande exportation, notamment au Chili où un ensemble de crédits, d'environ 890 millions de francs, ont été signés pour la réalisation de projets dans les domaines de l'énergie, de la sidérurgie et des télécommunications.

Par ailleurs, la Banque Paribas a poursuivi son mandat de conseiller du gouvernement argentin pour la privatisation du réseau de la distribution des eaux à Buenos Aires et a obtenu un mandat de conseiller du gouvernement vénézuélien pour la privatisation de l'Institut National des Hippodromes.

La Banque Paribas est devenue le leader européen pour le placement d'actions mexicaines (co-chef de filat du deuxième placement des actions Telmex, chef de filat conjoint du placement des actions de la chaîne des magasins Liverpool) et a réussi le placement

de la première euro-émission obligatoire en francs français pour Pemex.

EN ASIE PACIFIQUE

La situation difficile qu'a connue l'économie mondiale en 1992 a affecté les économies asiatiques dont le taux de croissance, bien que restant nettement plus élevé que dans le reste du monde, s'est cependant ralenti.

La Banque Paribas a su néanmoins tirer parti des opportunités propres à chaque marché dans lequel elle est implantée pour renforcer ses activités dans la zone et y développer ses métiers dans le cadre d'une coordination régionale renforcée.

Dans ce contexte, la zone Asie a généré une contribution bénéficiaire significative et en progression, assise sur un portefeuille de qualité et aux risques bien maîtrisés.

La succursale de **Tokyo**, malgré le ralentissement de l'économie japonaise marqué par la baisse des marchés boursier et immobilier, a dégagé un résultat en nette progression. Etroitement complémentaire avec les activités du Capital Market Group à Tokyo, elle a su également poursuivre, mais de façon sélective, des activités de banque commerciale et développer avec succès les activités de gestion de bilan.

Notre implantation de **Hong Kong**, dont la contribution a été satisfaisante, a su tirer profit de l'excellente performance de l'économie de Hong Kong ainsi que du développement spectaculaire de l'économie chinoise, en particulier en Chine du Sud, pour renforcer sa présence en matière de financement de projets, d'activités de marché et en matière de gestion d'actifs pour compte de tiers.

La contribution de notre succursale de **Séoul** est en forte augmentation grâce à une progression sensible de nos encours sur les grands groupes coréens, et grâce également à la poursuite d'une politique active en matière de financement du secteur pétrolier. Par contre, les activités de marché se sont fortement contractées à

l'exception des émissions obligataires pour des grands emprunteurs privés coréens.

Dans un marché en cours de libéralisation progressive, la succursale de **Taipei** a sensiblement accru sa capacité bénéficiaire grâce au marketing de produits à plus forte valeur ajoutée, en particulier en matière d'opérations de marché et dérivés, d'émissions pour les emprunteurs privés et de gestion d'actifs pour compte de tiers, tout en poursuivant sa politique de recentrage sur les grands groupes taiwanais. En revanche, le ralentissement du plan à six ans et du programme de privatisation a déçu les espoirs sur ces secteurs.

La succursale de **Singapour et Paribas South East Asia** ont poursuivi avec des résultats inégaux une politique active de développement des métiers de la banque sur la zone Asie du Sud Est en financement de projets, négoce de matières premières, activités de marchés et gestion d'actifs.

En Australie, **Paribas Group (Australia)** a engagé une action commerciale plus soutenue, dont les premiers résultats sont encourageants, rendue possible par le début de redressement de l'économie australienne.

Les bureaux de **République Populaire de Chine, d'Indonésie, de Malaisie, de Thaïlande, d'Inde et d'Iran** ont poursuivi avec succès leur vocation d'appui aux exportations françaises et européennes tout en contribuant au développement de l'ensemble des métiers du groupe dans les pays concernés. La Banque Paribas a pu ainsi affirmer sa position de leader en matière de financements export, en signant plusieurs opérations d'importance : premier crédit acheteur français signé par I.C.B.C. (The Industrial and Commercial Bank of China), financement de deux lancements de satellites par Arianespace pour le groupe privé thaïlandais Shinawatra, premier crédit acheteur français signé avec l'Iran concernant la raffinerie de Coaltar pour le financement de la fourni-

ture d'équipements par la société B.E.F.S., financement de 2 boeings 737 pour Malaysian Airlines.

Enfin, la Banque Paribas a poursuivi sa politique de partenariat avec des institutions financières de la région, Aseam Bankers en Malaisie, PT Aseam en Indonésie et avec le groupe Finance One en Thaïlande.

En **Polynésie**, malgré un climat de morosité économique due à la suspension des essais nucléaires, la Banque Paribas est parvenue en 1992 à augmenter son produit net bancaire et à accroître substantiellement son résultat net. La Banque a été en particulier retenue comme chef de file du financement de 2 ATR 72, commandés par la Compagnie Air Tahiti.

En **Nouvelle-Calédonie**, la Banque Paribas a consolidé sa place parmi les principales banques du territoire. Elle a ainsi pu conforter ses résultats en dépit d'une économie affectée par la baisse du marché du nickel. La Banque Paribas a en outre participé à la création du futur hôtel Méridien, confirmant ainsi son intérêt dans le développement touristique du territoire marqué, en fin d'année, par l'arrivée du navire «Club-Med 2».

MOYEN-ORIENT/AFRIQUE

La reprise de l'activité économique constatée dès le deuxième semestre 1991 s'est confirmée en 1992 et le maintien du cours du baril à un niveau élevé a favorisé une politique de grands projets industriels et de développement d'infrastructures pour bon nombre d'Etats de la région, projets dont la réalisation devrait s'étaler sur plusieurs années.

A cet égard, le Qatar mérite une attention particulière du fait d'importants projets gaziers et, à la faveur du lancement de ces derniers, la succursale de **Doha**, en développant ses relations avec les sociétés internationales, a connu un exercice très satisfaisant.

La succursale d'**Abu**

Dhabi a bénéficié du lancement de nombreux projets et a ainsi augmenté de manière significative son activité et sa rentabilité.

Le dynamisme commercial de **Dubai**, véritable centre régional de réexportation, a permis à la succursale de développer ses relations avec les grands traders de la place. La **Bank of Sharjah** a connu une activité soutenue et a maintenu une bonne rentabilité.

Notre filiale en Oman, la **Bank Dhofar Al-Omani Al-Fransi**, a connu un nouvel essor du fait de l'extension de son réseau et de l'augmentation de son capital, éléments lui ayant permis un développement substantiel de son activité.

Pour l'ensemble des implantations de cette région, le développement sélectif a permis le maintien de la qualité des risques des portefeuilles.

Enfin, la Banque Paribas a participé au premier emprunt international de 2.900 millions de dollars de la Saudi Aramco.

En **Afrique**, le phénomène de démocratisation entamé en 1990 s'est poursuivi en 1992, suscitant parfois de violents clivages politiques, ethniques ou religieux.

La crise de développement du Continent s'est trouvée aggravée par les problèmes de sécheresse et l'incertitude politique.

Dans ce contexte éminemment difficile, la **Banque Paribas Côte d'Ivoire** a mené une politique prudente de gestion de ses risques et a augmenté sensiblement son niveau de provisions sur les sociétés publiques ; la **Banque Paribas Gabon** a su maintenir une rentabilité satisfaisante grâce, en particulier, au développement de ses relations avec les grands groupes ; les résultats de la filiale **Merchant Banking Corporation - Nigéria**, ont été tout à fait exceptionnels du fait notamment, de l'ouverture de deux Agences et d'une active politique de collecte des dépôts.

Enfin, le Bureau de représentation en **Afrique du Sud** (Johannesburg) ouvert depuis Août 1991 a pleinement joué en 1992 son rôle pour l'ensemble des métiers de la Banque.

Sur toute la région Moyen-Orient/Afrique, le réseau a joué un rôle d'interlocuteur privilégié entre les grandes entreprises françaises et internationales et les autorités publiques des divers pays, tant sur le plan de la négociation de grands contrats à l'exportation que sur les crédits d'investissements de grands groupes pétroliers, contribuant ainsi au sein du Groupe Paribas à maintenir un niveau élevé de financements export.

LES PARTICIPATIONS NON FINANCIERES DE LA BANQUE

La **compagnie de Navigation Mixte**, holding diversifiée, a connu un exercice 1992 contrasté.

En effet, si certaines activités du Groupe (agro-alimentaire et banque) se sont bien comportées en 1992, le secteur sécurité (Fichet Bauche) a connu des difficultés importantes.

Enfin, en ce qui concerne le secteur de l'assurance, un grave différend opposant la Compagnie de Navigation Mixte à Allianz a été porté devant les tribunaux et la Compagnie de Navigation Mixte a, en conséquence, décidé de ne plus consolider les comptes de sa participation conjointe avec le groupe Allianz dans Allianz Via Holding (34 % du capital), dans ses propres comptes consolidés. La participation de la Compagnie de Navigation Mixte dans Allianz Via Holding a été maintenue à la valeur qui ressortait du bilan consolidé au 31 décembre 1991.

Le résultat net consolidé de l'exercice 1992 ressort à 423 millions de francs contre 873 millions de francs pour l'exercice précédent.

Finaxa, holding de contrôle d'AXA SA, a connu un exercice 1992 contrasté. Les faits marquants de cet exercice ont été :

- Un changement de dimension avec l'intégration d'Equitable qui s'est traduite par un quasi doublement des cotisations d'assurances (86 milliards de francs contre 45 milliards de francs en 1991).

- L'amélioration des résultats techniques d'assurance en France grâce notamment à une baisse

sensible des frais généraux.

- Une forte baisse des plus-values dégagées au niveau des compagnies d'assurance en France (1.901 millions de francs contre 2.791 millions de francs en 1991) et des holdings (388 millions de francs contre 1.430 millions de francs en 1991).

Au total, le résultat net consolidé, hors intérêts minoritaires, de Finaxa s'établit à 540 millions de francs en retrait de 21 % par rapport à l'exercice précédent.

La **Régie Immobilière de la ville de Paris** est une société anonyme d'économie mixte spécialisée dans la construction et la gestion de logements sociaux.

L'activité se poursuit de manière globalement satisfaisante. Les loyers facturés sont passés de 770 millions de francs en 1991 à 799 millions de francs en 1992. La baisse de 12,8 % du résultat est essentiellement imputable à la quasi interruption - du fait de la situation du marché immobilier - du courant de cessions sur les immeubles anciens.

La **Compagnie Foncière** est une foncière classique dont l'objet est de détenir un patrimoine locatif de bureaux et de centres commerciaux à Paris et en région Parisienne.

L'exercice s'est déroulé dans des conditions satisfaisantes. Le chiffre d'affaires est en augmentation de 15 % à 129 millions de francs en 1992.

Au 31 décembre 1992, le taux d'occupation des immeubles en exploitation appartenant à la compagnie ou à ses filiales Mulhouse-Nord et Antin-Vendôme est supérieur à 99 %.

Le résultat net consolidé progresse de 49,5 millions de francs à 55,6 millions de francs.

Le dividende net par action est en progression de 9,5 % et s'établit à 23 francs.

LES MOYENS LOGISTIQUES DE LA BANQUE

En 1992, la base comptable, nouveau système de comptabilité générale et de restitutions régle-

mentaires (Commission Bancaire et Banque de France), dont la mise en place a commencé en 1991, a été étendue à l'ensemble des secteurs de la Banque, afin de permettre de répondre à la réforme des contraintes légales et réglementaires applicables dès le début de 1993.

Le suivi des clients a été amélioré par la mise en oeuvre d'une «fiche de synthèse clientèle» permettant de consulter des informations synthétiques sur les engagements, le portefeuille, les mouvements... de chaque client.

La montée en charge de RELIT (Règlement Livraison de Titres) s'est poursuivie: extension aux opérations sur OPCVM et sur les marchés primaire et gris, ainsi qu'au traitement des opérations en ECU.

De nouvelles applications ont été mises en place, en particulier en ce qui concerne :

- les crédits :

- gestion des cautions (regroupant sur un même poste de travail l'informatique classique, le traitement de texte et la messagerie télex) ;

• gestion des prêts à la clientèle.

- les transferts de fonds, avec de nouveaux outils permettant d'automatiser le choix du circuit bancaire des transferts de fonds étrangers, et de décentraliser la saisie de ceux-ci au niveau des agences ou des clients eux-mêmes (via le produit télématique PBWORLD)

- Le traitement de nouveaux produits financiers, notamment le Plan d'Épargne en Actions (PEA).

- La gestion des Emetteurs dans le cadre de la création d'une entité commune Banque Paribas-Crédit du Nord pour les activités titres des sociétés émettrices.

Par ailleurs diverses évolutions de nos systèmes ont été mises en oeuvre, en particulier :

- Dans le cadre des actions de synergie Groupe, nos applications ont été adaptées pour permettre le traitement physique des chèques par le Crédit du Nord.

- PBWORLD, qui permettait déjà à nos clients d'avoir une vision regroupée de leurs comptes à un

niveau Européen, a été complété par la mise en place des ordres de transfert internationaux.

- De nouveaux avis clients ont été créés pour l'ensemble des opérations sur valeurs mobilières, la présentation en étant standardisée et améliorée en ce qui concerne la lisibilité et la précision des informations fournies.

LES RESSOURCES HUMAINES

Les effectifs de la Banque Paribas en France ont connu une baisse significative, de 3.534 au 31 décembre 1991 à 3.393 au 31 décembre 1992, soit moins 141 personnes.

Durant la même période, les effectifs détachés ou mis à disposition par la Banque dans des sociétés françaises et à l'étranger sont passés de 305 à 363.

Au niveau mondial de la Banque consolidée, en tenant compte du personnel local des succursales à l'étranger et du personnel propre aux filiales françaises et étrangères, les effectifs bruts comprennent 9.067 personnes à fin décembre 1992, contre 9.204 à la fin de l'année précédente.

Voici les principaux événements de la vie sociale de l'année 1992:

- La Direction a présenté au mois de juin un projet de restructuration du réseau France qui conduisait à la suppression de 123 postes de travail.

Un plan social a été établi afin de permettre le reclassement interne du plus grand nombre des collaborateurs concernés et de prévoir des aides pour le personnel qui ne pouvait être reclassé au sein de la Banque Paribas.

Les dispositions retenues dans le plan social ont permis le reclassement de 75 personnes dans différents services du siège et des agences.

- Un certain nombre d'actions ont été engagées à la suite de l'audit de management de Ressources Humaines effectué en 1992 :

- La fixation des objectifs généraux de la Banque et de ceux des

métiers, doit permettre désormais une meilleure appréciation des responsabilités individuelles.

- Un effort a été effectué pour améliorer les évaluations individuelles de performances : ainsi les entretiens d'appréciations ont concerné près de 80 % du personnel en 1992.

- La gestion de la mobilité devrait être facilitée par un renforcement des moyens humains de la Direction des Ressources Humaines et la création d'un nouveau support, les Petites Annonces de Paribas.

- En matière de politique contractuelle :

- Les accords d'intéressement et de participation ont été renouvelés après négociation avec le Comité Central d'Entreprise.

- Les régimes de prêts ont été améliorés.

- En ce qui concerne la politique salariale deux éléments sont à signaler :

- le versement en janvier 1992, d'une prime de 8 % de la mensualité de décembre avec un plancher de 1.200 francs.

- la mensualisation du mois double sera possible à partir de janvier 1993, pour les collaborateurs qui auront choisi cette option.

Par ailleurs, en ce qui concerne la participation aux résultats de la Banque, 35,5 millions de francs ont été versés au personnel bénéficiaire, tandis que l'accord d'intéressement a permis de distribuer 3,7 millions de francs.

Le montant moyen revenant à chaque collaborateur au titre de la participation et de l'intéressement est de l'ordre de 10.000 francs.

Enfin, des améliorations importantes ont été apportées aux locaux des activités sociales et culturelles gérées par le Comité d'Etablissement de Paris ainsi qu'au self de la rue Thérèse,

- La politique de formation s'est poursuivie en 1992 selon quatre axes prioritaires :

- le premier portait sur le lancement de séminaires spécifiques destinés à renforcer le goût de l'apprentissage et du savoir technique,
- le second a été consacré aux

cadres de direction avec la mise en place de nouveaux modules favorisant l'enrichissement des compétences métiers,

- la formation au management était un axe prioritaire et les stages déjà existants ont été intensifiés dans les domaines de la communication, la conduite de réunions, l'entretien d'évaluation, l'animation d'équipe, et complétés par un séminaire «management des hommes»,
- le quatrième domaine concernait des formations à caractère international. Celles-ci ont été organisées de trois façons : stages spécialisés dans des filiales, séminaires internationaux sur des sujets spécifiques et accueil de stagiaires étrangers.

L'évocation de ces quatre axes prioritaires ne doit pas faire oublier la poursuite des programmes existants, qui ont suscité une demande soutenue comme en témoignent les chiffres ci-après :

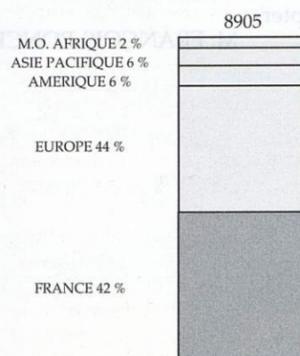
Nombre de personnes

formées : 2.754

Nombre d'inscriptions : 9.339

Depuis l'été 1992, le nouveau centre de formation est installé au coeur de l'îlot Paribas et, avec ses 19 salles, offre une capacité d'accueil de 309 personnes.

REPARTITION DES EFFECTIFS DE LA BANQUE PARIBAS ET DE SES FILIALES DANS LE MONDE



COMPTES CONSOLIDÉS DE LA BANQUE PARIBAS

AFFECTATION DES RESULTATS

Le bénéfice de l'exercice s'élève à F 130 352 963,24
 compte tenu du report à nouveau de F 992 923 802,74
 le montant disponible est de F 1 123 276 765,98

Nous vous proposons de le répartir de la façon suivante :

- Distribution au titre des certificats d'investissements privilégiés conformément au contrat d'émission F 28 787 912,50
- Dividende aux actions privilégiées "B" F 12 462 087,50
- Dividende aux actions ordinaires "A" F 271 256 877,90
- Solde report à nouveau F 810 769 888,08

Exercice	Nombre d'actions rémunérées	Montant total destiné aux actionnaires	Revenu Global (F)	Dividende net par titre (F)	Impôt payé au Trésor (F)
1989	18 925 074	274 413 573	21,75	14,50	7,25
	3 300 000*	116 160 000*	52,80*	35,20*	17,60*
1990	18 925 074	274 413 573	21,75	14,50	7,25
	3 300 000*	116 160 000*	52,80*	35,20*	17,60*
1991	18 925 074	253 595 991,50	20,10	13,40	6,70
	996 967* (1)	13 359 357,80	20,10	13,40	6,70
	2 303 033* (2)	30 860 642,20*	20,10*	13,40*	6,70

(1) Actions privilégiées B

(2) Certificats d'investissement privilégiés.

MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le mandat de quatre des membres du Conseil de Surveillance élus par l'Assemblée Générale des actionnaires s'achève avec la présente assemblée.

Saisi de propositions émanant de l'actionnaire principal, le Directoire a décidé dans sa séance du 15 mars 1993 de vous proposer le renouvellement pour une durée maximum de trois ans du mandat des quatre membres du Conseil de Surveillance concernés : MM. François MORIN, Vice-Président du Conseil de Surveillance, Didier PINEAU-VALENCIENNE, Pierre SCOHER et Gilbert TRIGANO.

Par ailleurs, selon l'article 10 des statuts de la Banque

Si vous approuvez cette répartition, le dividende versé à chaque certificat d'investissement privilégié et à chaque action privilégiée "B" sera de F 12,50 ce qui, compte tenu de l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal de F 6,25) correspond à un revenu global de F 18,75.

Le dividende versé à chaque action ordinaire "A" sera de F 6,90 ce qui, compte tenu des l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal de F 3,45) correspond à un revenu global de F 10,35.

Il est rappelé, conformément à la loi, que le revenu global par action au titre des trois derniers exercices s'établit comme suit :

Paribas, les membres du Conseil de Surveillance élus par les salariés sont renouvelés en totalité tous les trois ans et exercent leurs fonctions jusqu'à l'issue de la troisième Assemblée Générale annuelle suivant leur entrée en fonction. Les membres du Conseil de Surveillance élus par les salariés et actuellement en fonction seront renouvelés en 1993.

AUTORISATIONS D'EMISSIONS

En outre, nous vous demandons de donner au Directoire l'autorisation :

- d'émettre et de créer des bons et obligations, en toutes monnaies, pour un montant maximum de 40 milliards de francs ;

COMPTES CONSOLIDES DE LA BANQUE PARIBAS

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 31 décembre 1992

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la Banque Paribas, tels qu'ils sont présentés aux pages 24 à 35,
- les vérifications du rapport sur la gestion du groupe, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 1992.

I - OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession.

Nous certifions que les comptes consolidés sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

II - VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes consolidés des informations données dans le rapport de gestion du Groupe.

Fait à Paris et Neuilly, le 26 avril 1993

Les Commissaires aux Comptes

HSD CASTEL JACQUET
Ernst & Young International

B.D.A.
Deloitte, Touche,
Tohmatsu

Antoine BRACCHI

Jacques MANARDO

ENGAGEMENTS HORS BILAN

1992 1991

1992 1991

1992 1991

1992 1991

1992 1991

1992 1991

1992 1991

1992 1991

1992 1991

1992 1991

1992 1991

1992 1991

(échéance 1997), 82,5 millions de dollars US (échéance 1997) et 500 millions de francs luxembourgeois (échéance 1996).

EVOLUTION ET PERSPECTIVES

Devant la persistance d'un environnement économique difficile, notamment en Europe, et d'une concurrence toujours plus vive, la Banque Paribas a poursuivi la mise en place de son organisation par métiers et produits, accentué la définition de ses principes stratégiques et affirmé sa volonté de mieux contrôler les risques bancaires.

Nous tenons enfin à remercier, en votre nom, l'ensemble du personnel de la Banque ainsi que celui de toutes les banques et filiales portant notre nom, qui contribuent au développement de nos activités et à la maîtrise des risques par leur professionnalisme et leur dévouement.

LE DIRECTOIRE

OBSERVATIONS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le Directoire vous a présenté son rapport sur la situation de la Banque Paribas et son activité pendant l'exercice écoulé.

L'année 1992 a été marquée par une conjoncture défavorable à l'exercice des activités bancaires en Europe : persistance de la récession britannique, détérioration de la situation des entreprises en France, crise immobilière en France et en Grande-Bretagne, incertitude sur les taux d'intérêts et intensification de la concurrence.

Malgré cet environnement difficile, 1992 s'est traduit pour la Banque Paribas par un retour aux bénéfices.

Le résultat net d'exploitation de la Banque s'est inscrit en légère hausse par rapport à celui de 1991 avant prise en compte des éléments particuliers liés à Paribas Suisse, grâce aux contributions des métiers spécialisés de la Banque, et à la bonne maîtrise des risques et des frais généraux.

La Banque poursuit activement son adaptation à un environnement bancaire en évolution. Elle a ainsi été amenée à restructurer son réseau en France, à se focaliser sur les activités à haute valeur ajoutée, et à se doter début 1993 d'une nouvelle organisation centrée sur les métiers avec la création des départements banque commerciale spécialisée, activités de marchés, gestion institutionnelle et privée, conseil, d'une fonction gestion actif/passif et d'un département action commerciale.

Ces mesures, associées au professionnalisme et à la motivation des équipes, doivent permettre à la Banque de répondre aux ambitions qu'elle s'est fixées : être dans les dix meilleurs mondiaux dans chacun de ses métiers, servir ses clients solidairement et globalement, tout en maîtrisant les risques et les coûts.

Le Conseil de Surveillance exprime sa confiance dans la capacité du Directoire à gérer les affaires de la Banque Paribas. Il approuve les projets de résolutions soumis par le Directoire à votre vote dans le cadre de l'Assemblée Générale et vous invite à les adopter.

M. FRANÇOIS-PONCET

• de garantir l'émission de bons ou obligations, en toutes monnaies, pour un montant maximum de 20 milliards de francs ;

• d'émettre et de créer sur toutes places, des certificats de dépôt autres que ceux visés par le règlement n° 92-03 du 17 février 1992 du Comité de la Réglementation Bancaire, en toutes monnaies, dans la limite d'un encours maximum de 50 milliards de francs ;

• de garantir l'émission de certificats de dépôt autres que ceux visés par la règlement n° 92-03 du 17 février 1992 du Comité de la Réglementation Bancaire, en toutes monnaies, dans la limite d'un encours maximum de 20 milliards de francs.

• d'émettre et de créer des titres d'emprunt à durée non déterminée, subordonnés ou non, en toutes monnaies, pour un montant maximum de 10 milliards de francs ;

• de garantir l'émission des titres d'emprunt à durée non déterminée, subordonnés ou non, en toutes monnaies, pour un montant maximum de 10 milliards de francs.

Au cours de l'exercice, la Banque a successivement émis onze emprunts obligataires pour des montants de 100 millions de dollars US (échéance 1996), 400 millions de francs luxembourgeois (échéance 1996), 300 millions de francs luxembourgeois (échéance 1997), 75 millions de dollars US (échéance 2002), 10 milliards de yens (échéance 1994), 10 milliards de yens (échéance octobre 1994), 250 millions de dollars US (échéance 2007), 60 millions de dollars US (échéance 1996), 225 millions de dollars US

COMPTES DE RESULTATS CONSOLIDES

(EN MILLIONS DE FRANCS)

	Notes	1992	1991	1990
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE				
Produits sur opérations de trésorerie et interbancaires		18 117	18 459	21 086
Produits sur opérations avec la clientèle		19 325	19 099	19 638
Produits du portefeuille-titres, bons du Trésor et valeurs assimilées	(3)	17 151	15 816	10 016
Autres produits d'exploitation bancaire	(4)	4 340	2 855	4 629
		58 933	56 229	55 369
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE				
Charges sur opérations de trésorerie et interbancaires		- 28 316	- 25 339	- 28 154
Charges sur opérations avec la clientèle		- 11 028	- 11 622	- 11 998
Intérêts sur emprunts obligataires, dettes représentées par un titre et emprunts participatifs		- 9 112	- 8 734	- 6 315
		- 48 456	- 45 695	- 46 467
PRODUIT NET BANCAIRE		10 477	10 534	8 902
Charges de personnel		- 4 200	- 4 000	- 3 775
Impôts et taxes		- 248	- 248	- 240
Autres charges générales d'exploitation		- 2 155	- 2 115	- 2 125
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		3 874	4 171	2 762
Excédent des provisions d'exploitation constituées sur les provisions reprises	(5)	- 1 966	- 5 173	- 1 985
Dotation aux comptes d'amortissement des immobilisations		- 458	- 421	- 411
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 450	- 1 423	366
Charges ou produits hors exploitation et exceptionnels	(6)	275	505	1 385
Dotations et reprises de provisions hors exploitation et exceptionnelles		- 457	- 155	- 418
Amortissement des écarts d'acquisition		- 79	- 97	- 95
Participation des salariés		- 19	- 41	- 52
RESULTAT AVANT IMPOT DES SOCIETES INTEGREES		1 170	- 1 211	1 186
Impôt sur les sociétés		- 543	- 627	- 561
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence		414	273	231
RESULTAT NET GLOBAL		1 041	- 1 565	856
• part des intérêts minoritaires		- 202	- 216	- 225
• résultat net-part du Groupe		839	- 1 781	631

BILANS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE

(EN MILLIONS DE FRANCS, AVANT AFFECTATION DU RESULTAT)

ACTIF	Notes	1992	1991	1990
Caisse, instituts d'émission		1 648	3 968	3 956
Etablissements de crédit	(7)	223 256	175 727	174 033
Marché monétaire, bons du Trésor et valeurs assimilées	(8)	68 546	71 177	41 169
Crédits à la clientèle	(9)	178 098	173 982	175 594
Comptes de régularisation et divers	(11)	61 971	49 398	50 189
Titres de transaction	(12)	60 889	47 749	38 624
Titres de placement et d'investissement	(13)	101 847	85 090	72 881
Titres de participation	(14)	4 347	5 190	4 746
Part dans l'actif net des sociétés mises en équivalence	(15)	11 479	2 831	2 429
Immobilisations	(16)	6 203	3 789	3 291
Ecarts d'acquisition	(17)	1 329	1 201	1 244
Total de l'actif		719 613	620 102	568 156

PASSIF	Notes	1992	1991	1990
Instituts d'émission et établissements de crédit	(18)	298 692	254 178	219 488
Marché monétaire		58 418	46 190	40 256
Dépôts de la clientèle	(19)	150 368	153 814	159 800
Comptes de régularisation, d'opérations sur titres et divers	(20)	83 935	64 278	54 708
Emprunts obligataires et autres dettes représentées par un titre	(21)	103 556	88 002	78 570
Emprunts à durée indéterminée ou subordonnés	(22)	5 583	4 116	3 731
Fonds propres consolidés		18 020	11 089	10 747
• Part du Groupe		15 520	9 266	9 009
• Part des intérêts minoritaires		2 500	1 823	1 738
Résultat consolidé		1 041	- 1 565	856
• Part du Groupe		839	- 1 781	631
• Part des intérêts minoritaires		202	216	225
Total du passif		719 613	620 102	568 156

ENGAGEMENTS HORS BILAN

(26)

VARIATION DES FONDS PROPRES CONSOLIDES

(EN MILLIONS DE FRANCS)

	Fonds propres du Groupe			Part des intérêts minoritaires	Total
	Capital émis	Réserves et bénéfices non distribués	Total		
Solde au 31 décembre 1989	2 223	5 900	8 123	2 076	10 199
Résultat net 1989		1 376	1 376	368	1 744
Distribution au titre de 1989		- 390	- 390	- 132	- 522
Solde au 1er janvier 1990	2 223	6 886	9 109	2 312	11 421
. Différence de conversion		- 100	- 100	26	- 74
. Variations de structure				- 600	- 600
Solde au 31 décembre 1990	2 223	6 786	9 009	1 738	10 747
Résultat net 1990		631	631	224	855
Distribution au titre de 1990		- 390	- 390	- 86	- 476
Solde au 1er janvier 1991	2 223	7 027	9 250	1 876	11 126
. Différence de conversion		16	16	16	32
. Variations de structure				- 69	- 69
Solde au 31 décembre 1991	2 223	7 043	9 266	1 823	11 089
Résultat net 1991		- 1 781	- 1 781	216	- 1 565
Distribution au titre de 1991		- 298	- 298	- 123	- 421
Solde au 1er janvier 1992	2 223	4 964	7 187	1 916	9 103
. Augmentation de capital :					
- Apports partiels d'actifs de la Compagnie Financière de Paribas et de la Société de Participations Financières Paribas	2 024	6 071	8 095	575	8 670
- Absorption de la Compagnie Centrale de Financement	15	41	56		56
. Différence de conversion		182	182	(1)	181
. Variations de structure				10	10
Solde au 31 décembre 1992	4 262	11 258	15 520	2 500	18 020

PRINCIPES DE CONSOLIDATION ET PRINCIPES COMPTABLES

1. PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés de la BANQUE PARIBAS sont établis conformément aux dispositions du règlement du 27 novembre 1985 du Comité de Réglementation Bancaire applicable aux comptes consolidés des établissements de crédit.

A) PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les entreprises dont la consolidation ne présente pas de caractère significatif sont exclues du champ de consolidation.

a) SOCIÉTÉS INTÉGRÉES GLOBALEMENT

Sont intégrées globalement les banques, établissements et holdings financiers contrôlés à au moins 50 % par le Groupe, soit directement, soit par l'intermédiaire des sociétés déjà intégrées globalement.

b) SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

Sont mises en équivalence les sociétés dans lesquelles le Groupe détient une participation comprise entre 20 et 50 %, à condition que celle-ci lui assure une influence réelle et durable sur la gestion.

c) PRINCIPALES VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE

En 1992, les variations significatives de périmètre correspondent à la consolidation par mise en équivalence de la Compagnie de Navigation Mixte et de Finaxa et à l'intégration globale de la Compagnie Foncière suite à l'apport de ces sociétés à la Banque Paribas par la Compagnie Financière de Paribas et par la Société de Participations Financières de Paribas.

B) DATE D'ARRETE DES COMPTES

Les comptes de toutes les sociétés consolidées ont été arrêtés au 31 décembre.

C) ECARTS D'ACQUISITION

Lors de l'acquisition d'une participation, la différence entre la valeur nette comptable des titres de participation dans l'entreprise consolidée et la part que ces titres représentent dans la situation nette de l'entreprise est, après analyse, répartie entre corrections de valeur des éléments du bilan de l'entreprise consolidée et un écart d'acquisition. Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif sous une rubrique propre. Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits au passif dans le poste Comptes de régularisation. Ils font l'objet d'un amortissement ou d'une reprise au compte de résultat selon un plan préalablement fixé sur une durée déterminée en fonction des objectifs de l'acquisition et qui ne peut en aucun cas excéder quarante ans. Il est en général appliqué une durée de 20 ans pour les banques, et de 10 ans pour les sociétés spécialisées dans les activités de marché.

D) RETRAITEMENTS ET OPERATIONS RECIPROQUES

Préalablement à la consolidation, les comptes sociaux des sociétés consolidées peuvent faire l'objet de retraitements pour les mettre en conformité avec les principes comptables décrits ci-après. Après cumul des bilans et comptes de résultats, les soldes réciproques, ainsi que les pertes et profits résultant d'opérations entre sociétés du Groupe, sont éliminés.

2. PRINCIPES COMPTABLES

A) CONVERSION DES COMPTES ET ETATS FINANCIERS EN DEVISES

a) Les créances et dettes libellées en devises figurant au bilan sont converties au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice, les

plus ou moins-values non réalisées qui en résultent étant enregistrées dans le compte de résultat.

b) Les bilans des sociétés et succursales étrangères sont convertis en francs français aux cours de fin d'exercice et les comptes de résultat aux cours moyens de l'exercice. Les écarts de conversion qui en résultent sont portés directement dans les fonds propres consolidés.

B) IMMOBILISATIONS

a) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les frais d'établissement sont pris en charge dès le premier exercice, les logiciels et les droits au bail sont amortis sur une période de 12 mois à partir de leur date de mise en service.

Les frais d'augmentation de capital des filiales constituent une charge de l'exercice ; ceux de la Banque Paribas sont imputés, nets de l'économie d'impôt correspondante, sur les primes d'émission.

Les primes d'émission et de remboursement des emprunts obligataires ainsi que les frais occasionnés par les émissions sont immobilisés et amortis de manière linéaire sur la durée des emprunts. Jusqu'au 31 décembre 1991, ces frais étaient pris en charge en totalité dans l'exercice d'émission. Ce changement de méthode a un impact non significatif sur les résultats de 1992.

b) IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au prix de revient ou, pour les sociétés françaises, à la valeur retenue lors de la réévaluation légale de 1978. Elles sont amorties en fonction de leur durée estimée d'utilisation suivant le mode linéaire. Les immeubles sont généralement amortis sur 30 ans, les installations, agencements, matériel et mobilier sur 10 ans, le matériel informatique sur 3 ans.

C) OPERATIONS DE CREDIT-BAIL

Les opérations de crédit-bail sont classées avec les crédits à la clientèle. Les revenus de ces opérations sont inclus dans les produits bancaires sous déduction des amortissements calculés sur une base financière.

D) TITRES, BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES

La méthode de comptabilisation et d'évaluation des titres, bons du Trésor et valeurs assimilées dépend de l'intention du gestionnaire lors de leur acquisition.

Ils sont classés comme :

- titres de transaction quand l'intention est de les revendre ou les racheter, ou de les placer auprès de la clientèle, après une courte période de détention, et s'il existe un marché liquide permettant une valorisation objective en fonction des taux de marché. Les obligations et les bons détenus au titre de la protection contre les risques de taux liés aux opérations d'échange de taux ou à des contrats d'instruments financiers à terme sont classés dans cette catégorie.

- titres de placement lorsqu'ils ont été acquis en vue d'en tirer un revenu direct ou une plus-value avec l'intention de les détenir pour une période de plus de six mois. Cette catégorie comprend les obligations non placées à l'issue des opérations d'émission, les titres de transaction détenus depuis plus de six mois, les parts de SICAV et fonds communs de placement.

- titres d'investissement (seulement titres à revenus fixe) lorsque l'intention est de les détenir de façon durable en principe jusqu'à l'échéance et pour lesquels il existe des ressources de financement de durée équivalente ou une couverture du risque de taux.

Les titres de transaction sont entrés en comptabilité à leur prix d'acquisition y compris les frais d'achat et les éventuels intérêts courus. A la clôture de l'exercice, les titres non vendus ou vendus à découvert sont évalués au prix de marché et le solde global résultant de variations de cours est porté au poste « Produits nets sur titres de transaction », inclus dans les produits sur portefeuille-titres, bons du Trésor et valeurs assimilées. Ce poste comprend également les dividendes encaissés et le solde net des résultats de cession.

Les titres de placement sont enregistrés à leur prix d'acquisition hors frais d'achat ou éventuels coupons courus. A la clôture de l'exercice, les moins-values latentes résultant de la comparaison entre valeur de marché et valeur comptable font l'objet de provisions ligne à ligne ; les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées. Pour les titres

non cotés, la valeur de marché correspond à la valeur probable de négociation. Dans le cas des obligations à coupons zéro, la différence entre le prix d'achat ou d'émission et le prix de remboursement est enregistrée prorata temporis au compte de résultat par application du taux de rendement annuel sur le nombre de jours de la période ; la contrepartie est enregistrée en compte de régularisation.

Les titres d'investissement sont enregistrés à leur prix d'acquisition hors frais d'achat ou éventuels coupons courus. Lorsque la valeur comptable de ces obligations est différente de la valeur de remboursement, l'écart ainsi constaté est amorti prorata temporis sur la durée restant à courir jusqu'à la date de remboursement. A la date d'arrêté, il n'est pas constaté de provision pour couvrir la moins-value éventuelle entre la valeur de marché et la valeur nette comptable, sans préjudice des provisions à constituer s'il existe des risques de défaillance de l'émetteur de titres.

E) TITRES ACHETES OU VENDUS A REMERE

Les titres vendus à réméré ne figurent plus à l'actif du bilan. Toutefois, lorsque ces titres, dont la dépossession est annulée lors du dénouement du réméré, présentent à la date d'arrêté une moins-value latente par rapport à leur prix de revient, cette moins-value est provisionnée. Les coupons courus et les frais sont normalement rapportés au résultat de l'exercice prorata temporis.

Les titres achetés à réméré font l'objet d'un traitement symétrique.

F) TITRES DONNES OU RECUS EN PENSIONS LIVREES

Les titres reçus en pensions livrées sont portés dans un compte d'actif représentatif de la créance sur le cédant. De façon similaire, les titres donnés en pensions livrées sont enregistrés dans un compte de passif matérialisant la dette à l'égard du cessionnaire.

Les frais relatifs aux titres donnés et reçus sont rapportés au résultat de l'exercice prorata temporis.

Pour le calcul des résultats, les titres donnés en pensions livrées font l'objet des traitements comptables appliqués à la catégorie des portefeuilles-titres dont ils sont issus (transaction ou placement).

G) TITRES DE PARTICIPATION

Sont considérés comme titres de participation, tous les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de l'entreprise. Ils comprennent les titres immobilisés de l'activité de portefeuille, les prêts participatifs et les créances rattachées à des participations.

Les titres de participation sont comptabilisés au prix de revient ou, pour les sociétés françaises, à la valeur retenue lors de la réévaluation légale de 1978. A la clôture de l'exercice, afin de déterminer les dépréciations éventuelles à constater, il est procédé à une évaluation de ces titres tenant compte principalement de l'actif net de la société corrigé des plus ou moins-values latentes et de sa capacité bénéficiaire. Les titres de participation sont comptabilisés en fin d'exercice au plus bas du prix de revient ou de cette valeur.

H) PROVISIONS D'EXPLOITATION

Des provisions affectées sont constituées pour couvrir les pertes probables pouvant résulter soit du non-recouvrement total ou partiel de créances douteuses, soit de la mise en jeu d'engagements hors-bilan. Elles sont évaluées en fonction des risques réels connus lors de l'arrêté des comptes.

Sont également constituées des provisions pour risques pays qui s'appliquent à l'ensemble des risques situés dans les pays ayant obtenu ou sollicité un rééchelonnement de leur dette ou ayant interrompu tout paiement au titre de leur endettement. Ces risques comprennent à la fois les encours de crédit, les titres, les garanties données, les opérations sur instruments de taux d'intérêt ou de change.

Les provisions affectées à des créances douteuses et les provisions pour risques pays sont classées en déduction des postes d'actifs. Les provisions pour engagements hors bilan sont classées au passif ainsi que celles qui couvrent des risques déterminés en fonction des perspectives d'évolution de certains secteurs économiques et qui ne sont pas nécessairement affectées à des créances individualisées.

I) PROVISIONS ASSIMILEES A DES RESERVES

Sont assimilées à des réserves, les provisions qui ne couvrent aucun risque latent d'exploitation et peuvent avoir été constituées pour satisfaire des dispositions réglementaires ou fiscales. Ces provisions, nettes de l'effet fiscal, sont incorporées à la situation nette. Les mouvements de l'exercice ne sont pas considérés comme des dotations ou des reprises au compte de résultat mais comme des affectations du résultat.

J) PRODUIT NET BANCAIRE

a) OPÉRATIONS DE TRÉSORERIE OU INTERBANCAIRES ET AVEC LA CLIENTÈLE

Les intérêts et agios sont comptabilisés au compte de résultat prorata temporis. Les commissions sont en revanche enregistrées selon le critère de l'encaissement à l'exception de certaines commissions liées aux crédits à moyen et long terme à l'exportation et à l'escompte de papier commercial, assimilées à des intérêts. Les commissions de garantie sur émissions d'emprunts obligataires sur le marché français ou international sont enregistrées au compte de résultat dès la clôture de l'émission.

b) REVENUS SUR OBLIGATIONS CLASSÉES EN TITRES DE PLACEMENT OU D'INVESTISSEMENT

Les revenus sur obligations sont comptabilisés sur la base des intérêts courus correspondants à la durée de détention effective de ces obligations au cours de l'exercice ; ils comprennent également les plus ou moins-values de cession et les mouvements sur provisions.

c) REVENUS SUR ACTIONS

Les revenus d'actions classées soit en titres de placement, soit en titres de participation, comprennent les dividendes et les acomptes sur dividendes encaissés ou mis en paiement avant la date d'arrêté ainsi que les retenues à la source afin que les produits comptabilisés correspondent aux coupons déclarés. Dans le cas des sociétés françaises, est également inclus l'avoir fiscal attaché aux dividendes qui suivent le régime ordinaire.

d) RÉSULTATS SUR CESSIONS DE TITRES DE PLACEMENT

Les résultats sur cessions de titres de placement ne correspondent qu'aux actions comprises dans ce portefeuille et sont calculés nets des dotations ou reprises de provisions.

K) RESULTATS SUR OPERATIONS DE CHANGE

Les opérations de change au comptant sont évaluées au cours du comptant de la fin de l'exercice. Les opérations de change à terme sont évaluées :

- pour les opérations couvertes, au cours du comptant de la fin de l'exercice avec, à la conclusion du contrat, un enregistrement de reports ou déports amortis prorata temporis dans les résultats,
- pour les autres opérations, au cours du terme restant à courir à la clôture de l'exercice.

Les gains et pertes de change, qu'ils soient latents ou définitifs, sont enregistrés au compte de résultat.

L) RESULTATS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME

Les banques du Groupe, et principalement la Banque Paribas, interviennent sur l'ensemble des marchés d'instruments financiers à terme ; ces interventions peuvent être classées selon les deux catégories suivantes :

- celles effectuées dans le cadre de la gestion des positions de taux et de change liées aux actifs et passifs de l'établissement, dites «gestion de trésorerie»

- celles dites «activité de transaction» dont l'objectif est d'arbitrer des cours acheteur/vendeur vis-à-vis de la clientèle ou des contreparties de marché, ce qui implique une rotation rapide des opérations et un volume limité des positions résiduelles.

La détermination des résultats sur les instruments financiers à terme est fonction de la nature des interventions et de la nature des marchés. Ces instruments se négocient sur des marchés organisés ou assimilés et sur des marchés de gré à gré. Sur les marchés organisés,

les instruments bénéficient d'une cotation permanente et d'une liquidité suffisante pour justifier leur valorisation en prix de marché.

Les marchés de gré à gré peuvent être assimilés à des marchés organisés lorsque les établissements qui jouent le rôle de mainteneurs de marchés garantissent des cotations permanentes dans des fourchettes réalistes, ou lorsque les cotations de l'instrument financier sous-jacent s'effectuent elles-mêmes sur un marché organisé.

Pour l'activité de transaction, il est procédé à la réévaluation au prix de marché des opérations conclues «ferme» (tels les accords futurs de taux) et des opérations conditionnelles (tels les taux plafond ou plancher), négociées en francs et en devises. Si ces instruments sont négociés sur des marchés organisés ou assimilés, les variations de valeur sont enregistrées dans le compte de résultat. Dans le cas d'opérations traitées de gré à gré sur des marchés non liquides, les gains potentiels sont portés en compte d'attente et les pertes latentes font l'objet d'une provision pour pertes et charges ; lors du dénouement, les gains et pertes réels sont pris en résultat.

Sur les opérations de gestion de trésorerie, les différences d'évaluation sont rapportées au résultat selon le même principe que celui retenu pour les actifs ou passifs couverts.

Tous les produits et charges dérivés de ces opérations figurent en compte de résultat pour leur montant net dans les Produits d'exploitation bancaire sur la ligne «opérations nettes sur instruments financiers à terme».

Lorsqu'elles sont conclues dans le cadre de l'activité de transaction, les opérations d'échange de taux et de monnaie (swaps) sont évaluées à la valeur de marché fondée sur l'actualisation aux taux de marché des flux de trésorerie futurs. Le montant comptabilisé au compte de résultat correspond au gain ou à la perte provenant de cette réévaluation après ajustement pour prise en compte des risques de contrepartie et de la valeur actuelle des charges afférentes aux contrats, ainsi qu'aux flux de trésorerie de la période. Les obligations, bons et contrats financiers à terme acquis en protection contre les risques de taux générés par ces opérations sont également évalués au prix du marché, et les écarts de valeur entre deux arrêts sont pris en compte de résultat.

Lorsque les opérations de swaps sont conclues dans le cadre de la gestion de trésorerie, les intérêts ou les écarts de cours échangés sont comptabilisés prorata temporis en compte de résultat.

M) PROVISIONS ET RESULTATS SUR CESSIONS DE TITRES DE PARTICIPATION

Les dotations, nettes de reprises disponibles, au compte de provisions sur titres de participation sont classées avec les provisions hors-exploitation et exceptionnelles. Les résultats sur cessions de ces titres, nets des reprises de provision sur titres vendus, sont inclus dans les produits et charges hors-exploitation et exceptionnels.

N) CHARGE D'IMPOT SUR LES BENEFICES

La charge d'impôt comprend :

- l'impôt courant de l'exercice qui inclut les droits fiscaux et crédits d'impôts effectivement utilisés au règlement de l'impôt, ceux-ci étant par ailleurs comptabilisés sous la même rubrique que le produit auquel ils se rattachent,
- l'impôt différé résultant des décalages temporaires d'imposition ou de déductions existant dans les comptes sociaux ou dus à des ajustements de consolidation. L'impôt différé est déterminé suivant la méthode du report variable sur la totalité des décalages temporaires ; les actifs d'impôt différé ne sont constatés que si leur probabilité de réalisation est jugée élevée.

O) ENGAGEMENTS EN MATIERE DE RETRAITE

Dans la plupart des pays où les sociétés du Groupe exercent leur activité, les engagements au titre des régimes de retraite obligatoires sont couverts par des cotisations comprises dans les charges de l'exercice et versées à des organismes de retraite qui gèrent ensuite le paiement des pensions.

Les engagements complémentaires de retraite, non gérés par ces organismes, sont soit couverts par des contrats d'assurance, soit provisionnés lorsque les salariés font valoir leurs droits de départ à la retraite. Pour le personnel en activité non couvert par un contrat d'assurance, il n'est pas constitué de provision au titre des droits acquis.

Les indemnités de départ, calculées en fonction de l'ancienneté des salariés, sont soit prises en charge lors de leur versement, soit couvertes par contrat d'assurance.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

3. PRODUITS DU PORTEFEUILLE TITRES, BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES

(en millions de francs)

	Exercice 1992	Exercice 1991	Exercice 1990
Intérêts sur bons du Trésor et valeurs assimilées	2 145	2 659	2 251
Produits nets sur titres de transaction	5 335	4 863	2 295
Revenus sur obligations classées en titres de placement ou d'investissement	9 325	7 749	5 163
Dividendes sur actions	316	364	287
Résultat sur cessions de titres de placement	30	181	20
TOTAL	17 151	15 816	10 016

4. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE

(en millions de francs)

	Exercice 1992	Exercice 1991	Exercice 1990
Opérations nettes de leasing	80	159	76
Opérations de change	996	1 214	539
Opérations nettes sur instruments financiers à terme	1 474	- 380	1 618
Commissions diverses et autres	1 790	1 862	2 396
TOTAL	4 340	2 855	4 629

Les opérations nettes sur instruments financiers à terme se ventilent en :

(en millions de francs)

	Activité de transaction	Gestion de trésorerie	Exer- cice 1992	Exer- cice 1991	Exer- cice 1990
--	-------------------------------	-----------------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

OPERATIONS FERMEES

- Opérations sur marchés organisés					
Contrats à terme (Taux, change, actifs financiers)	518	64	582	321	448

- Opérations de gré à gré					
Accords de taux futurs	20	- 55	- 35	- 9	46
Swaps	554	- 1 445	- 891	- 1 017	415
Autres	- 170	60	- 110	43	- 18

OPERATIONS CONDITIONNELLES

- Opérations sur marchés organisés					
Options de taux	29	- 4	25	- 42	- 235
Options de change	496	8	504	- 142	499
- Opérations de gré à gré					
Contrats de taux plafond et plancher	595	27	622	251	- 140
Swaptions, options sur indices et divers	777		777	215	603
TOTAL	2 819	- 1 345	1 474	- 380	1 618

5. EXCEDENT DES PROVISIONS D'EXPLOITATION CONSTITUEES SUR LES PROVISIONS REPRISES

(en millions de francs)

	Notes	Exercice 1992	Exercice 1991	Exercice 1990
Provisions d'exploitation :				
. Clientèle et Etablissements de crédit		2 197	4 843	893
. Risques pays et autres provisions		- 46	270	- 175 *
Dotation nette aux provisions d'exploitation	(10)	2 151	5 113	718
Créances irrécouvrables non couvertes par des provisions		169	213	1 337 *
Récupérations sur créances amorties		- 354	- 153	- 70
TOTAL		1 966	5 173	1 985

* En 1990, les créances irrécouvrables non couvertes par des provisions comprennent la prime de la police d'assurance contractée pour couvrir certains risques pays ; cette charge est compensée par des reprises de provisions d'un montant équivalent.

6. CHARGES OU PRODUITS HORS EXPLOITATION ET EXCEPTIONNELS

(en millions de francs)

	Exercice 1992	Exercice 1991	Exercice 1990
Résultats sur cessions de participations	261	185	23
Résultats sur cessions d'immobilisations	4	322	1 358
Autres éléments	10	- 2	4
TOTAL	275	505	1 385

Les résultats sur cessions d'immobilisations correspondaient principalement en 1991 à la vente d'un immeuble par la Banque Paribas Suisse et en 1990 à la vente d'immeubles par la Banque Paribas.

7. ETABLISSEMENTS DE CREDIT (ACTIF)

(en millions de francs)	Notes	31.12.1992	31.12.1991	31.12.1990
Comptes à vue		18 223	13 839	13 244
Comptes à terme		205 326	162 049	160 869
Provisions	(10)	- 293	- 161	- 80
TOTAL		223 256	175 727	174 033

Au 31 décembre 1992, les comptes à terme incluent les titres reçus en pension livrée pour FRF 47.786 millions.

8. MARCHE MONETAIRE, BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES

(en millions de francs)	31.12.1992	31.12.1991	31.12.1990
Bons du Trésor et valeurs assimilées	30 643	36 239	18 942
Valeurs reçues en pension ou achetées ferme	37 903	34 938	22 227
TOTAL	68 546	71 177	41 169

Au 31 décembre 1992, les bons du Trésor et valeurs assimilées sont comptabilisés en titres de transaction pour FRF 11.647 millions, en titres de placement pour FRF 7.136 millions et en titres d'investissement pour FRF 11.860 millions.

NOTES SUR LE BILAN CONSOLIDE

9. CREDITS A LA CLIENTELE

(en millions de francs)	Notes	31.12.1992	31.12.1991	31.12.1990
Créances commerciales et autres crédits à court terme		54 292	52 945	59 939
Crédits à moyen terme et long terme		82 252	79 065	78 626
Crédit-bail et locations avec options d'achats		-	286	274
Prêts participatifs		163	185	125
Comptes ordinaires débiteurs		38 222	40 169	35 456
Créances immobilisées, douteuses et litigieuses		17 961	15 231	10 176
Provisions créances immobiliées, douteuses et litigieuses	(10)	- 11 161	- 10 354	- 5 640
Provisions risques pays	(10)	- 3 631	- 3 545	- 3 362
TOTAL		178 098	173 982	175 594

10. PROVISIONS D'EXPLOITATION

(en millions de francs)	Exercice 1992	Exercice 1991	Exercice 1990
Solde au 1 ^{er} janvier	15 090	10 721	11 973
Dotation nette aux provisions de l'exercice	2 151	5 113	718
Amortissement de créances irrécupérables antérieurement provisionnées	- 1 187	- 397	- 1 025
Différence de change	- 18	- 69	- 589
Variations de périmètre et divers	235	- 278	- 356
Solde au 31 décembre	16 271	15 090	10 721

Les soldes de fin d'exercice se décomposent comme suit :

Etablissements de crédit	293	161	80
Clientèle	11 161	10 354	5 640
Risques pays	3 631	3 545	3 362
Autres provisions	85	1	130
Provisions déduites de l'actif	15 170	14 061	9 212
Engagements hors-bilan	158	361	523
Autres provisions	943	668	986
Provisions inscrites au passif	1 101	1 029	1 509
Provisions d'exploitation bancaire	16 271	15 090	10 721

13. TITRES DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT

(en millions de francs)		31.12.1992		31.12.1991		31.12.1990
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur nette	Valeur nette	
Fonds d'Etat et obligations	100 661	- 539	100 122	83 119	70 899	
Autres titres	1 835	- 110	1 725	1 971	1 982	
TOTAL	102 496	- 649	101 847	85 090	72 881	

Au 31 décembre 1992, la valeur estimative des fonds d'Etats et obligations est de FRF 101 438 millions ; celle des autres titres est de FRF 1 861 millions. Au 31 décembre 1992, les titres d'investissement s'élèvent à FRF 35 323 millions.

Les risques pays comprennent un portefeuille de créances d'une contre-valeur de 6,2 milliards de francs français, détenu par une filiale de la Banque Paribas, pour lesquelles a été souscrit une police d'assurance garantissant, à son terme en mars 2010, le remboursement de 60 % de leur nominal, et d'autres créances se montant à 4 milliards de francs. Les provisions de 3,6 milliards de francs s'appliquent à la partie non garantie des créances incluses dans le contrat d'assurance ainsi qu'aux autres risques et représentent un taux de couverture global de 57,6 %.

Les provisions sur les crédits aux professionnels de l'immobilier (promoteurs et marchands de biens et opérations directes de promotion) sont incluses dans les provisions sur la clientèle et les autres provisions. Elles sont évaluées sur la base de la valeur à l'achèvement de chaque projet sous-jacent en appréciant, à l'arrêt des comptes, la situation de crise que connaissent la plupart des marchés immobiliers et sans anticipation de reprise significative au cours des prochains exercices, notamment pour les bureaux à Paris. Les évaluations du groupe ont été, de plus, comparées avec l'approche du marché réalisée par la Commission Bancaire pour les projets les plus significatifs et sont en conformité avec celle-ci. A fin 1992, ces provisions se montent à 3,5 milliards de francs et s'appliquent à un encours de 13,7 milliards de francs.

11. ACTIF - COMPTES DE REGULARISATION ET DIVERS

(en millions de francs)	31.12.1992	31.12.1991	31.12.1990
Chèques et effets à l'encaissement	5 565	9 078	11 674
Comptes de régularisation et divers	56 406	40 320	38 515
TOTAL	61 971	49 398	50 189

12. TITRES DE TRANSACTION

(en millions de francs)	31.12.1992	31.12.1991	31.12.1990
Obligations	52 850	41 624	32 370
Actions	8 039	6 125	6 254
TOTAL	60 889	47 749	38 624

14. TITRES DE PARTICIPATION

(en millions de francs)	31.12.1992		31.12.1991		31.12.1990	
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur nette	Valeur nette	Valeur nette
Titres de participation	5 450	- 1 294	4 156	5 063	4 558	
Créances et prêts participatifs rattachés à des participations	283	- 92	191	127	188	
TOTAL	5 733	- 1 386	4 347	5 190	4 746	

La valeur estimative au 31 décembre 1992 des titres de participation se monte à FRF 1 753 millions pour les titres cotés et à FRF 2 987 millions pour les titres non cotés, soit une valeur estimative totale de FRF 4 740 millions.

15. PART DANS L'ACTIF NET DES SOCIÉTÉS MISES EN EQUIVALENCE

(en millions de francs)	31.12.1992	31.12.1991	31.12.1990
Sociétés financières	11 408	2 831	2 429
Sociétés industrielles et commerciales	71	-	-
TOTAL	11 479	2 831	2 429

L'augmentation constatée en 1992 provient principalement de l'entrée dans le périmètre de consolidation de Compagnie de Navigation Mixte et de Finaxa.

16. IMMOBILISATIONS

(en millions de francs)	31.12.1992		31.12.1991		31.12.1990	
	Valeur brute	Amortissements cumulés	Valeur nette	Valeur nette	Valeur nette	Valeur nette
Terrains et constructions	3 646	- 620	3 026	1 875	1 924	
Autres immobilisations d'exploitation	4 433	- 1 976	2 457	1 543	1 040	
Immobilisations d'exploitation	8 079	- 2 596	5 483	3 418	2 964	
Immobilisations en location simple	1 044	- 324	720	371	327	
TOTAL	9 123	- 2 920	6 203	3 789	3 291	

17. ECARTS D'ACQUISITION

(en millions de francs)	Exercice 1992	Exercice 1991	Exercice 1990
Valeur nette au 1er janvier	1 201	1 244	568
Écarts d'acquisition de l'exercice	250	51	776
Dotations aux amortissements	- 118	- 97	- 95
Différence de conversion	- 4	3	- 5
TOTAL	1 329	1 201	1 244

18. INSTITUTS D'EMISSION ET ETABLISSEMENTS DE CREDIT (PASSIF)

(en millions de francs)	31.12.1992	31.12.1991	31.12.1990
Comptes à vue	11 102	27 529	32 744
Comptes à terme	287 590	226 649	186 744
TOTAL	298 692	254 178	219 488

Au 31 décembre 1992, les comptes à terme comprennent les titres donnés en pension livrée pour FRF 62 153 millions.

19. DEPOTS DE LA CLIENTELE

(en millions de francs)	31.12.1992	31.12.1991	31.12.1990
Comptes à vue	23 286	35 169	36 790
Comptes à terme	124 235	115 700	119 773
Comptes d'épargne à régime spécial	2 847	2 945	3 237
TOTAL	150 368	153 814	159 800

20. PASSIF - COMPTES DE REGULARISATION, D'OPERATIONS SUR TITRES ET DIVERS

(en millions de francs)	31.12.1992	31.12.1991	31.12.1990
Comptes exigibles après encaissement	5 064	6 936	7 532
Comptes de régularisation et divers	40 027	32 949	31 591
Opérations sur titres	38 213	24 393	15 585
Écarts d'acquisition négatifs	631	-	-
TOTAL	83 935	64 278	54 708

Les écarts d'acquisition négatifs proviennent, en 1992, de l'entrée de Finaxa et de Compagnie de Navigation Mixte dans le périmètre de consolidation.

21. EMPRUNTS OBLIGATAIRES ET AUTRES DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE

(en millions de francs)	31.12.1992	31.12.1991	31.12.1990
Obligations	11 596	10 470	10 443
Certificats de dépôts et valeurs assimilées	91 960	77 532	68 127
TOTAL	103 556	88 002	78 570

Au 31 décembre 1992, l'échéancier des emprunts obligataires du Groupe par devise et par nature de taux, selon les clauses des contrats d'émission, est le suivant :

Devises d'émission (en millions de francs)	Taux moyen	Encours	1993	1994	1995	1996	1997	1998-2002
Francs Français	Variable	2 010				2 000	10	
	9,29%	1 726	93	80	27	26		1 500
Dollars USA	Variable	2 437		413		331	1 693	
	7,81%	798	247			551		
Francs Suisses	5,42%	773			357	416		
Ecu	Variable	932		932				
	9,50%	133						133
Yen	Variable	883		883				
	7,68%	120	120					
Franc Luxembourgeois	8,41%	725	299	149	50		227	
Autres devises	10,98%	1 160	526	634				
Sous total		11 697	1 285	3 091	434	3 324	1 930	1 633
Détenus par des sociétés intégrées		- 101						
Encours net		11 596						

22. EMPRUNTS A DUREE INDETERMINEE OU SUBORDONNES

Au 31 décembre 1992, l'échéancier de ces emprunts par devise, selon les clauses des contrats d'émission, est le suivant :

Devises d'émission (en millions de francs)	Encours	1993	1994	1995	1996	1997	1998-2002	Indéterminé
Emprunts subordonnés et titres remboursables :								
Dollars USA	2 530					8	1 377	1 145
Francs Luxembourgeois	1 668	149	465	257	50		747	
Autres devises	1 385	250	57	168		221	689	
TOTAL	5 583	399	522	425	50	229	2 813	1 145

23. CAPITAL SOCIAL DE LA BANQUE PARIBAS

Après l'augmentation de capital, due aux apports de la Compagnie Financière de Paribas à la Banque Paribas, le capital social de la Banque Paribas est désormais composé de 42 612 591 titres de 100 francs de valeur nominale et entièrement libérés.

Les titres sont divisés en 39 312 591 actions ordinaires, 996 967 actions privilégiées et 2 303 033 certificats d'investissement privilégiés.

24. CONTRIBUTIONS PAR SOUS-GROUPE ET ZONE GEOGRAPHIQUE

(en millions de francs)	ZONE D'IMPLANTATION	BANQUE PARIBAS	PARIBAS BELGIQUE	PARIBAS LUXEMBOURG	PARIBAS NEDERLAND	PARIBAS SUISSE	AUTRES FILIALES	TOTAL
Produit Net Bancaire	France	2 876					206	3 082
	Etranger	2 502	1 462	493	332	745	1 861	7 395
	Total	5 378	1 462	493	332	745	2 067	10 477
Crédits à la clientèle	France	67 618					2 337	69 955
	Etranger	58 103	19 000	5 821	6 735	9 692	8 792	108 143
	Total	125 721	19 000	5 821	6 735	9 692	11 129	178 098
Dépôts de la clientèle	France	29 504					1 555	31 059
	Etranger	32 045	24 409	17 432	7 594	19 422	18 407	119 309
	Total	61 549	24 409	17 432	7 594	19 422	19 962	150 368
Total du bilan	France	254 665					14 248	268 913
	Etranger	219 908	70 442	31 731	18 510	26 522	83 587	450 700
	Total	474 573	70 442	31 731	18 510	26 522	97 835	719 613
Effectifs des sociétés intégrées globalement	France	3 331					413	3 744
	Etranger	1 232	1 387	357	289	670	1 226	5 161
	Total	4 563	1 387	357	289	670	1 639	8 905

25. REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES ENCOURS
SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET DES CREDITS A LA CLIENTELE

La décomposition par origine géographique des débiteurs (ou le cas échéant par celle de l'organisme garantissant l'engagement) fait apparaître la répartition suivante :

(en millions de francs)	31.12.1992		31.12.1991		31.12.1990	
	Etablissements de crédit	Crédits à la clientèle	Total	Total	Total	Total
France	21,5%	31,8%	25,9%	27,0%	21,1%	
Autres pays de l'Europe de l'Ouest	39,4%	39,0%	39,2%	38,0%	47,2%	
Europe de l'Est	0,7%	0,1%	0,5%	0,5%	0,5%	
Amérique du Nord	20,0%	12,8%	16,9%	16,0%	12,1%	
Amérique Centrale et du Sud	1,0%	3,2%	1,9%	2,9%	2,3%	
Afrique	0,3%	2,0%	1,0%	1,2%	1,0%	
Moyen-Orient	0,1%	1,6%	0,8%	0,6%	0,6%	
Asie	16,9%	8,5%	13,3%	13,3%	14,6%	
Océanie	0,1%	1,0%	0,5%	0,5%	0,6%	
TOTAL	100,-%	100,-%	100,-%	100,-%	100,-%	

NOTES SUR LE HORS BILAN CONSOLIDE

26. ENGAGEMENTS HORS BILAN ET PASSIFS EVENTUELS

a) CREDITS CONFIRMES, CAUTIONS, AVALS ET AUTRES ENGAGEMENTS REÇUS OU DONNES

(en millions de francs)	31.12.1992	31.12.1991	31.12.1990
Cautions et avals pour le compte de la clientèle	38 348	42 210	46 024
Ouvertures de crédits confirmés pour le compte de la clientèle	80 169	79 724	63 726
Cautions et avals reçus des intermédiaires financiers	11 099	23 321	19 055
Cautions et avals pour le compte des intermédiaires financiers	9 860	24 367	20 831
Acceptations à payer	2 142	3 900	3 285

b) OPERATIONS SUR TITRES ET OPERATIONS DE CHANGE

(en millions de francs)	31.12.1992		31.12.1991		31.12.1990	
	à recevoir	à livrer	à recevoir	à livrer	à recevoir	à livrer
Opérations sur titres						
titres à recevoir (à livrer)	18 222	22 777	15 369	17 969	8 030	8 948
titres vendus à réméré	4 709		2 245			
Opérations de change fermes	991 384	985 759	748 121	741 333	545 553	540 783

c) INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME

(en millions de francs)	Activité de transaction	Gestion de trésorerie	Total 31.12.1992	Total 31.12.1991	Total 31.12.1990
OPERATIONS FERMES					
- Opérations sur marchés organisés					
Contrats à terme (Taux, change, actifs financiers)	409 158	68 766	477 924	166 074	107 077
- Opérations de gré à gré					
Accords de taux futurs	77 122	115 087	192 209	125 235	191 247
Swaps de taux	1 486 193	258 450	1 744 643	1 184 749	769 458
Swaps de devises	418 689	72 315	491 004	468 136	355 856
Autres	527	2 288	2 815	7 068	8 927
OPERATIONS CONDITIONNELLES					
- Opérations sur marchés organisés					
Options de taux	311 547	5 705	317 252	94 661	56 838
Options de change	298 030	3 413	301 443	285 886	184 017
- Opérations de gré à gré					
Contrats de taux plafond et plancher	367 584	1 446	369 030	323 108	262 871
Swaptions, options sur indices et divers	129 341	1 286	130 626	74 173	64 122

Les engagements ci-dessus représentent l'addition des montants notionnels d'achats et de ventes d'instruments (toutefois, pour les swaps seule la contrevaletur du montant prêté est prise en compte). Ces montants ne reflètent que le seul volume d'intervention du Groupe dans chacun des types d'instruments distingués et ne donnent pas d'indications sur les risques de marché qui y sont attachés ni sur le fait que certains instruments sont utilisés en couverture d'autres.

Les sociétés du Groupe contrôlent leurs risques de contrepartie, de taux et de change sur ces instruments au moyen de procédures internes limitant le montant des engagements par type de contrepartie ainsi que le montant des positions résiduelles de taux et de change.

d) ENGAGEMENTS EN MATIERE DE RETRAITE

Les droits acquis et non couverts, au titre des retraites complémentaires et des indemnités de départ, sont évalués selon une méthode actuarielle prenant en compte les probabilités de mortalité et de maintien dans le Groupe jusqu'à l'âge de 60 ans, un taux d'intérêt de 8 % et une érosion monétaire de 4 %. Le montant des engagements ainsi évalués s'élève au 31 décembre 1992 à 245 millions de francs, dont 230 pour la part du groupe.

27. DECOMPOSITION DES ENCOURS PAR DEVISE

(en millions de francs)

	FRANC FRANÇAIS	MARK ALLEMAND	LIVRE STERLING	ECU	DOLLAR USA	FRANC SUISSE	FRANC BELGE ET LUXEMBOURGEOIS	YEN	AUTRES DEVICES	TOTAL
Actifs	172 531	44 419	32 609	38 490	195 475	18 795	65 979	30 859	120 456	719 613
Passifs	- 196 685	- 48 372	- 39 394	- 32 025	- 182 804	- 17 807	- 63 194	- 27 206	- 112 126	- 719 613
Hors bilan ferme	16 250	- 8 100	4 980	2 009	- 6 359	- 3 587	- 478	- 2 794	- 1 477	444
Différentiel	- 7 904	- 12 053	- 1 805	8 474	6 312	- 2 599	2 307	859	6 853	444
Positions Conditionnelles	- 1 564	6 730	557	- 892	1 468	1 373	- 24	- 752	- 6 085	811
Crédits à la clientèle	53 030	8 241	10 938	1 045	55 493	7 930	18 034	4 017	19 370	178 098
Dépôts de la clientèle	- 20 517	- 9 210	- 10 095	- 3 253	- 39 409	- 5 716	- 32 463	- 8 152	- 21 555	- 150 370
Certificats de dépôts et valeurs assimilées	- 57 677	- 13	- 8 787	- 1 065	- 16 823	- 1 010	- 4 668	- 1 096	- 821	- 91 960

La ligne "différentiel" regroupe à la fois des positions structurelles (fonds propres de filiales et succursales étrangères), dont les variations n'affectent pas en tout état de cause le résultat, et des positions opérationnelles. Compte tenu de la gestion dynamique de ces dernières, la situation présentée ci-dessus est susceptible de variations substantielles en cours d'exercice.

SOCIETES CONSOLIDEES DU GROUPE BANQUE PARIBAS

31 décembre 1992

NOM	PAYS	ACTIVITE	1992		1991	1990
			% intérêt	% contrôle	% intérêt	% intérêt
SOCIETES INTEGREES GLOBALEMENT						
Banque Paribas	France	1	100,0	100,0	100,0	100,0
Antin Contrepartie	France	1	100,0	100,0	100,0	100,0
Antin Gérance	France	2	95,1	95,1	95,1	
Banque de Bienne	Belgique	1	65,5	100,0	65,5	64,3
Banque Continentale du Luxembourg	Luxembourg	1	33,8	50,0	34,0	33,8
Banque Paribas Belgique SA	Belgique	1	65,9	63,1	66,9	65,9
Banque Paribas Canada	Canada	1	100,0	100,0	100,0	100,0
Banque Paribas Capital Markets GMBH	Allemagne	1	100,0	100,0	100,0	100,0
Banque Paribas Côte d'Ivoire	Côte d'Ivoire	1	79,4	79,4	79,3	79,3
Banque Paribas Deutschland OHG	Allemagne	1	100,0	100,0	100,0	100,0
Banque Paribas Luxembourg	Luxembourg	1	68,0	80,0	68,3	67,9
Banque Paribas Nederland NV	Pays-Bas	1	96,6	100,0	96,7	100,0
Banque Paribas Pacifique	Polynésie	1	66,0	85,0	66,0	71,4
Banque Paribas Polynésie	Polynésie	1	45,9	70,0	45,9	47,8
Banque Paribas Suisse	Suisse	1	99,3	99,3	99,2	99,1
Banque Parisienne Internationale	France	1	58,9	58,9	35,7	
Bureau d'Etudes & de Transactions Immobilières "BETI"	France	2	100,0	100,0	99,1	99,1
Bureau Immobilier de Négociations Commerciales et Financières	France	2	99,2	99,0	99,2	99,2
Compagnie Financière Paribas Nederland NV	Pays-Bas	2	100,0	100,0		
Compagnie Foncière	France	2	54,9	54,9		
Conseil Investissement	France	1	100,0	100,0	99,9	99,9
Courcoux - Bouvet	France	1	100,0	100,0	100,0	100,0
Cresscombe Realty Inc	USA	1			99,4	79,5
Euralunispar	Belgique	1	64,5	97,9	65,5	64,3
Financière Gabonaise de Développement Immobilier "FIGADIM"	Gabon	1	46,4	64,9	46,4	46,4
Fincofi	France	2	100,0	100,0		
Fipalux SA	Luxembourg	2	68,0	100,0	68,3	
Immo-Paribas	Belgique	2	65,9	100,0	66,9	65,9
Kanghwa Investment Limited	Hong-Kong	2	100,0	100,0		
Novolease NV	Belgique	1	65,9	100,0	66,9	65,9
Parbelux Finance	Belgique	2	65,9	100,0	66,9	65,9
Paribas Asia Ltd	Hong-Kong	2	100,0	100,0	100,0	100,0
Paribas Asset Management Inc	USA	1	99,4	100,0	99,4	99,4
Paribas Asset Management	France	2	100,0	100,0	100,0	100,0
Paribas Asset Management (Japan)	Japon	2	100,0	100,0	96,0	
Paribas Asset Management (Luxembourg)	Luxembourg	2	84,0	100,0	84,2	
Paribas Asset Management Ltd (Bahamas)	USA	2	99,7	100,0	99,6	99,5
Paribas Capital Investments Ltd	Royaume-Uni	2	100,0	100,0	100,0	100,0
Paribas Capital Markets Ltd	Hong-Kong	1	65,0	65,0	65,0	65,0
Paribas Capital Markets Group Limited	Royaume-Uni	1	100,0	100,0	100,0	100,0
Paribas Corporation	USA	1	99,4	100,0	99,4	99,4
Paribas Deutschland BV	Pays-Bas	2	100,0	100,0	100,0	100,0
Paribas European Leveraged Investment	France	2			68,1	68,1
Paribas Finance Inc	USA	1	100,0	100,0	100,0	100,0
Paribas Finance (Texas) Inc	USA	1	100,0	100,0	100,0	100,0
Paribas Finanziaria	Italie	1	92,4	90,2	92,5	92,5
Paribas Futures Incorporated	USA	1	99,4	100,0	82,5	99,4
Paribas Futures Ltd	Royaume-Uni	1	99,9	100,0	99,8	99,8
Paribas Group (Australia) Pty, Limited	Australie	1	100,0	100,0	100,0	99,7
Paribas International	France	2	100,0	100,0	100,0	100,0
Paribas Investissement	France	2	100,0	100,0	55,0	
Paribas Investment Asia	Hong-Kong	2	100,0	100,0	100,0	100,0
Paribas Japan Limited	Japon	1	100,0	100,0	100,0	
Paribas Limited	Royaume-Uni	1	100,0	100,0	100,0	100,0
Paribas Management Services Limited	Royaume-Uni	1	100,0	100,0	100,0	100,0
Paribas Net	Royaume-Uni	1	100,0	100,0	100,0	100,0
Paribas North America	USA	1	99,4	99,4	99,4	99,4

COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE 1992

NOM	PAYS	ACTIVITE	1992		1991	1990
			% intérêt	% contrôle	% intérêt	% intérêt
Paribas Participation BV	Pays-Bas	2	100,0	100,0	100,0	100,0
Paribas Privatbank AG	Suisse	1	99,3	100,0	99,2	99,1
Paribas Properties Incorporated	USA	1	89,5	89,0	88,5	89,4
Paribas South East Asia	Singapour	1	100,0	100,0	100,0	100,0
Paribas Trust	Luxembourg	2	68,0	100,0	68,3	67,9
Paribas UK Holding Ltd	Royaume-Uni	2	100,0	100,0	100,0	100,0
Paribas USA	France	2	100,0	100,0	100,0	100,0
Paribas (Suisse) Bahamas Ltd	Bahamas	1	99,3	100,0	99,2	99,1
Paribas (Suisse) Guernesey	Guernesey	1	99,3	100,0	99,2	
Parilease	France	1	100,0	100,0	100,0	100,0
Pasta Investment Ltd	Hong-Kong	2	100,0	100,0	100,0	100,0
Polynésie Développement	France	2	65,4	71,0	65,4	67,0
Prominco Holding	Suisse	2	99,3	100,0	99,2	99,1
SIREG	France	2	100,0	100,0	100,0	
Smurfit Paribas Bank Ltd	Irlande	1	50,0	50,0	50,0	50,0
Société Anonyme de Gestion d'Investissements et de Participations	Belgique	2	99,8	100,0	99,8	99,7
Société d'Etudes Immobilières et de Constructions	France	2	100,0	100,0		
Société Financière Paribas Suisse BV	Pays-Bas	2	100,0	100,0	100,0	100,0
Société Foncière Mulhouse-Nord	France	2	54,9	100,0		
Société Gabonaise de Participations "SOGAPAR"	Gabon	2	64,1	64,2	64,1	64,1
Société Néo-Calédonienne de Développement et de Participations "CALDEV"	Polynésie	2	71,9	71,9	71,9	79,9
S.N.C. Marché Saint-Honoré	France	2	99,9	99,9	99,9	99,9
Wigmore Loan Finance Limited	Royaume-Uni	1	100,0	100,0	100,0	100,0
SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE						
			% intérêt	% de mise en équivalence	% intérêt	% intérêt
Aubry-Gaspard	France	2			20,0	20,0
Banca Internazionale Lombarda	Italie	1	20,0	20,0	20,0	20,0
Banque Paribas Gabon	Gabon	1	36,9	43,8	36,7	36,7
Banque Parisienne Internationale	France	1				35,7
Beltoren Holding BV	Pays-Bas	2	31,1	32,0	31,4	
Caisse Nationale à Portefeuille (Groupe)	Belgique	1	11,2	11,9	5,1	3,0
Compagnie Auxiliaire d'Entreprises & de Chemin de Fer	France	2	20,0	20,0	20,0	20,0
Compagnie Belge de Participations Paribas (Groupe)	Belgique	2	22,5	22,6	23,9	23,7
Compagnie de Navigation Mixte (Groupe)	France	2	29,5	29,5		
Erbe (Groupe)	Belgique	2	37,3	39,8	35,6	18,1
Finaxa (Groupe)	France	2	29,0	29,0		
Holnor	Pays-Bas	2	7,5	7,5	8,0	7,9
Ottoman Bank	Turquie	1	31,2	37,5	31,3	31,2
Paribas Deelnemingen NV	Pays-Bas	2	31,1	32,0	31,4	32,3
Paribas European Leveraged Investment	France	2	22,7	24,6		
Régie Immobilière de la Ville de Paris "R.I.V.P."	France	3	31,2	31,2		
Société d'Etudes Immobilières & de Construction "SETIC"	France	2			20,0	20,0
Sogimo	France	2	20,0	20,0	20,0	20,0

ACTIVITE :

1 : Banques et sociétés financières - 2 : Sociétés de portefeuille - 3 : Sociétés industrielles et commerciales

% d'intérêt : pourcentage de détention indirecte par la Banque Paribas.

% de contrôle : cumul des pourcentages détenus directement ou indirectement par des sociétés contrôlées à plus de 50 %.

% de mise en équivalence : pourcentage utilisé pour déterminer la "part dans l'actif net des sociétés mises en équivalence" qui apparaît à l'actif du bilan et dans le compte de résultat.

COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE 1992

Les comptes sociaux de la Banque sont présentés conformément au dispositif réglementaire en vigueur à la clôture de l'exercice 1992, sans différence notable par rapport à ceux de l'exercice précédent.

BILAN

Le bilan de la Banque a été arrêté au total de F 539.985.143.251,58 contre F 403.608.706.982,70 à fin 1991, en progression de + 33,8 %. Cette forte augmentation est en grande partie la résultante de mouvements ayant affecté la structure ou l'activité du réseau des Succursales à l'Etranger (apport de la Succursale de Guernesey portant les encours risqués pays assurés à une filiale de la Compagnie Financière de Paribas, transfert des activités sur titres de Paribas Capital Market à la Succursale de Londres), des apports de titres effectués par la Compagnie Financière de Paribas et la Société de Participations Financières "SPF" (mars 1992) et de l'absorption de la Compagnie Centrale de Financement (décembre 1992).

Ces mouvements concernent principalement, à l'actif et au passif, les postes "Etablissements de crédit - Comptes ordinaires et à terme", "Crédits clientèle", "Titres de transaction", "Titres reçus ou donnés en pensions livrées", "Titres de participation et de filiales", "Réservés", "Capital". L'incidence nette de ces mouvements sur le total du bilan est de F 57.742 millions, ce qui représente 42 % de la progression réalisée.

A la fin 1992, la part des Succursales à l'Etranger dans le total des actifs représente 47,8% (contre 41,6% à fin 1991) et celle des comptes libellés en devises 69,2 % (66,6 % au 31 décembre 1991). Cette évolution doit s'apprécier dans le contexte décrit ci-dessus mais aussi compte tenu d'une variation du cours des principales devises caractérisée par

une hausse du dollar (F 5,506 contre F 5,180), des mouvements de faible amplitude sur le deutsche mark et le yen et le décrochage de la livre, de la lire et de l'Ecu.

ACTIF

Les créances sur les «Etablissements de crédit et les institutions financières» passent de F 128.598 millions à F 192.236 millions ; cette progression affecte en particulier le poste «Prêts et comptes à terme» qui atteint F 175.074 millions contre F 117.940 millions à fin 1991 (soit +48,4%). L'analyse de la répartition entre francs et devises montre que cette évolution concerne aussi bien les comptes libellés en francs (qui passent de F 7.589 millions à F 14.495 millions) que ceux libellés en devises. Pour ces derniers qui atteignent F 160.579 millions contre F 110.351 millions, on relèvera que l'incidence des modifications de structure du réseau Etranger sur cette forte progression représente F 25.410 millions, soit environ la moitié de l'accroissement. Pour le reliquat, ce sont en particulier les Succursales européennes qui ont développé leurs opérations interbancaires. Les opérations de prises en pension ou d'achat ferme d'effets se sont contractées, passant de F 12.105 millions à F 8.460 millions, soit -30,1%, par suite de la diminution des opérations au jour le jour.

Le volume des crédits distribués à la clientèle («Crédits à la clientèle», «Comptes débiteurs de la clientèle») atteint F 133.110 millions, en progression de 8,6 % par rapport au montant de fin 1991. Cette croissance aurait été supérieure d'environ 1% si la structure du réseau Etranger était restée inchangée. Les crédits domestiques en francs apparaissent en baisse de 7,8% (de F 55.313 millions à F 50.980 millions) sous l'effet, principalement, des opérations à court et moyen terme, alors que les opérations à long terme et les comptes débiteurs ont vu leurs soldes progresser ou se maintenir

à un niveau sensiblement égal. En revanche, les crédits en devises ont connu un fort développement, tant en Métropole que dans le réseau Etranger, passant de F 67.181 millions à F 82.130 millions, soit + 22,3 % en raison de la croissance des opérations à moyen et long terme.

Au cours de l'exercice 1992, le volume des opérations de pensions livrées sur titres (tant à l'actif qu'au passif) a continué à croître à un rythme soutenu (à l'actif, de F 7.937 millions à F 17.925 millions - au passif, de F 12.706 millions à F 22.347 millions).

Il en est de même pour le portefeuille de titres de transaction (titres de créances négociables, obligations, actions, instruments conditionnels de taux et de change) qui atteint F 78.507 millions contre F 39.381 millions à la fin de l'exercice précédent. Le gonflement très rapide de ce poste s'explique tant par le développement des interventions de la Banque sur les marchés (titres et options), en particulier en Métropole (de F 24.152 millions à F 52.365 millions), que par la reprise par la Banque des activités sur titres de Paribas Capital Markets (F 14.880 millions).

Les titres de placement et d'investissement passent de F 52.899 millions à F 50.143 millions par suite, notamment, d'allègements intervenus en fin d'année sur les portefeuilles en francs et en devises en Métropole.

Les "Titres de participation, de filiales et prêts participatifs" augmentent de F 12.012 millions dont F 8.095 millions sont constitués par des apports de titres effectués principalement par la Compagnie Financière de Paribas (notamment titres Compagnie de Navigation Mixte et Finaxa). En dehors de ces apports, les principales acquisitions ou souscriptions ont porté sur des titres Finecofi, Paribas International, Navigation Mixte, Paribas Canada, Securimo, alors qu'ont été notamment cédés des titres Sema Group, Axone, Parel, Métropole TV, ...

PASSIF

Les opérations de trésorerie sur le marché interbancaire (postes "Etablissements de crédit - Comptes ordinaires et à terme") ont progressé de 49,9 %, passant de F 158.208 millions à F 237.172 millions. L'essentiel de l'augmentation est concentré sur les «Emprunts et comptes à terme» en devises qui atteignent F 211.907 millions contre F 149.406 millions à fin 1991, soit + 41,8 %. Les changements de structure intervenus dans le réseau des Succursales à l'Etranger sont à l'origine des deux tiers de l'augmentation des volumes. Les «Valeurs données en pensions» qui représentent la mobilisation d'effets destinés à couvrir les besoins de la trésorerie francs ont progressé de F 20.176 millions à F 28.873 millions avec un recours plus important aux opérations au jour le jour.

Les ressources collectées auprès de la clientèle qui sont le regroupement des "Comptes créditeurs de la clientèle", des "Comptes d'épargne à régime spécial" et des "Bons de caisse", sont en recul de 9,2 % (de F 69.402 millions à F 62.988 millions), avec une diminution des ressources à vue moins forte que celle des ressources à terme (pour ces dernières, ce sont les dépôts à terme en devises qui ont marqué l'essentiel de la contraction).

Sous le poste «Comptes de régularisation, provisions et divers» figurent, au titre des provisions, les provisions réglementées en franchise d'impôt, les provisions pour pertes et charges ayant ou non supporté l'impôt (les provisions sur le portefeuille titres ou les créances douteuses sont portées en déduction de l'actif). A fin 1992, le total des provisions figurant sous ce poste se monte à F 2.527 millions contre F 4.860 millions à fin 1991. Cette évolution est liée au transfert de la majeure partie des encours de risques pays et des provisions correspondantes à une filiale de la Compagnie Financière de Paribas.

Les «Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées» regroupent les émissions obligataires de la Banque, ordinaires ou subordonnées, ainsi que les certificats de dépôt. L'augmentation de F 83.880 millions à F 98.357 millions recouvre une progression des émissions de certificats de dépôt et obligations ordinaires de F 82.803 millions à F 95.835 millions et une augmentation des dettes subordonnées de F 1.445 millions, dont l'essentiel est constitué par une émission à durée indéterminée de 250 millions de dollars.

Les postes "Capital" et "Réserves" ont augmenté respectivement de F 2.039 millions et de F 6.112 millions en rémunération des apports de titres effectués en cours d'année 1992, principalement par la Compagnie Financière de Paribas et de l'absorption de la Compagnie Centrale de Financement. Le poste "Report à nouveau" enregistre l'affectation du bénéfice distribué de l'exercice 1991, à hauteur de F 111 millions.

COMPTE DE RESULTATS

DEBIT

Globalement, les "Charges d'exploitation bancaire" s'élèvent à F 88.363 millions, en progression de + 31,6 % par rapport à 1991 (F 67.105 millions).

On relève que les "Charges sur opérations interbancaires" croissent de 21,7% (de F 16.527 millions à F 20.117 millions) alors que les "Charges sur opérations avec la clientèle", qui représentent le coût des ressources rémunérées, baissent d'environ 8% sous l'effet, principalement, d'une diminution des volumes collectés en devises.

Les charges sur "Dettes représentées par un titre" progressent de 8,4% par suite, notamment, du développement des émissions

de certificats de dépôt libellés en devises dans le réseau des Succursales à l'Etranger.

Sous le poste "Autres charges d'exploitation bancaire" sont regroupées les moins-values sur cessions de titres de placement, les charges payées sur les engagements par signature, les pertes sur opérations sur titres, de change et sur instruments financiers à terme. La forte croissance de ce poste (de F 37.560 millions à F 55.075 millions, soit +46,6%) est liée pour partie à la reprise par la Banque des activités sur titres de Paribas Capital Markets et est à mettre en rapport avec la progression, également très importante, des "Produits sur opérations en devises" figurant au crédit du compte de résultat.

Les "Charges de personnel" (F 2.192 millions contre F 1.997 millions en 1991) augmentent de 9,8% (dont 6,7% en Métropole) alors que les "Impôts et taxes" et "Autres charges générales d'exploitation" sont en croissance, respectivement, de +19,9% et +16,5%. Cette dernière évolution est, à hauteur d'un tiers, imputable aux modifications de structure du réseau Etranger.

L'excédent des "Provisions d'exploitation constituées sur les provisions reprises" est en progression de F 472 millions (de F 1.377 millions à F 1.849 millions). Cette évolution résulte à la fois de l'augmentation des provisions sur le portefeuille-titres (placement et participation) et de la croissance des provisions sur risques domestiques (en particulier dans le secteur de l'immobilier) qui est venue compenser l'amélioration des risques situés dans le réseau Etranger.

Sous le poste "Charges exceptionnelles", en diminution par rapport à 1991, figurent notamment les moins-values sur cessions de titres de participation.

Les "Dotations aux comptes de provisions hors exploitation" reprennent la provision pour participation et l'intéressement à distribuer au cours de l'exercice suivant alors que la participation et l'intéressement versés aux

salariés au cours de l'exercice apparaissent sous le poste "Participation des salariés".

Le bénéfice de l'exercice ressort à F 130.352.963,24 contre F 409.024.169,25, soit une baisse de 68,1 %.

CREDIT

Les "Produits d'exploitation bancaire" augmentent de 29,7 %, de F 72.554 millions à F 94.128 millions.

Autant que le développement des "Produits des opérations de trésorerie" de F 11.974 à F 14.004 millions (+ 17 %), en relation directe avec l'augmentation du volume des opérations, on notera la progression du "Produit des opérations avec la clientèle" (de F 12.739 millions à F 13.114 millions, soit + 2,9 %) liée à la reprise de la demande de crédit, aussi bien en Métropole que dans le réseau Etranger, mais tempérée par l'évolution des taux des devises.

Par ailleurs, on enregistre une nouvelle et forte augmentation des "Produits des opérations diverses" (qui regroupent les profits sur opérations de change et d'arbitrage, sur engagements par signature et les résultats de la réévaluation des portefeuilles d'instruments financiers et de titres de transaction). Une partie de cette croissance (de F 42.386 millions à F 60.917 millions, soit + 43,7 %) est imputable à la reprise par la Banque des activités sur titres de Paribas Capital Markets.

Le poste "Produits des portefeuilles-titres" qui enregistre les revenus des portefeuilles de placement, investissement et participation et les plus-values de cessions sur le portefeuille de placement, passe de F 5.423 millions à F 6.075 millions. L'incidence des apports de titres effectués en mars 1992 est de F 201 millions.

Le "Produit net bancaire" ("Produits d'exploitation bancaire")

moins "Charges d'exploitation bancaire") ressort à F 5.765 millions contre F 5.448 millions en 1991 (soit +5,8%) alors que le "Résultat brut d'exploitation avant amortissement, impôts et provisions" ("Produit net bancaire" plus "Produits accessoires" moins "Charges d'exploitation") s'élève à F 2.261 millions contre F 2.298 millions pour l'exercice précédent, soit un léger fléchissement.

Les "Produits exceptionnels" sous lesquels sont en particulier inscrites les plus-values de cessions réalisées sur le portefeuille de participation sont en progression de F 294 millions à F 481 millions, par suite des dégagements opérés en particulier au 2ème semestre 1992.

La rubrique "Provisions hors exploitation" fait état de la reprise de la provision pour réserve spéciale de participation et intéressement constituée lors de l'exercice précédent.

BANQUE PARIBAS
BILANS

ACTIF	31.12.1992	31.12.1991
Caisse, Instituts d'émission, Trésor public, comptes courants postaux	2 282 230 681,37	1 971 024 138,10
Etablissements de Crédit et Institutions Financières		
Comptes ordinaires	17 161 555 018,69	10 658 872 783,36
Prêts et Comptes à terme	175 074 435 704,55	117 940 107 558,54
Valeurs reçues en pension	8 459 775 241,00	12 104 538 657,00
Crédits à la Clientèle :		
Créances commerciales	3 585 663 737,27	3 029 427 520,82
Autres crédits à court terme	40 029 983 309,87	32 603 880 970,28
Crédits à moyen terme	44 115 097 642,11	42 485 921 186,99
Crédits à long terme	26 430 259 436,65	25 943 668 879,70
Comptes débiteurs de la clientèle	18 949 417 441,24	18 434 045 256,10
Valeurs à l'encaissement	10 957 927 062,05	9 025 288 602,51
Comptes de régularisation et divers	20 671 971 415,68	15 585 211 358,92
Titres reçus en pension livrée	17 924 606 397,15	7 937 100 017,35
Titres de transaction	78 506 968 916,97	39 381 111 703,43
Titres de placement et d'investissement	50 142 667 017,27	52 898 648 037,65
Titres de participation, de filiales et prêts participatifs	24 478 772 058,25	12 466 959 376,92
Immobilisations	1 178 751 753,48	1 088 148 419,44
Location avec option d'achat et crédit-bail	35 060 417,98	54 752 515,59
Total de l'actif	539 985 143 251,58	403 608 706 982,70

BANQUE PARIBAS
COMPTES DE RESULTATS

PASSIF	31.12.1992	31.12.1991
Instituts d'émission, trésor public, comptes courants postaux	11 873 338 421,91	15 146 906 770,63
Etablissements de crédit et Institutions Financières		
Comptes ordinaires	12 687 335 658,94	8 802 470 983,30
Emprunts et Comptes à terme, Emprunts financiers	224 485 319 276,61	149 406 065 726,09
Valeurs données en pension	28 872 659 875,34	20 176 344 510,30
Comptes créditeurs de la clientèle :		
Sociétés et entrepreneurs individuels		
Comptes ordinaires	7 811 604 825,96	8 041 379 497,78
Comptes à terme	35 935 732 940,59	38 121 024 889,64
Particuliers		
Comptes ordinaires	2 337 709 278,51	2 296 130 440,30
Comptes à terme	5 862 145 359,42	6 293 614 462,94
Divers		
Comptes ordinaires	2 155 362 253,86	2 599 330 416,20
Comptes à terme	8 261 532 561,72	11 375 374 268,42
Comptes d'épargne à régime spécial	270 768 212,05	293 120 522,77
Bons de caisse	352 965 736,41	383 594 312,23
Comptes exigibles après encaissement	8 932 268 192,11	7 514 482 151,79
Comptes de régularisation, provisions et divers	20 986 729 827,02	20 109 367 562,44
Titres donnés en pension livrée	22 346 806 451,28	12 705 575 500,55
Titres de transaction	33 003 360 212,67	8 994 267 146,60
Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées	98 356 628 453,44	83 880 105 666,46
Réserves	10 068 339 847,76	3 956 304 959,92
Capital	4 261 259 100,00	2 222 507 400,00
Report à nouveau	992 923 802,74	881 715 625,09
Bénéfice de l'exercice	130 352 963,24	409 024 169,25
Total du Passif	539 985 143 251,58	403 608 706 982,70

HORS BILAN	31.12.1992	31.12.1991
Cautions, avals, autres garanties d'ordre d'établissements de crédit et d'institutions financières	14 522 901 673,12	17 447 796 629,50
Cautions, avals, autres garanties reçues d'établissements de crédit et d'institutions financières	8 902 335 080,80	16 065 726 428,25
Ouvertures de crédits confirmés en faveur de la clientèle	104 018 493 780,76	93 047 870 187,20
Cautions, avals, obligations cautionnées, autres garanties d'ordre de la clientèle et divers	33 103 815 752,90	34 155 734 504,97
Acceptations à payer et divers	2 781 943 216,94	2 486 752 461,39

BANQUE PARIBAS
COMPTES DE RESULTATS

DEBIT	31.12.1992	31.12.1991
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	88 363 434 328,90	67 105 230 110,98
• Charges sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires	20 116 910 446,89	16 527 245 608,75
• Charges sur opérations avec la clientèle	5 082 776 408,25	5 541 065 009,74
• Charges sur opérations de location avec option d'achat et crédit-bail	17 426 129,91	29 578 708,50
• Charges sur dettes représentées par un titre	8 071 522 183,19	7 447 439 552,79
• Autres charges d'exploitation bancaire	55 074 799 160,66	37 559 901 231,20
CHARGES DE PERSONNEL	2 192 413 119,44	1 997 410 741,80
IMPOTS ET TAXES	156 595 132,28	130 632 106,81
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	1 189 375 059,97	1 054 821 403,76
• Travaux, fournitures et services extérieurs	723 704 728,67	655 208 066,85
Crédit-bail mobilier - loyers payés	75 139 761,16	34 068 701,48
Crédit-bail immobilier - loyers payés	1 909 915,42	2 048 382,23
Autres travaux, fournitures et services extérieurs	646 655 052,09	619 090 983,14
• Autres charges générales d'exploitation	465 670 331,30	399 613 336,91
DOTATIONS DE L'EXERCICE AUX COMPTES D'AMORTISSEMENTS	199 533 535,95	196 756 837,56
EXCEDENT DES PROVISIONS D'EXPLOITATION CONSTITUEES SUR LES PROVISIONS REPRISES	1 848 936 660,06	1 376 795 927,67
CHARGES EXCEPTIONNELLES	224 540 409,09	244 769 296,47
DOTATIONS DE L'EXERCICE AUX COMPTES DE PROVISIONS HORS EXPLOITATION	21 768 736,50	52 453 461,10
PARTICIPATION DES SALAIRES	39 242 455,00	48 579 537,00
IMPOT SUR LES SOCIETES	316 921 533,61	312 233 076,05
BENEFICE DE L'EXERCICE	130 352 963,24	409 024 169,25
TOTAL DU DEBIT	94 683 113 934,04	72 928 706 668,45

HORS BILAN	31.12.1992	31.12.1991
Acceptations à payer et divers	2 701 983 216,94	2 152 704 504,97
Crédits, avais, obligations, cautionnements, autres garanties d'ordre de la clientèle et divers	23 118 802 223,90	24 152 704 504,97
Crédits, avais, obligations cautionnements, autres garanties d'institutions financières	104 018 402 780,76	93 042 670 102,20
Crédits, avais, autres garanties reçues d'établissements de crédit et d'institutions financières	2 402 322 080,90	16 025 724 128,22
Crédits, avais, autres garanties d'ordre d'établissements de crédit et d'institutions financières	14 222 901 673,12	12 142 706 429,50

PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

CREDIT	31.12.1992	31.12.1991
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	94 128 449 143,00	72 553 614 169,39
• Produits sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires	14 003 512 337,26	11 974 425 858,65
• Produits sur opérations avec la clientèle	13 114 487 600,25	12 738 883 861,13
• Produits des opérations de location avec option d'achat et crédit-bail	18 462 170,90	31 374 266,93
• Produits des opérations diverses	60 916 929 412,00	42 386 264 341,75
• Produits des titres de transaction, de placement, d'investissement et de participation	6 075 057 622,59	5 422 665 840,93
PRODUITS ACCESSOIRES	34 593 440,86	32 842 881,03
PRODUITS EXCEPTIONNELS	480 881 350,18	293 749 618,03
REPRISES DE PROVISIONS HORS EXPLOITATION	39 190 000,00	48 500 000,00
TOTAL DU CREDIT	94 683 113 934,04	72 928 706 668,45

PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

1 - PRESENTATION DES COMPTES

Les comptes de la Banque Paribas ont été établis conformément aux dispositions de la loi et des règlements comptables applicables aux Etablissements de crédit en vigueur à la fin de l'exercice 1992 ainsi qu'aux principes comptables généralement admis en France. Au cours de cet exercice, la Banque n'a procédé à aucun changement de principes comptables.

La Directive Européenne du 8 décembre 1986, relative aux comptes annuels des Banques et autres Etablissements financiers, a été transposée en droit français dans le Règlement 91-01 du Comité de la Régulation Bancaire (CRB) relatif à l'établissement et à la publication des comptes individuels annuels des Etablissements de crédit. Ce règlement entrera en vigueur à partir du 1^{er} janvier 1993. Toutefois, conformément à la pratique qui s'est généralisée en France et en s'inspirant de l'esprit des Règlements 85-12 du 27 novembre 1985, 90-06 du 20 juin 1990, 91-01 et 91-02 du 16 janvier 1991 du CRB, des notes annexes qui complètent et commentent l'information donnée par le bilan et le compte de résultat sont présentées.

2 - CONVERSION DES COMPTES ET ETATS FINANCIERS EN DEVISES

Conformément au Règlement 89-01 du CRB relatif à la comptabilisation des opérations en devises, les créances, dettes, engagements hors bilan libellés en devises sont convertis au cours de change déterminé par la Banque de France à la clôture de l'exercice. Les opérations de change non couvertes sont converties au cours du terme restant à courir de la devise concernée.

Les produits et charges courus en devises, relatifs à des prêts, des emprunts et assimilés, des titres ou des opérations de hors bilan, sont convertis au cours du comptant lors de leur passation au compte de résultat.

Les comptes de bilan des Succursales à l'Etranger sont convertis en francs français en utilisant le taux de change en vigueur à Paris à la clôture de l'exercice. Les comptes de résultat sont convertis en utilisant les taux de change moyens constatés sur l'exercice.

3 - COMPTES DE BILAN

3.1 TITRES DONNÉS OU REÇUS EN PENSIONS LIVRÉES

Conformément au Règlement 89-07 relatif à la comptabilisation des opérations de cession d'éléments d'actifs, les titres reçus en pensions livrées sont portés dans un compte d'actif représentatif de la créance sur le cédant. De façon similaire, les titres donnés en pensions livrées sont enregistrés dans un compte de passif matérialisant la dette à l'égard du cessionnaire.

Les produits et charges relatifs aux titres donnés et reçus sont rapportés au résultat de l'exercice prorata temporis.

Pour leur évaluation, les titres donnés en pensions livrées font l'objet des traitements comptables appliqués à la catégorie des portefeuilles-titres dont ils sont issus (transaction, placement ou investissement).

3.2 TITRES DE TRANSACTION

Les titres de transaction regroupent l'ensemble des titres au sens du Règlement 90-01 qui sont acquis ou vendus dès l'origine avec l'intention de les revendre ou de les racheter à brève échéance ; il s'agit des titres pour lesquels il existe des marchés liquides et permettant une réévaluation objective en fonction de ces marchés.

Outre les actions, les obligations et les Bons du Trésor, les certificats de dépôt, les billets de trésorerie et les Bons des Institutions Financières Spécialisées (BIFS) entrent également dans cette catégorie de titres, dans la mesure où ils répondent à ces deux critères.

Le solde global des différences positives ou négatives, constatées entre la valeur de marché et le coût d'acquisition, est inscrit en compte de résultat. Au terme de six mois, les titres de transaction sont reclassés dans le portefeuille de placement au cours du jour du transfert, sauf exceptions prévues par les textes.

A la clôture de l'exercice, les titres vendus à découvert (classés dans le poste « Titres de transaction » au passif du bilan) sont évalués au prix de marché et le solde global des différences résultant des variations de cours est porté au poste « Produits des titres de transaction, de placement, d'investissement et de participation ». L'ensemble des produits (dividendes, solde net des résultats de cessions) de ces titres est également comptabilisé dans ce poste.

Les obligations et les titres de créances négociables qui participent à la gestion spécialisée d'un portefeuille de transaction comprenant des contrats d'échange de taux d'intérêts ou de devises ainsi que d'autres instruments financiers à terme de taux d'intérêts, figurent parmi les titres de transaction et sont valorisés au prix de marché à chaque date d'arrêté comptable.

3.3 TITRES DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT

a) Titres de placement

Le portefeuille de placement (actions et obligations) regroupe les titres acquis dans une perspective durable, en vue d'en tirer un revenu direct ou une plus-value. Sont également considérés comme titres de placement :

- les obligations non placées à l'issue des opérations d'émission,
- les titres de transaction reclassés au terme d'une durée de détention de six mois en titres de transaction.
- les titres le plus souvent à taux variables qui, bien que devant être conservés jusqu'à l'échéance, ne bénéficient que d'une couverture par période de financement.

• Actions

Les actions sont enregistrées au prix d'acquisition, les frais d'acquisition des titres étant portés en charges.

Pour les comptes au 31 décembre, il est procédé, pour les actions cotées à Paris ou à l'Etranger, à une estimation sur la base des cours de clôture, conformément aux nouvelles dispositions réglementaires. Les actions non cotées sont retenues à leur dernière estimation connue.

Le principe de prudence conduit à ne pas prendre en compte les plus-values latentes mais à enregistrer, dès leur constatation, les moins-values latentes établies valeur par valeur par la constitution d'une provision pour dépréciation, à concurrence des moins-values.

Les frais de cession sont imputés sur le résultat de cession.

• Obligations

Les obligations (comptabilisées hors coupon couru) sont enregistrées au prix d'acquisition. A la clôture de l'exercice, les obligations françaises et étrangères cotées sont estimées sur la base du cours de fin d'année et les moins-values latentes établies valeur par valeur sont provisionnées. Les obligations non cotées et les titres bénéficiant d'une couverture par période de financement sont maintenus à leur prix de revient.

Obligations à coupon zéro :

Les obligations à coupon zéro sont comptabilisées pour le prix d'achat ou le prix d'émission. La différence entre le prix d'achat ou d'émission et le prix de remboursement est enregistrée prorata temporis au compte de résultat par application du taux de rendement annuel sur le nombre de jours de la période. La contrepartie est portée au compte de régularisation.

b) Titres d'investissement

Le portefeuille d'investissement (obligations, TCN) regroupe les titres qui ont été acquis avec l'intention de les détenir de façon durable, en principe jusqu'à l'échéance, et pour lesquels des ressources globalement adossées sont affectées à leur financement ou qui sont protégés de façon permanente contre le risque de taux par des instruments financiers.

Il n'est pas constitué de provision pour dépréciation de ces titres liée à l'évolution défavorable des taux.

Enfin, lorsque le prix d'acquisition des titres à revenu fixe est différent de leur prix de remboursement, la différence est amortie sur la durée de vie résiduelle de ces titres.

3.4 TITRES DE PARTICIPATION ET DE FILIALES

Les titres de participation et de filiales sont comptabilisés au prix de revient. A la clôture de l'exercice, afin de déterminer les dépréciations éventuelles à constater, il est procédé à une évaluation des titres de participation et de filiales en fonction de la valeur d'utilité qui tient compte principalement de l'actif net de la société, corrigé des plus ou moins-values latentes et de sa capacité bénéficiaire. Les titres de participation et de filiales sont évalués en fin d'exercice au plus bas prix de revient ou de cette valeur.

3.5 IMMOBILISATIONS

a) Les immobilisations acquises antérieurement au 31 décembre 1976 sont inscrites au bilan à leur valeur d'utilité estimée selon les règles de la réévaluation légale réalisée en 1978, et celles acquises postérieurement à cette date le sont à leur coût d'acquisition.

L'écart de réévaluation, dégagé sur les éléments d'actif non amortissables lors des opérations de réévaluation de l'exercice 1978, est enregistré au passif sous le poste "Réserve de réévaluation" et constitue un élément de la situation nette.

En ce qui concerne les éléments d'actif amortissables, pour lesquels une "provision réglementée" avait été constituée, il est repris chaque année en compte de résultat le montant correspondant au surplus d'amortissement lié à la réévaluation.

b) Les immobilisations incorporelles sont constituées de droits au bail (amortis dans l'année de la signature) et d'acquisitions de logiciels (amortis sur 12 mois prorata temporis).

c) Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée estimée d'utilisation suivant le mode linéaire (les immeubles sont amortis, en règle générale, sur 30 ans, les installations, agencements, matériel et mobilier sur 5 ou 10 ans, le matériel informatique sur 3 ans).

Par exception, en particulier dans le cadre des opérations de crédit-bail, il peut être recouru au mode d'amortissement dégressif.

d) Les frais accessoires d'acquisition sur les ensembles immobiliers d'exploitation sont immobilisés et amortis linéairement sur une période de cinq ans prorata temporis.

e) Les frais occasionnés par l'émission d'emprunts obligataires sont pris en charge intégralement dans l'exercice de l'émission. Les primes d'émission et de remboursement sont, quant à elles, enregistrées en résultat prorata temporis sur la durée de l'emprunt.

f) Opérations de crédit-bail : les immobilisations acquises dans le cadre d'opérations de crédit-bail sont inscrites à l'actif du bilan et sont amorties sur leur durée de vie probable. Les revenus qui en découlent sont enregistrés suivant les termes du contrat liant la Banque avec les clients bénéficiaires de ces opérations.

4 - COMPTE DE RESULTAT

4.1 INTÉRÊTS ET COMMISSIONS

Les intérêts et agios sont comptabilisés au compte de résultat prorata temporis. Les commissions sont en revanche enregistrées selon le critère de l'encaissement à

l'exception de certaines commissions liées aux crédits à moyen et long terme à l'exportation et à l'escompte de papier commercial, assimilées à des intérêts. Les commissions de garantie sur émissions d'emprunts obligataires sur le marché français ou international sont enregistrées au compte de résultat dès clôture de l'émission.

4.2 RÉSULTATS SUR OPÉRATIONS DE CHANGE

Conformément au Règlement 89-01 du 22 juin 1989, les gains et les pertes de change résultant de la réévaluation des comptes de position sont portés en résultat à chaque fin de période.

Les contrats de change au comptant et à terme couverts sont réévalués au cours du comptant à la clôture de l'exercice. Les reports et déports constatés lors de la conclusion de contrats de change à terme sont pris en résultat prorata temporis.

Les écarts résultant de la conversion des titres de participation et de filiales en devises financés en francs et de l'intégration des succursales à l'étranger dans la comptabilité du Siège sont inscrits en compte de régularisation.

4.3 RÉSULTATS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME

Par son Règlement 88-02, le Comité de Réglementation Bancaire a introduit une définition des marchés organisés ou assimilés et des marchés de gré à gré. Les instruments financiers, qui sont désormais négociés sur ce premier type de marché, doivent bénéficier d'une cotation permanente et d'une liquidité suffisante pour justifier leur valorisation au prix de marché. Les marchés de gré à gré peuvent être assimilés à des marchés organisés lorsque des Etablissements de crédit, jouant le rôle de mainteneurs de marchés, garantissent des cotations permanentes dans des fourchettes réalistes. Il en est de même lorsque les cotations de l'instrument financier sous-jacent, négocié dans le cadre de marchés conditionnels de gré à gré, s'effectuent sur un marché organisé.

Les opérations sur instruments financiers sont appréciées différemment selon qu'elles proviennent de l'activité de transaction ou qu'il s'agisse d'opérations conclues en protection d'une position de taux ou de change dans le cadre de la gestion globale de trésorerie de la Banque.

Pour l'activité de transaction, il est procédé à la réévaluation au prix de marché des opérations conclues "ferme" (tels les accords futurs de taux) et des opérations conditionnelles (comme les taux plafond ou plancher), négociées en francs et en devises, qui satisfont les conditions de liquidité décrites ci-dessus.

Les différences résultant des variations de valeur sur des instruments financiers négociés sur des marchés organisés ou assimilés sont enregistrées dans les comptes de résultats et figurent dans le poste "Produits sur opérations diverses".

Le gain ou la perte sur les opérations traitées de gré à gré, en dehors des marchés organisés ou assimilés, est porté dans les comptes de résultats lors du

dénouement. Une provision pour pertes et charges, à concurrence de la perte latente, est constituée à la date d'arrêté s'il y a lieu.

Sur les opérations de gestion de la trésorerie de la Banque, les différences d'évaluation constatées à la clôture sont portées au compte de résultat ou en compte d'attente, de façon symétrique à la comptabilisation de l'élément couvert.

Dans le cas particulier des opérations d'échange de taux ou de devises (Swaps), la Banque intervient sur ce marché dans le cadre d'une gestion spécialisée d'un portefeuille de transaction comprenant des contrats déterminés d'échange de taux d'intérêts ou de devises, d'autres instruments financiers à terme de taux d'intérêts, des titres ou des opérations financières équivalentes.

Conformément aux Règlements 90-15 et 92-04 du CRB relatif à la comptabilisation des opérations d'échange de taux ou de devises, les opérations conclues dans ce cadre font l'objet, à chaque arrêté comptable, d'une évaluation à la valeur de marché fondée sur l'actualisation aux taux de marché des flux de trésorerie futurs. Le gain ou la perte provenant de cette réévaluation est corrigé afin de tenir compte des risques de contrepartie et de la valeur actuelle des charges afférentes aux contrats. Les produits et les charges résultant de la réévaluation ainsi que les flux de trésorerie de la période sont enregistrés en compte de résultat dans les postes "Autres charges d'exploitation bancaire" et «Produits des opérations diverses».

Afin de couvrir les risques de taux induits par cette activité, la Banque utilise un portefeuille spécifique de Bons du Trésor Américain et de contrats financiers à terme qui fait également l'objet d'une évaluation à la valeur de marché à la clôture de l'exercice. Le solde global des différences résultant de variations de cours, les revenus de coupons ainsi que les résultats latents sur les contrats financiers à terme non dénoués sont pris immédiatement en résultat de même que ceux dégagés lors des cessions de ces obligations ou au dénouement des contrats.

La Banque utilise également des opérations d'échange de taux d'intérêt et de monnaies dans le cadre de la gestion de sa trésorerie et de son risque global de taux d'intérêts. Les intérêts échangés sur ces opérations sont comptabilisés en résultat prorata temporis.

4.4 REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES (PARTICIPATION ET PLACEMENT)

Les revenus d'actions sont comptabilisés au fur et à mesure de leur mise en paiement. Les revenus d'obligations sont comptabilisés sur la base des intérêts courus à la date de clôture de l'exercice ou jusqu'à la date de cession de ces obligations.

4.5 DOTATIONS AUX COMPTES DE PROVISIONS

a) Des provisions affectées sont constituées pour couvrir les pertes probables pouvant résulter soit du non-recouvrement total ou partiel de créances douteuses, soit de la mise en jeu d'engagements hors bilan. Elles sont évaluées en fonction des risques réels connus lors de l'arrêté des comptes.

En ce qui concerne les risques immobiliers, les provisions ont été évaluées sur la base de la valeur raisonnable de l'achèvement de chaque projet immobilier sous-jacent en appréciant, à l'arrêté de comptes, la situation de crise que connaissent actuellement la plupart des marchés immobiliers et sans anticipation de reprise significative au cours des prochains exercices, notamment en ce qui concerne les bureaux à Paris. Les évaluations du Groupe ont été, de plus, comparées avec l'approche du marché réalisé par la Commission Bancaire pour les projets les plus significatifs et sont en conformité avec celle-ci.

Conformément aux recommandations de la Commission Bancaire, sont également constituées des provisions pour risques pays qui s'appliquent à l'ensemble des risques situés dans les pays ayant obtenu ou sollicité un rééchelonnement de leurs dettes ou ayant interrompu tout paiement au titre de leur endettement. Ces risques comprennent à la fois les encours de crédit, les titres, les garanties de remboursement données.

Les provisions pour risques pays, sur engagements hors bilan et les provisions nécessaires à l'exploitation mais non individualisées sont classées au passif du bilan sous la rubrique "Provision générale". Toutes les provisions individualisées sont classées en déduction des postes d'actif.

b) Les intérêts sur créances internationales comptabilisés en produits bancaires sont entièrement provisionnés lorsque à la clôture de l'exercice les échéances impayées remontent à plus de 90 jours.

4.6 ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE RETRAITE

Dans la plupart des pays où la Banque Paribas exerce son activité, les engagements au titre des régimes de retraite obligatoires sont couverts par des cotisations comprises dans les charges de l'exercice et versées à des organismes de retraite qui gèrent ensuite le paiement des pensions.

Les engagements complémentaires de retraite, non gérés par ces organismes, sont soit couverts par des contrats d'assurance, soit provisionnés lorsque les salariés font valoir leurs droits de départ à la retraite. Pour le personnel en activité non couvert par un contrat d'assu-

rance, il n'est pas constitué de provision au titre des droits acquis.

Les indemnités de départ, calculées en fonction de l'ancienneté des salariés, sont prises en charge lors de leur versement.

4.7 CHARGES FISCALES

a) Impôts et taxes

Dans ce poste sont provisionnées la contribution exceptionnelle de solidarité ainsi que la contribution des institutions financières à verser après la clôture, au titre de l'exercice de référence.

b) Impôt sur les sociétés

Sous ce poste, sont compris :

- l'impôt courant de l'exercice qui inclut les avoirs fiscaux et crédits d'impôt pouvant être utilisés en règlement de l'impôt, ceux-ci étant par ailleurs comptabilisés sous la même rubrique que le produit auquel ils se rattachent ;

- l'impôt différé résultant des décalages temporaires d'imposition. L'impôt différé calculé implantation par implantation est déterminé suivant la méthode du report variable sur la totalité des décalages temporaires.

Les actifs d'impôt différé sont constatés lorsque leur probabilité de réalisation est jugée élevée.

c) Congés payés

Ainsi que l'autorise la Loi de Finances pour 1987, la Banque a opté pour le maintien du régime antérieur : la provision correspondant au montant des droits acquis par les salariés au titre de la période du 1^{er} juin 1992 au 31 décembre 1992 n'est donc pas déduite pour le calcul du bénéfice fiscal.

d) Participation et intéressement

Les principes qui président à l'enregistrement comptable des accords actuellement en vigueur ont été reconduits. Les charges correspondantes ont été portées en résultat.

NOTES ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1 - CREDITS (EN MILLIARDS DE FRANCS)

1.1 La répartition des "Crédits à la clientèle et comptes débiteurs" (en francs et devises) est la suivante :

	1992	1991	%
a) METROPOLE			
Crédits en francs	50,98	55,31	- 7,83
Crédits en devises	16,74	12,83	+ 30,48
	67,72	68,14	- 0,62
b) SUCCURSALES A L'ETRANGER	65,39	54,35	+ 20,31
	133,11	122,49	+ 8,67

1.2 La répartition par durée initiale est la suivante :

	1992	1991	%
Court terme	43,61	35,63	+ 22,40
Moyen terme	44,12	42,49	+ 3,84
Long terme	26,43	25,94	+ 1,89
Comptes débiteurs	18,95	18,43	+ 2,82
	133,11	122,49	+ 8,67

1.3 La décomposition par origine géographique des débiteurs (ou, le cas échéant, celle de l'organisme garantissant l'engagement) fait apparaître la répartition suivante au 31 décembre 1992 (en %) :

	1992	1991
France	31,3	36,7
Europe de l'Ouest (hors France)	33,5	24,8
Europe de l'Est	0,3	0,7
Amérique du Nord	14,1	13,1
Amérique Centrale et du Sud	0,9	2,7
Afrique	0,8	1,6
Moyen-Orient	1,0	0,9
Asie	17,9	19,4
Océanie	0,2	0,1
	100,0	100,0

1.4 Au 31 décembre, les encours de la Banque Paribas sur les professionnels de l'immobilier représentent un total avant provisions de 9,7 milliards de francs dont 2,1 milliards de francs à l'étranger.

2 - TITRES DE TRANSACTION (EN MILLIARDS DE FRANCS)

La ventilation des titres de transaction (actif) est la suivante :

	1992	1991
Instruments conditionnels	15,18	4,90
Titres à revenus fixes	47,03	29,36
Titres à revenus variables	16,30	5,12
	78,51	39,38

3 - TITRES DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT (EN MILLIARDS DE FRANCS)

3.1 TITRES DE PLACEMENT

La ventilation des titres de placement est la suivante :

	1992	1991
Titres à revenus fixes	19,82	20,77
Titres à revenus variables	0,67	0,81
	20,49	21,58

3.2 TITRES D'INVESTISSEMENT

La ventilation des titres d'investissement est la suivante :

	1992	1991
Obligations	21,99	21,22
Titres de créances négociables	7,66	10,10
	29,65	31,32

4 - TITRES DE PARTICIPATION, DE FILIALES ET PRETS PARTICIPATIFS (EN MILLIARDS DE FRANCS)

4.1 TITRES DE PARTICIPATION ET DE FILIALES

	1992	1991	Différence
a) Métropole	23,66	10,53	+ 13,13
b) Succursales à l'Etranger (1)	0,39	0,22	+ 0,17
	24,05	10,75	+ 13,30

(1) dont 0,30 de titres représentatifs de créances douteuses.

L'évolution du Portefeuille-Titres de participation s'analyse de la façon suivante :

• Entrées	14,72
• Sorties	(0,76)
• Dotation nette aux provisions	(0,63)
• Ecart de change et transfert en portefeuille de placement	(0,03)

A l'intérieur de ce portefeuille, les titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP) représentent 1,75 milliard de FRF (contre 1,55 milliard de FRF au 31 décembre 1991).

4.2 PRETS PARTICIPATIFS ET SUBORDONNES

	1992	1991	Différence
Prêts participatifs et subordonnés en francs	0,04	0,05	- 0,01
Prêts participatifs et subordonnés en devises	0,39	1,66	- 1,27
	0,43	1,71	- 1,28

La diminution nette de 1,28 milliard de FRF des prêts participatifs et subordonnés en francs et en devises s'analyse comme suit :

Nouveaux prêts	0,12
Remboursements	(1,40)

5 - IMMOBILISATIONS (EN MILLIARDS DE FRANCS) HORS OPERATIONS DE CREDIT-BAIL

	1992	1991
Valeur brute	2,67	2,44
- Amortissements	(1,49)	(1,35)
Valeur nette	1,18	1,09
Dont :		
a) METROPOLE	0,96	0,81
Immobilisations corporelles et incorporelles	0,81	0,81
Frais d'établissement	0,15	-
b) SUCCURSALES A L'ETRANGER	0,23	0,28

6 - RESSOURCES CLIENTELE (EN MILLIARDS DE FRANCS)

La décomposition des ressources clientèle est la suivante :

	1992	1991	%
a) METROPOLE			
A vue	10,63	11,19	- 5,00
A terme et divers	18,00	20,65	- 12,83
Bons de caisse	0,35	0,38	- 7,89
	28,98	32,22	- 10,06
b) SUCCURSALES A L'ETRANGER			
A vue	1,67	1,75	- 4,57
A terme et divers	32,34	35,43	- 8,72
	34,01	37,18	- 8,53
Total	62,99	69,40	- 9,24
Dont : Francs	14,30	15,90	
Devises	48,69	53,50	

7 - PROVISIONS (EN MILLIARDS DE FRANCS)

7.1 Le stock de provisions au 31 décembre 1992 représente 10,44 milliards de FRF (contre 11,71 milliards de FRF au 31 décembre 1991) dont 7,92 milliards de FRF déduits de l'actif (contre 6,85 milliards de FRF au 31 décembre 1991).

7.2 Les provisions figurant au passif sous le poste "Comptes de régularisation, provisions et divers" s'élèvent à 2,52 milliards de FRF contre 4,86 milliards de FRF à fin 1991. Leur répartition, par poste comptable, est la suivante :

	1992	1991
Provisions pour pertes et charges	0,61	0,75
Provisions spéciales constituées en franchise d'impôt	0,21	0,21
Provisions ayant supporté l'impôt	1,70	3,90
	2,52	4,86

7.3 VARIATION DES PROVISIONS

	1991	Net dotations/ reprises	Reprises utilisées	Différence de change et transferts	1992
Provisions pour pertes et charges	0,75	(0,14)	-	-	0,61
Provisions spéciales constituées en franchise d'impôt	0,21	-	-	-	0,21
Provisions ayant supporté l'impôt	3,90	(0,32)	(0,08)	(1,80)	1,70
	4,86	(0,46)	(0,08)	(1,80)	2,52
Provisions déduites de l'actif	6,85	2,25	(0,97)	(0,21)	7,92
	11,71	1,79	(1,05)	(2,01)	10,44

La rubrique "Différence de change et transferts" intègre la cession de Paribas Guernesey à la Filiale Finecofi pour un montant de 2,02 milliards de FRF.

8 - RISQUES SOUVERAINS

Les risques pays de la Banque Paribas représentent 3,05 milliards de FRF à la fin 1992 contre 9,06 milliards de FRF au 31 décembre 1991. La diminution des encours est liée à la cession de la Succursale de Guernesey à une Filiale du Groupe Paribas.

Les provisions affectées à la couverture de ces risques représentent 35 % du total de nos encours (contre 30 % au 31 décembre 1991).

9 - DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNEES (EN MILLIARDS DE FRANCS)

9.1 DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE

	1992	1991	%
a) METROPOLE			
Titres du marché interbancaire	3,19	4,53	- 29,6
Titres de créances négociables	51,88	41,52	+ 24,9
	55,07	46,05	+ 19,6
b) SUCCURSALES A L'ETRANGER			
Titres de créances négociables	30,75	27,47	+ 11,9
Total	85,82	73,52	+ 16,7
Dont : Francs	55,07	46,05	
Devises	30,75	27,47	

9.2 OBLIGATIONS ET DETTES SUBORDONNEES

a) La ventilation est la suivante :

	1992	1991
Emprunts en francs	3,61	3,65
Emprunts en devises	8,92	6,71
	12,53	10,36
Dont :		
Taux fixes	5,94	5,62
Taux variables ou flottants	6,59	4,74

b) A fin 1992, l'échéancier des dettes sur emprunts obligataires est le suivant :

FRANCS (en millions)	
1993	48,40
1994	53,10
1996	2 000,00
1997	10,00
1999	1 500,00
	3 611,50
DEISES (en millions)	
1993 - BEF 1.200	199,2
1993 - USD 45	247,6
1993 - JPY 2.700	119,4
1994 - ITL 130.000	484,9
1994 - XEU 140	931,6
1994 - JPY 10.000	441,4
1994 - JPY 10.000	441,4
1996 - CHF 110	416,0
1996 - USD 100	550,6
1996 - USD 60	330,4
1997 - USD 60	330,4
1997 - USD 50	275,3
1997 - USD 55	302,9
1997 - USD 82,5	454,3
1998 - XEU 20	133,1
2002 - USD 75	412,9
	6.401,8

c) Le montant des emprunts à terme indéterminé ou subordonnés est de 2,52 milliards de FRF (458 MUSD émis pour un montant initial de 850 MUSD) contre 1,08 milliard de FRF à fin 1991.

10 - ECART DE REEVALUATION

10.1 RESERVE REGLEMENTEE (EN MILLIONS DE FRANCS)

Montant initial (31 décembre 1978)	182,20
Incorporation au capital (26 juin 1980)	(125,00)
Reprises sur cessions de titres	(5,10)
Reprises sur cessions d'immobilisation réévaluée	(2,60)
Montant au 31 décembre 1992	49,50

10.2 PROVISION REGLEMENTEE (EN MILLIONS DE FRANCS)

Montant initial (31 décembre 1978)	19,50
Reprises 1979-1992	(13,30)
Montant au 31 décembre 1992	6,20

Au cours de l'exercice, il n'y a pas eu de cession significative.

11 - CAPITAL, RESERVES, REPORT A NOUVEAU (EN MILLIONS DE FRANCS)

	1992	1991	Différence
Capital	4.261	2 223	+ 2.038
Reserves	10.068	3 956	+ 6.112
Report à nouveau	993	882	+ 111

L'accroissement des fonds propres est, d'une part, lié à l'augmentation de capital décidée lors de l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 14 mai 1992 et réalisée par apports partiels d'actifs de la Compagnie de Paribas et de la Société de Participations Financières Paribas et, d'autre part, à l'augmentation de capital décidée lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 décembre 1992 approuvant la fusion de la Compagnie Centrale de Financement et de la Banque Paribas.

12 - EXCEDENT DES PROVISIONS D'EXPLOITATION CONSTITUEES SUR LES PROVISIONS REPRISES (EN MILLIARDS DE FRANCS)

12.1 Sous ce poste, figurent les dotations et les reprises de provisions au bilan (actif, passif), les reprises sur créances amorties et les abandons de créances couverts ou non par des provisions.

12.2 L'excédent net des provisions d'exploitation figurant au compte de résultat se décompose ainsi :

	1992	1991
Dotation nette aux provisions d'exploitation	1,79	1,36
Créances irrécouvrables non couvertes par des provisions	0,20	0,16
Récupérations sur créances amorties	(0,15)	(0,14)
Excédent net	1,84	1,38
L'excédent net se répartit comme suit :		
- provisions passif	(0,46)	0,32
- provisions actif	2,30	1,06

L'excédent net comprend les dotations pour dépréciation des portefeuilles-titres (placement et participation) pour un montant de 517 millions de FRF (contre une dotation de 337 millions de FRF en 1991).

12.3 La reprise de provisions risques pays s'est élevée à 33,6 millions de FRF pour l'exercice 1992 (contre une dotation de 53 millions de FRF pour l'exercice 1991).

13 - DOTATIONS ET REPRISES AUX COMPTES DE PROVISIONS HORS EXPLOITATION (EN MILLIONS DE FRANCS)

	1992	1991
Dotations	21,80	52,50
Reprises	39,20	48,50

Le poste "Dotations" comprend la constitution de la provision pour investissement au titre de l'exercice en cours et la dotation à la réserve spéciale de participation correspondant à la participation des salariés à verser au cours de l'exercice suivant. Il enregistre également la charge relative à l'accord d'intéressement conclu avec l'ensemble des salariés.

Le poste "Reprises" enregistre les reprises de la réserve spéciale de participation et de la provision pour intéressement constituées dans les comptes de l'exercice précédent au titre des montants payés en 1992.

14 - IMPOT SUR LES SOCIETES (EN MILLIONS DE FRANCS)

14.1 La ventilation du poste est la suivante :

	1992	1991
Charge d'impôt courant	337,96	344,50
Reprise ou dotation nette d'impôt différé	(21,04)	(32,30)
	316,92	312,20

14.2 La charge d'impôt courant comprend les crédits d'impôt et avoirs fiscaux imputables sur l'impôt à payer.

14.3 La charge d'impôt différé comprend essentiellement des provisions sur résultats fiscaux à venir (GIE et sociétés transparentes) et la charge brute d'impôt différé résultant des coupons courus sur obligations non échus au 31 décembre.

Pour l'exercice 1992, la charge globale d'impôt différé est inférieure aux crédits d'impôts différés nés des provisions pour risques bancaires temporairement non déductibles (retraite, congés payés, risques bancaires généraux) et des décalages d'imposition existant dans les comptes locaux des différentes implantations.

Des actifs d'impôts différés, à hauteur de 21,04 millions de FRF, ont été constatés dans les implantations où leur probabilité de réalisation a été jugée élevée.

15 - ENGAGEMENTS EN MATIERE DE RETRAITE

A fin 1992, la provision constituée au titre des compléments de retraite s'élève à 287,7 millions de francs et couvre :

- 100 % des engagements actualisés au taux de 4,5 % des engagements de versements d'annuités aux personnes ayant quitté la Banque au titre de l'Article 19 et des contrats de solidarité ;
- 100 % des compléments de retraite du Personnel de Direction actualisés au même taux et non couverts par le contrat conclu auprès de la compagnie d'assurances ;
- 50 % des compléments de retraite du Personnel de Direction actualisés au taux de 8 %, compte tenu d'une érosion monétaire de 3 %. Ces 50 % représentent la fraction non couverte par le contrat conclu auprès de la compagnie d'assurances.

Les droits acquis et non couverts, au titre des retraites complémentaires et des indemnités de départ, sont évalués selon une méthode actuarielle prenant en compte les probabilités de mortalité et de maintien dans la société jusqu'à l'âge de 60 ans, un taux d'intérêt de 8 % et une érosion monétaire de 3 %. Le montant des engagements ainsi évalués s'élève au 31 décembre 1992 à 163,5 millions de FRF.

16 - POSITION DE CHANGE

La Banque gère une position de change par devise qu'elle peut décider de couvrir ou de laisser en position ouverte.

Dans le tableau ci-après, les positions opérationnelles et structurelles sont agrégées pour former la position de change globale. Celle-ci prend en compte les opérations d'échange de monnaies estimées à leur valeur liquidative ainsi que l'équivalent en delta des options de change.

EXPOSITION AU RISQUE DE CHANGE SUR LES PRINCIPALES DEISES AU 31 DECEMBRE 1992 (EN MILLIONS DE FRANCS)

	DEM	GBP	ECU	USD	CHF	JPY	Autres devises
ACTIF	38.321	33.888	32.346	191.621	13.180	30.293	97.418
PASSIF	36.962	39.895	31.792	190.823	11.262	26.651	87.076
HORS BILAN	(7.670)	4.951	2.234	(917)	(5.130)	(2.794)	(1.623)
POSITION FERME	(6.311)	(1.554)	2.788	(119)	(3.212)	847	8.719
POSITION CONDI- TIONNELLE	6.730	557	(891)	1.344	1.384	(752)	(6.066)
POSITION NETTE AU 31.12.92	419	(999)	1.897	1.225	(1.828)	96	2.653
31.12.91	(195)	(82)	(471)	396	1.510	(371)	984

17 - INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME

La Banque intervient sur les marchés d'instruments financiers selon deux modes :

- 1) pour gérer globalement les risques de taux ou de change au niveau de sa trésorerie centrale ;
- 2) en tant qu'intermédiaire, impliquant une rotation rapide des opérations et un volume limité des positions résiduelles.

Les informations données sont exprimées en milliards de francs et représentent les capitaux notionnels pour les instruments financiers de taux et de change à la clôture de l'exercice. Elles donnent une indication du volume d'activité mais ne représentent pas le risque de marché.

ENGAGEMENTS HORS BILAN SUR INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME
(EN MILLIARDS DE FRANCS)

	Activité de transaction		Gestion globale de la trésorerie	
	1992	1991	1992	1991
OPERATIONS SUR LES TAUX				
Options - Achat	172,9	24,3	-	26,2
Vente	138,6	37,6	-	1,3
Futures - Achat	240,6	82,9	9,7	5,8
Vente	163,3	53,7	38,9	9,1
Autres instruments de taux (taux plancher, taux plafond)				
- Achat	169,8	137,6	0,7	0,7
- Vente	197,7	176,8	0,7	0,6
Accords futurs de taux				
- Achat	26,3	20,4	4,4	7,8
- Vente	23,7	21,0	0,7	11,3
Opérations d'échange de taux	1.433,3	848,0	132,9	168,6
Autres instruments (swaptions, options sur indice et divers)				
- Achat	61,6	58,7	-	4,1
- Vente	61,6	14,3	-	4,1
OPERATIONS SUR LES CHANGES				
Options - Achat	150,6	134,7	-	-
Vente	147,4	125,5	-	-
Futures - Achat	0,1	0,1	-	1,4
Vente	5,1	-	-	0,5
Opérations d'échange de monnaies	419,7	371,7	7,8	39,7
Autres instruments				
- Achat	6,6	-	2,1	-
- Vente	-	-	-	-
Opérations de change à terme				
- Achat	293,8	6,5	441,0	502,0
- Vente	295,2	8,0	440,7	496,7

RESULTATS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME
(EN MILLIONS DE FRANCS)

	Activité de transaction		Gestion globale de la trésorerie	
	1992	1991	1992	1991
Options de taux et de change	525,7	(175,2)	-	(6,5)
Futures de taux et de change	376,1	324,2	61,3	(5,2)
Accords futurs de taux	(27,6)	(13,6)	(22,0)	(10,9)
Taux plafond, taux plancher	595,7	248,1	26,8	(3,1)
Opérations d'échange de taux et de monnaies	(72,1)	(681,9)	(667,3)	(46,5)
Autres instruments (swaptions, options sur indice et divers)	783,6	257,4	(142,7)	6,0
	2.181,4	(41,0)	(743,9)	(66,2)

Les résultats de réévaluation des bons et obligations qui participent à la gestion spécialisée du portefeuille de transaction se sont élevés à 812,8 millions de FRF en 1992 (contre 2.177,6 millions de FRF en 1991).

18 - IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE
Les comptes de la Banque Paribas sont consolidés par la Compagnie Financière de Paribas.

INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIERES

AU 31 DECEMBRE 1992

(EN MILLIERS DE FRANCS)	Valeur d'inventaire	(EN MILLIERS DE FRANCS)	Valeur d'inventaire
OBLIGATIONS FRANÇAISES			
Actea TAM 85-93	45 783	C.N.A. 9,30 % 91-05	1 016
Actea TAM 87-97	30 000	C.N.A. TRE 87-99	11 376
Aérospatiale TMO 84-93	12 500	C.N.E. 9,91 % 83-90	124 874
Auto Peugeot TMO 84-94	24 824	C.N.T. 14,50 % 83-93	2 703
BEI 13,70 % 84-94	7 800	C.N.T. 15,60 % 83-95	6 946
BEI 14,80 % 83-93	13 246	C.N.T. TMO 84-95	7 728
BFCE 14,30 % 83-93	2 075	C.N.T. TMO 86-96	178 255
BFCE TME 88-99	24 700	C.R.H. 10,90 % 85-97	21 970
BFCE TMO 86-96	48 578	C.R.H. TME 87-98	64 145
BIRD 10,90 % 85-97	18 411	CCMUT TAM 85-95	55 154
B.R.E.D. TRA 84-94	25 043	CERUS TAM 87-96	4 801
B.R.E.D. TMO 86-97	56 840	Charbonnages 13,70 % 84-94	14 651
BAFIP TAM 84-93	30 610	Charbonnages 15,10 % 83-93	30 961
BAFIP TRA 85-93	39 866	Charbonnages TMO 84-96	1 906
Banque Indosuez TAM 85-93	38 596	Compagnie Bancaire 10,50 % 91-96	53 552
Banque Indosuez TAM 87-96	49 925	Compagnie Bancaire 14,10 % 84-94	31 085
Banque La Henin TAM 87-95	40 000	Compagnie Bancaire 9,80 % 91-99	54 313
Banque Paribas TMA 86-96	97 490	Ciments français TSDI-P6M + 0,75	330 000
Banque Populaire Lorraine TMO 86-94	4 913	CMB PACKAGING TSDI - TV 90-05	50 000
Banque Reescompte plct TMO 85-93	60 542	COFIREN Renault 12 % 85-93	10 658
Banque Scalbert Dupont TRA 85-93	2 944	COLAS 11,50 % 84-94	1 848
Banque Stern TMO 86-96	11 400	Communauté urbaine 16,60 % 82-94	3 495
BATIF TAM 86-96	4 937	Crédit du Nord TMO 86-94	78 308
BNP TME 0,50 % 88-00	37 343	Crédit du Nord TMM 85-93	58 010
BPC TAM 86-93	30 150	Crédit National TMO 83-93	13 935
C.A.E.C.L. 11,30 % 85-86-95	79 875	Crédit National TMO 86-96	14 762
C.A.E.C.L. 13,40 % 84-94	86 537	Crédit National TMO 86-94	93 856
C.A.E.C.L. 7,30 % 86-01	22 118	Crédit National 10,80 % 85-98	966
C.A.E.C.L. TRA 87-98	63 327	Crédit National 13,30 % 83-93	78 692
C.A.E.C.L. TRE 87-99	38 056	Crédit National 13,30 % 84-97	2 498
C.A.E.C.L. 11,50 % 85-95	149 453	Crédit National 14,60 % 83-93	2 220
C.A.E.C.L. 12,20 % 85-97	83 535	Crédit National 14,80 % 83-95	6 654
C.C.C.C. 15,50 % 82-94	3 552	Crédit National 16,40 % 82-94	7 500
C.C.C.C. TMO 84-94	8 392	Crédit National 16,90 % 82-94	5 630
C.C.C.E. 13,70 % 84-04	22 420	Crédit National 17,40 % 81-93	9 473
C.C.C.E. 14,60 % 80-95	931	Créditel 7,90 % 86-98	19 520
C.C.C.E. 14,60 % 80-95	618	CT Chimique TMO 85-93	50 176
C.C.C.E. TME 88-99	141 605	E.D.F. TAM 87-97	1 017
C.C.C.I. 9 % 1992-21.12.2002	167 195	E.D.F. 14,20 % 83-93	76 535
C.C.C.M. TMO 85-93	26 863	E.D.F. 14,90 % 83-95	21 432
C.C.C.M. TMO 85-93	1 966	E.D.F. TMO 86-96	102 136
C.D.E. TAM 87-94	3 873	Emprunt d'Etat 13,70 % 83-93	3 373
C.D.E. TME 0,6 % 88-98	92 928	F.D.S. Int. Sidérur. 13,80 % 84-96	19 401
C.E.P.M.E. 10 % 86-96	50 470	F.D.S. Int. Sidérur. TMO 84-93	49 600
C.E.P.M.E. 11,30 % 85-97	10 870	Ficofrance 12,40 % 85-95	224
C.E.P.M.E. 13 % 84-96	27 144	Ficofrance TMO 86-96	158 003
C.E.P.M.E. 15,30 % 82-94	1 535	Fidif moins TMOG 86-96	14 606
C.E.P.M.E. 17,40 % 81-93	1 135	Fidif plus TMOG 86-94	14 144
C.E.P.M.E. TAM 85-93	10 425	Finansder 10,40 % 90-00	1 575
C.E.P.M.E. TMO 85-95	76 150	Finemep 12,30 % 85-99	264
C.F.C.A.L. 9,30 % 92-00	4 930	Finemep 13,90 % 84-96	13 456
C.F.D.I. 11,80 % 85-97	106 400	Finemep 14,40 % 83-95	710
C.F.F. 9,20 % 90-00	378	Floral 9,75 % 90-99	73 794
C.F.F. 9,25 % 92-02	1 229	France H.L.M. 8,40 % 87-02	271 800
C.F.F. TAM 87-97	1 005	France H.L.M. 15,30 % 83-95	896
C.F.F. TIOP 88-98	8 038	Francetel 16,70 % 82-94	350
C.F.F. TME 86-87-99	68 040	Francetel TMO 84-94	61 202
C.F.F. 10 % 87-88-93	36 735	G.I.A.C. 9,70 % 91-99	95 168
C.F.F. 10,70 % 85-00	8 905	G.I.A.C. TAM 87-97	482
C.F.F. 12,10 % 85-00	15 053	G.I.T.T. 9,25 % 92-00	96 347
C.F.F. 13,10 % 84-99	37 977	G.I.T.T. TAM 86-96	9 960
C.F.F. 13,70 % 84-96	25 055	G.I.T.T. TAM 87-97	100 000
C.F.F. 13,70 % Juin 84-96	7 682	G.I.T.T. TAM 87-98	100 000
C.F.F. 14,20 % 83-93	35 991	G.I.T.T. TAM 87-99	100 000
C.F.F. 14,60 % 81-95	869	G.I.T.T. TMO 86-01	24 253
C.F.F. 11,30 % 75-93	149	G.I.T.T. TMOP 86-99	17 238
C.G.I.B. 8,50 % 86-96	400 000	G.O.B.T.P. TAM 87-99	26 093
C.I.C. TMO 85-95	46 804	Hachette T.S.D.I. 92	104 000
C.L.F. 8,7/8 % 92/02	23 824	Immobil BTP TAM 86-95	20 060
C.N.A. 13,80 % 84-94	31 800	Legrand PIBOR 90-05	50 000
C.N.A. 14,60 % 80-94	9 183	Locamic TRO 85-94	37 001
C.N.A. 15,20 % 83-93	35 004	Loire-Atlantique 14,60 % 83-95	226
C.N.A. 16,90 % 82-94	5 886	NERSA P3R 89-97	15 000
		O.A.T. 9,90 % 85-94	10 221
		O.A.T. TME 88-98	299 150
		P.T.T. 11,20 % 85-95	21 160

(EN MILLIERS DE FRANCS)	Valeur d'inventaire
P.T.T. TME - 0,10 % 90-98	19 721
P.T.T. 13,70 % 84-94	30 140
Paris (Ville de) TMO 84-94	4 751
PRETABAIL 9 % 85-93	651
Provence Alpes 15,20 % 83-95	4 975
Raffinage TMO 85-95	197 000
Rémy Martin TMO 86-98	18 222
Rhône-Poulenc TAM 85-93	10 000
Rothschild (Cie Financière) TAM 85-94	4 940
S.N.C.F. Bons d'échange	430
S.N.C.F. 10,40 % 90-01	120
S.N.C.F. TME 88-01	9 510
S.N.C.F. 11 % 85-97	7 182
S.N.C.F. 13,80 % 84-96	33 077
S.N.C.F. 14,10 % 83-93	4 026
S.N.C.F. 14,60 % 80-94	1 089
S.N.C.F. 15 % 83-95	5 800
S.N.C.F. 16,60 % 82-94	255
S.N.C.F. TAM 87-99	153 740
S.N.C.F. TMOG 84-95	50 610
Salon de Provence 9,95 % 79-97	1 150
Sapar TAM 86-96	3 511
Sapar TMO 83-93	34 136
Sapar TMO 84-94	99 839
Sicofram TMO 85-95	156 785
Soloma TAM 86-94	35 942
Sophia Bail TAM 88-97	210 000
Sophia TAM 85-94	10 681
Sovac PIC 89-98	20 000
Sovac TRO 84-93	230
SPF Paribas TMM 0,30 % 92-97	204 000
T.S.D.I. AIR FRANCE	60 000
T.S.D.I. Groupe Origny	45 000
T.S.D.I. Merlin Gerin TV 91-06	225 000
T.S.D.I. PSA Finance Holding	450 000
Tours (Ville de) 11,20 % 78-93	2 649
Tunnel Mont-Blanc 87-97	68 243
U.C.B. Pibor 88-96	31 769
U.C.B. TIOP 88-00	9 850
Unibail 11 % 86-01	405
Via Banque 7,5 % 90-98	67 678
Ville de France 16 % 82-94	48 951
Worms PIC 89-97	50 000

(EN MILLIERS DE FRANCS)	Nombre de titres	% d'inventaire	Valeur d'inventaire
BANQUES ET SOCIETES FINANCIERES			
Bourses Françaises (Sté des) "B"	141 724	1,66	14 172
Banque Franco-Roumaine	2 550	2,55	1 443
Centralef	4 990	33,27	499
CEPME (Crédit Equip. PME)	9 990	0,06	1 758
Cetip	4 180	6,85	505
Crédit Paribas Monaco	7 500	100,00	7 500
G.O.B.T.P.	39 873	2,11	2 737
ITE (Int. Trade Engineering)	5 000	40,00	513
Matif SA Cert. d'invest.	4 622	0,18	336
Novafinance	220 195	33,87	23 539
Prominnofi	5 000	5,00	750
Sdr expanso	15 613	3,08	2 064
Sdr Nord Pas de Calais	22 149	1,27	769
Sdr Sud Est	81 803	4,88	4 343
Sebadour	2 315	2,79	243
SNC Paribas Capital Develop	50	0,25	500
SOFARIS	5 809	0,50	581
Sogefi Financement	116 250	93,00	11 626
Sopardev	22 487	9,02	2 270
Via Banque BSA	89 380	-	396

(EN MILLIERS DE FRANCS)	Nombre de titres	% d'inventaire	Valeur d'inventaire
HOLDINGS FINANCIERS			
A.B.M. S.A.	1 500	10,00	150
Antin Gestion	2 000	80,00	289
Auxil. Entrepr. Chemin Fer	3 561 600	20,00	23 029
Burofi	1 800	36,00	1 094
Fcp Munich Re Placement	5	-	500
Fcp Unofi International	250 000	-	2 525
Fincofi	30 792 500	99,99	3 097 250
Finogest	5 000	20,00	500
Fonds Capinvest	1	-	100
Fonds Hippoval	1	-	100
Gemofim	1 860	12,40	186
Gétramin	2 494	99,76	249
Métropole sa	451 066	4,87	276 729
Navigation Mixte	4 211 937	29,50	5 154 323
Navigation Mixte CV TMM 88-97	125 000	-	315 890
Pallas Cie Industrielle (Comipar)	10 646	0,41	16 541
Paribas Asset Management	313 095	100,00	31 219
Paribas Electronique	335 555	14,45	34 405
Paribas International	17 038 771	99,98	6 169 459
Paribas Investissement	4 990	99,80	479
Paribas USA	2 361 655	100,00	276 861
Parifergerie	99 994	99,99	9 999
Sicav Frankopar	1	-	100
Sicav Frasécur	1	-	200
Sicav Gmf Obligations	25	-	250
Sicav Japon France Index	22 136	-	8 732
Siparex	1 750	0,03	105
SNC Antin Gérance	9 510	95,10	1 058
SNC Conseil Investissement	49 995	99,99	6 994
Sofremer	1 000	4,90	100
Sogesofica	1 123	38,14	128

(EN MILLIERS DE FRANCS)	Nombre de titres	% d'inventaire	Valeur d'inventaire
HOLDINGS INDUSTRIELS			
Lorraine créativité	3 900	0,54	195
Veninter	413 006	99,52	48 176
ASSURANCES			
AFCM	11 244	50,65	36 059
AGF	518 557	0,93	240 071
Auria vie sa B	15 840	7,92	1 584
Finaxa	3 098 524	28,99	2 642 638

(EN MILLIERS DE FRANCS)	Nombre de titres	% d'inventaire	Valeur d'inventaire
AUTRES TITRES DE PLACEMENT ET DE PARTICIPATION			
Belle Créole S.A.	12 132	96,29	41 249
Carbonne Lorraine	16 822	1,42	4 536
CEGID	7 000	0,61	864
Cita Cie Invest Tech.	212 414	17,84	21 016
CLS (Coll. Loca Satel A)	300	2,00	300
Educatel	4 297	4,30	430
Europformance	8 000	35,56	800
FCP Cofidic	19	-	475
FCPR Valoris	50	-	1 575
Foncière Cie	400 553	31,92	486 062
Foncière Cie cv 6,25 %	92 057	-	62 183
La Rochette	1 023 250	4,02	37 615
La Rochette BS 90	34 151	-	388
La Rochette cv 4,50 % 88-03	200 000	-	8 780
La Rochette cv 7 % 90-99	34 151	-	3 180
Novespace	2 250	4,50	225
Orcofi B	405 573	0,98	35 690
Paragos	2 023 494	100,00	175 734
Proparco	50 000	2,22	5 000
Setic cv 9,50 % 90-96	8 772	-	5 000
Sicav Franterme	2	-	160
Sicav Sécuri-Taux	100	-	100
Sicovam	1 448	5,06	1 104
Sofimalt	49 999	20,00	5 000
Sofinergie	69 300	8,84	6 465
Sofinergie 2	30	0,20	300
Sofinergie 3	38	0,49	380
Sofresid	27 481	10,00	20 061
Sometrar	18 000	53,60	1 800
Sophia	42 850	0,59	16 629
Spot Image	204	0,60	204
Thomson S.A.	22 395	0,11	6 698
Valeur Pierre Patrimoine	94	0,12	206
Vallourec	13 209	-	1 321

TITRES DE FILIALES ET DE PARTICIPATIONS ACQUIS AU COURS DE L'EXERCICE 1992

A - Filiales à plus de 50 % (% acquis ou atteint au cours de l'exercice)

AFCM	11 244 actions
Banque Parisienne Internationale	171 100 actions
Compagnie Foncière	400 553 actions
Fincofi	30 972 500 actions
Gétramin	2 494 actions
Paribas Gestion Privée Internationale	340 actions
Paribas Investissement	3 990 actions
SETIC	46 813 actions
SNC Paribas Interv. Immob. PB 21	990 actions
Veninter	275 000 actions

B - Participations acquises ou portées à 10 %

Casablanca Finance Group	1 000 actions
Centralef	4 990 actions
Compagnie de Navigation Mixte	3 502 224 actions
Educatel	4 297 actions
Finaxa	3 098 524 actions
RIVP	129 230 actions
Securities Investment trust	1 200 actions
Sofinergie	69 252 actions
Sofresid	27 481 actions

Prises de contrôle significatives d'une société française au cours de l'exercice (Loi du 12 juillet 1985)

Néant

(EN MILLIERS DE FRANCS)	Valeur d'inventaire		
SYNTHESE DE L'INVENTAIRE			
A - Titres énumérés précédemment :			
- Obligations françaises	8 746 998		
- Autres titres	19 426 342		
B - Obligations étrangères	3 446 850		
C - Autres titres de sociétés étrangères non admises à la Cote Officielle d'une bourse des valeurs en France	4 169 002		
D - Titres de sociétés immobilières non admises à la Cote Officielle d'une bourse des valeurs en France	614 243		
E - Titres dont la valeur d'inventaire est inférieure à F 100.000 :			
- Obligations	186		
- Actions	1 749		
Valeur d'inventaire du Portefeuille-Titres Métropole	36 405 370		
Valeur d'inventaire du Portefeuille-Titres des Succursales à l'Etranger	8 141 120		
Réparti comme suit :			
	Métropole	Succursales à l'Etranger	Total
Titres de placement	12 746 637	7 747 153	20 493 790
Titres de participation et de Filiales	23 658 733	393 967	24 052 700
	36 405 370	8 141 120	44 546 490

RESULTATS FINANCIERS AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(ARTICLES 133, 135 et 148 DU DECRET SUR LES SOCIETES COMMERCIALES)

	1988	1989	1990	1991	1992
1 - SITUATION FINANCIERE EN FIN D'EXERCICE					
a) Capital social	2 222 507 400	2 222 507 400	2 222 507 400	2 222 507 400	4 261 259 100
b) Nombre d'actions émises	22 225 074	22 225 074	22 225 074	22 225 074	42 612 591
2 - RESULTAT GLOBAL DES OPERATIONS EFFECTIVES					
a) Produits d'exploitation bancaire	36 688 062 363	49 633 335 326	64 814 695 002	72 553 614 169	94 128 449 143
b) Bénéfice avant impôt, amortissements et provisions	2 460 127 915	2 806 038 935	3 547 404 642	2 294 810 010	2 495 744 692
c) Impôt sur les bénéfices	250 659 537	276 405 568	271 604 903	312 233 076	316 921 534
d) Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	507 481 898	576 162 407	485 344 226	409 024 169	130 352 963
e) Montant du bénéfice distribué	343 260 888	390 573 573	390 573 573	297 815 992	
3 - RESULTAT DES OPERATIONS REDUIT A UNE SEULE ACTION					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements et provisions	99,41	113,82	147,39	89,20	51,13
b) Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	22,83	25,92	21,84	18,40	3,06
c) Dividende versé à chaque action	12,00 (2) 35,20 (3)	14,50 (2) 35,20 (3)	14,50 (2) 35,20 (3)	13,40 (2) 13,40 (3)	
4 - PERSONNEL					
a) Nombre de salariés (1)	3 529	3 545	3 548	3 534	3 392
b) Montant de la masse salariale et participation aux bénéfices	890 673 167	958 545 643	1 032 410 977	1 027 608 429	1 090 603 165
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité Sociale, Oeuvres Sociales, etc.)	359 823 811	393 220 974	419 856 626	439 864 638	459 531 458

(1) Effectifs payés en France.

(2) Actions.

(3) Certificats d'investissement privilégiés.

LES FILIALES ET LES PARTICIPATIONS

(AU 31 DECEMBRE 1992)
(EN MILLIERS D'UNITES)

RESOLUTIONS

Sociétés	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part de capital détenue en % (*)
----------	---------	--	--

I - RENSEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES PARTICIPATIONS DONT LA VALEUR D'INVENTAIRE EXCEDE 1 % DU CAPITAL DE LA BANQUE PARIBAS

A. Filiales (1)		Capital	Capitaux propres	Quote-part de capital détenue
BANPAR GPA AIRBUS	USD	1 832	USD -	100,00
BELLE CREOLE SA	FRF	144 000	FRF 11 700	96,29
BANQUE PARISIENNE INTERNATIONALE	FRF	100 000	FRF (235 444)	52,86
BANQUE PARIBAS CANADA	CAD	30 000	CAD (2 598)	100,00
FINECOFI	FRF	3 097 500	FRF (264)	99,99
COMPAGNIE FONCIERE	FRF	62 738	FRF 492 210	31,92
PARAGOS	FRF	202 350	FRF 29 746	100,00
PARIBAS CAPITAL MARKETS Ltd	JPY	1 875 000	JPY 1 323 618	100,00
PARIBAS DO BRAZIL	USD	30	USD 39 182	95,76
PARIBAS INTERNATIONAL	FRF	1 704 252	FRF 2 780 703	99,98
PARIBAS SOUTH EAST ASIA Ltd	SGD	20 000	SGD 3 925	100,00
PARIBAS SUISSE Bv	NLG	500 000	NLG N.C.	50,00
PARIBAS UK HOLDING Ltd	GBP	34 352	GBP 11 316	100,00
PARIBAS U.S.A.	FRF	236 166	FRF 14 157	100,00
SETIC	FRF	5 159	FRF 62 800	99,99
SIREG	FRF	3 892	FRF 74 225	99,98
VENINTER	FRF	41 500	FRF 6 387	99,52
B. Participations (2)				
BANQUA INTERNAZIONALE LOMBARDA	ITL	200 000 000	ITL 39 156 000	20,00
ERBE	BEC	2 400 000	BEC 4 643 196	19,16
FINANCE ONE	BAHT	1 200 000	BAHT 3 322 354	9,67
FINAXA	FRF	1 068 757	FRF 5 522 677	28,99
LA ROCHETTE	FRF	254 460	FRF 511 131	4,02
NAVIGATION MIXTE	FRF	1 428 404	FRF 16 747 845	29,50
RIVP	FRF	155 377	FRF 701 923	32,07

II - RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS

A. Filiales				
• Françaises		-	-	-
• Etrangères		-	-	-
B. Participations				
• Françaises		-	-	-
• Etrangères		-	-	-

(1) 50 % au moins du capital détenu par le Groupe Paribas.

(2) 10 à 50 % du capital détenu par le Groupe Paribas.

Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos (bénéfice ou perte)	Dividende encaissé exercice 1992	Date d'arrêté des comptes
brute	nette						

100 934	18 337	-	-	USD	-	USD	(145)	-	31/12/1992
236 456	41 249	34 712	9 733	FRF	(114 764)	FRF	(49 315)	-	31/12/1992
59 341	0	103 367	-	FRF	164 578	FRF	(197 114)	-	Prov/av. 87 500
133 970	133 970	73 797	334	CAD	9 477	CAD	(7 917)	-	31/12/1992
3 097 250	3 097 250	11 090	-	FRF	10	FRF	(262)	-	30/06/1993
486 062	486 062	111 277	-	FRF	82 605	FRF	53 901	8 031	31/12/1992
175 734	175 734	-	-	FRF	0	FRF	29 888	-	31/12/1992
122 475	122 475	-	275325	JPY	4 304 792	JPY	982 637	-	31/12/1992
111 540	111 540	-	-	USD	6 418	USD	5 870	3 266	31/12/1991
6 169 459	6 169 459	3 200 518	-	FRF	281 411	FRF	(31 087)	-	31/12/1992
66 390	66 390	-	-	SGD	-	SGD	5 324	33 039	31/12/1992
1 562 344	1 215 344	55 500	14 338	NLG	N.S.	NLG	N.C.	-	-
628 977	256 284	-	-	GBP	(2 488)	GBP	(2 508)	-	31/12/1992
276 861	276 861	34 249	14 772	FRF	39 999	FRF	(20 631)	-	31/12/1992
219 647	219 647	235 342	1 544	FRF	18 517	FRF	(6 899)	40 227	31/12/1992
125 904	125 904	136 923	1 544	FRF	28 316	FRF	1 414	45 059	31/12/1992
48 176	48 176	-	-	FRF	3 130	FRF	3 913	-	31/12/1992

183 720	183 720	-	-	ITL	57 492 000	ITL	13 581 000	8 019	31/12/1991
502 668	502 668	-	-	BEC	438 750	BEC	232 550	14 862	31/12/1991
73 854	73 854	-	-	BAHT	5 274 000	BAHT	861 540	7 878	31/12/1992
2 642 638	2 642 638	-	-	FRF	260 904	FRF	233 051	34 084	30/09/1992
46 659	37 615	-	-	FRF	57 508	FRF	(302 489)	1 228	31/12/1992
5154323	5 154 323	-	-	FRF	32 894	FRF	570 683	161 573	31/12/1992
167 999	167 999	76 627	-	FRF	1 128 886	FRF	33 138	-	31/12/1992

308 753	265 285							163 885	
93 237	85 174							4 033	
1 172 467	1 075 723							43 237	
1 242 447	905 053							55 395	

(*) Pourcentage de détention par la Banque Paribas seule.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 13 MAI 1993

RESOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu les rapports du Directoire, des Commissaires aux comptes et du Conseil de Surveillance, approuve les comptes de l'exercice 1992, tels qu'ils sont présentés et qui font ressortir un bénéfice net de F 130.352.963,24.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, constatant que le bénéfice net de l'exercice s'élève à F 130.352.963,24 et que le report à nouveau représente F 992.923.802,74, décide conformément à l'article 32 des statuts l'affectation de ces sommes de la manière suivante :

- distribution aux certificats d'investissement F 28.787.912,50
- dividende aux actions privilégiées "B" F 12.462.087,50
- dividende aux actions ordinaires "A" F 271.256.877,90
- report à nouveau F 810.769.888,08

En conséquence, le dividende versé à chaque certificat d'investissement privilégié et à chaque action privilégiée "B" sera de F 12,50 ce qui, compte tenu de l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de F 6,25, correspond à un revenu global de F 18,75. Le dividende versé à chaque action ordinaire "A" sera de F 6,90, ce qui, compte tenu de l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de F 3,45, correspond à un revenu global de F 10,35.

Le dividende, tant pour les certificats d'investissement privilégiés que pour les actions ordinaires "A" et les actions privilégiées "B" sera mis en paiement à partir du 18 Mai 1993.

Il est rappelé, conformément à la loi, que le revenu global au titre des trois derniers exercices s'établissait ainsi :

Exercice	Nombre de titres rémunérés	Montant total distribué	Revenu global	Dividende distribué	Impôt payé au Trésor
1989	18 925 074 actions	274 413 573	21,75	14,50	7,25
	3 300 000 CIP	116 160 000	52,80	35,20	17,60
1990	18 925 074 actions "A"	274 413 573	21,75	14,50	7,25
	3 300 000 CIP	116 160 000	52,80	35,20	17,60
1991	18 925 074 actions "A"	253 595 991,50	20,10	13,40	6,70
	996.967 actions "B"	13 359 357,80	20,10	13,40	6,70
	2 303 033 CIP	30 860 642,20	20,10	13,40	6,70

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, approuve le rapport spécial établi par les Commissaires aux comptes en application de l'article 145 de la loi du 24 Juillet 1966.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, réélit M. François MORIN membre du Conseil de Surveillance pour une durée de 3 ans.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, réélit M. Didier PINEAU-VALENCIENNE membre du Conseil de Surveillance pour une durée de 3 ans.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, réélit M. Pierre SCOHIER membre du Conseil de Surveillance pour une durée de 3 ans.

SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, réélit M. Gilbert TRIGANO membre du Conseil de Surveillance pour une durée de 3 ans.

HUITIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, nomme M. Gilles COSSON membre du Conseil de Surveillance pour une durée de 3 ans.

Compte tenu des dispositions légales, la nomination de M. COSSON prendra effet le 15 Juin 1993, date à laquelle expire son mandat de membre du Directoire de la société.

NEUVIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, nomme M. Michel MADELAIN et le Cabinet DELOITTE, TOUCHE, TOHMATSU Commissaires aux comptes suppléants en remplacement respectivement de MM. Claude CASTEL et Jacques MANARDO pour la durée restant à courir du mandat de ces derniers.

DIXIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale, annule à hauteur des montants non utilisés à ce jour les autorisations données au Directoire le 14 Mai 1992 d'émettre, de créer, et de garantir des bons et obligations.

L'assemblée générale autorise le Directoire à émettre et à créer, en une ou plusieurs fois, aux époques et conditions qu'il jugera convenables, des bons et obligations, soit en Francs français, soit en monnaies étrangères, soit en unités monétaires établies par référence à plusieurs devises pour un montant maximum de F 40.000.000.000.

En outre, l'assemblée générale autorise, en tant que de besoin, le Directoire à garantir, aux conditions qu'il fixera, l'émission de bons ou d'obligations, soit en Francs français, soit en monnaies étrangères, soit en unités monétaires établies par référence à plusieurs devises pour un montant maximum de F 20.000.000.000.

ONZIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale, annule à hauteur des montants non utilisés à ce jour, l'autorisation donnée au Directoire le 14 Mai 1992, d'émettre, de créer et de garantir des certificats de dépôt.

L'assemblée générale autorise, en tant que de besoin, le Directoire à émettre et à créer, sur toute place où la réglementation le permet, en une ou plusieurs fois, aux époques et conditions qu'il jugera convenables, des certificats de dépôt autres que ceux visés par le règlement n° 92.03 du 17 Février 1992 du Comité de la réglementation bancaire, soit en Francs français, soit en monnaies étrangères, soit en unités monétaires établies par référence à plusieurs devises dans la limite d'un encours maximum de F 50.000.000.000.

En outre, l'assemblée générale autorise, en tant que de besoin, le Directoire à garantir, aux conditions qu'il fixera, l'émission soit en Francs français, soit en monnaies étrangères, soit en unités monétaires établies par référence à plusieurs devises de certificats de dépôt autres que ceux visés par le règlement n° 92.03 du 17 Février 1992 du Comité de la réglementation bancaire, dans la limite d'un encours maximum de F 20.000.000.000.

DOUZIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale, annule à hauteur des montants non utilisés à ce jour, l'autorisation donnée au Directoire le 14 Mai 1992, d'émettre, de créer et de garantir des titres d'emprunt à durée non déterminée.

L'assemblée générale autorise le Directoire à émettre et à créer, en une ou plusieurs fois, aux époques et conditions qu'il jugera convenables, des titres d'emprunt à durée non déterminée, subordonnés ou non, soit en Francs français, soit en monnaies étrangères, soit en unités monétaires établies par référence à plusieurs devises pour un montant maximum de F 10.000.000.000.

En outre, l'assemblée générale autorise, en tant que de besoin, le Directoire à garantir, aux conditions qu'il fixera, l'émission de titres d'emprunt à durée non déterminée, subordonnés ou non, soit en Francs français, soit en monnaies étrangères, soit en unités monétaires établies par référence à plusieurs devises pour un montant maximum de F 10.000.000.000.

TREIZIÈME RÉSOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour faire tous dépôts et publications prescrits par la loi.

Exercice	Nombre de titres émis	Montant total des titres émis	Encours global	Encours au 31/12
1992	18 523 074 actions	2 741 113 074	21,75	14,40
	2 300 000 CIP	2 300 000 000	22,50	17,50
1991	18 523 074 actions A	2 741 113 074	21,75	14,40
	2 300 000 CIP	2 300 000 000	22,50	17,50
1990	18 523 074 actions A	2 741 113 074	21,75	14,40
	2 300 000 CIP	2 300 000 000	22,50	17,50
1989	18 523 074 actions B	2 741 113 074	21,75	14,40
	2 300 000 CIP	2 300 000 000	22,50	17,50

REPARTITION DU CAPITAL

AU 31 DECEMBRE 1992

(en tenant compte de la répartition des ORCIP)

	Actions	Actions Privilégiées	CIP	Certificats de droits de vote	% capital	% droits de vote
Compagnie Financière de Paribas	27 126 124	-	299 890	2 303 033	64,4	69,1
Paribas Europe	11 946 180	996 967	1 353 915	-	33,6	30,4
Société de Participations Financières Paribas	240 284	-	10	-	0,5	0,5
Divers	3	-	-	-	-	-
Total Paribas	39 312 591	996 967	1 653 815	2 303 033	98,5	100,0
Public	-	-	649 218	-	1,5	-
Total général	39 312 591	996 967	2 303 033	2 303 033	100,0	100,0
Nombre total de titres	42 612 591					

(1) Après création en 1992 de 20 387 517 actions de la Banque Paribas remises à la Compagnie Financière de Paribas et à la Société de Participations Financières de Paribas.

BANQUE PARIBAS

Capital : F 4 261 259 100
3, rue d'Antin - 75002 Paris
Tél. : 42 98 12 34
Télex : PARB 210 041

Jean-Yves Haberer
Président d'honneur

CONSEIL DE SURVEILLANCE

Michel François-Poncet
Président

François Morin (2)
Vice-Président

Jean-Marc Bruel
Gilles Cosson (1)

Michel Denis

Jacques Gargam

François Henrot

Gérard de La Martinière

Bruno de Maulde

Didier Pineau-Valencienne (2)

Henry Racamier

François Rizzo

Pierre Scohier (2)

Gilbert Trigano (2)

Pierre Vaillaud

COMITE DE DIRECTION

André Lévy-Lang (3)
Président du Directoire

Michel Barret

Gilles Cosson (4)

Philippe Dulac (3)

Gilbert Granchet

Véronique Guillot-Pelpel

Jean-Benoît Henriot

Dominique Hoenn (3)

Christian Manset (3)

Pierre Martinaud

Jean-Paul Rambaud

François de Rancourt

Amaury-Daniel de Sèze (5)

Patrick Stevenson

Pierre Vernimmen

SECRETARIAT GENERAL

Gilbert Granchet

COMMISSAIRES AUX COMPTES

HSD Castel Jacquet
Ernst and Young International

B.D.A.
Deloitte, Touche, Tohmatsu

(1) Membre du Conseil de Surveillance dont la nomination est soumise à l'Assemblée Générale du 13 mai 1993.

(2) Membre du Conseil de Surveillance dont la réélection est soumise à l'Assemblée Générale du 13 mai 1993.

(3) Membre du Directoire.

(4) Membre du Directoire jusqu'au 15 juin 1993.

(5) Membre du Directoire dont la nomination est soumise au Conseil de Surveillance du 13 mai 1993.